A central graphic featuring a large orange sun with rays, positioned above two light blue silhouettes of people with their arms raised. The sun is flanked by two horizontal lines. The silhouettes are also flanked by two horizontal lines. The text is overlaid on this graphic.

DOCUMENT DE STRATEGIE

POUR LA

REDUCTION DE LA PAUVRETE

DSRP

MISE A JOUR

Jun 2005

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana – Fahafahana – Fandrosoana

**DOCUMENT DE STRATEGIE POUR LA
REDUCTION DE LA PAUVRETE
(DSRP)
*MISE A JOUR***

Juin 2005

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	1
1.1. Le processus participatif.....	1
1.1.1. Conception et élaboration du DSRP	2
1.1.2. Suivi de la mise en œuvre du DSRP	3
1.1.3. Stratégie de communication du DSRP	3
1.2. Structure du document.....	4
2. CONTEXTE GENERAL DE MADAGASCAR	5
2.1. Orientations générales	5
2.1.1. Vision « Madagascar Naturellement » et Politique Générale de l'Etat.....	5
2.1.2. Cadre et programme de partenariat	19
2.2. Présentation des principaux réalisations et résultats de la mise en œuvre du DSRP en 200422	
2.2.1. Analyse par axe stratégique	22
2.2.2. Recommandations	28
2.2.3. Résultats des ateliers régionaux.....	29
2.3. Analyse de la pauvreté	31
2.3.1. Caractéristiques de la pauvreté	31
2.3.2. Facteurs déterminants de la pauvreté	33
2.3.3. Analyse de la redistribution de la croissance: impacts sur les pauvres	35
2.3.4. Liens entre la pauvreté et la vulnérabilité	35
2.3.5. Evaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté (par rapport aux 31 indicateurs).....	36
3. OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT, AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS GLOBAUX A MOYEN TERME	38
3.1. Axe stratégique d'intervention n°1 : Restaurer un Etat de droit et une société bien gouvernée	38
3.1.1. Objectif global n° 1 : Réussir la lutte contre la corruption.....	38
3.1.2. Objectif global n° 2 : Respecter la démocratie.....	38
3.1.3. Objectif global n° 3 : Instaurer l'Etat de droit et réussir la rationalisation des activités administratives et la mise en place de l'E-Gouvernance	39
3.1.4. Objectif global n° 4 : Rapprocher le Gouvernement des citoyens par les biais de la décentralisation et la déconcentration.....	39
3.2. Axe stratégique d'intervention n°2 : Susciter et promouvoir une croissance économique à base sociale très élargie.....	39
3.2.1. Objectif global n° 1 : Mettre en place un environnement macro-économique favorisant une croissance accélérée et soutenue	40
3.2.2. Objectif global n° 2 : Faire des secteurs porteurs un levier de développement durable au bénéfice direct de la population.....	40
3.2.3. Objectif global n° 3 : Accélérer le développement rural tout en préservant et valorisant l'environnement.....	40
3.2.4. Objectif global n° 4 : Dynamiser le secteur privé afin qu'il participe à hauteur de 12 à 14 % aux taux d'investissement.....	41
3.2.5. Objectif global n° 5 : Améliorer l'accès de la population aux services et infrastructures structurantes en tant que vecteur de développement	41
3.2.6. Objectif global n° 6 : Développer les relations internationales et régionales pour une plus grande ouverture sur les plans économique, culturel et social	41
3.3. Axe stratégique d'intervention n°3 : Susciter et promouvoir des systèmes de sécurisation humaine et matérielle et de protection sociale élargie	42
3.3.1. Objectif global n° 1 : Universaliser l'Education Fondamentale et améliorer sa qualité et sa pertinence pour répondre aux besoins socio-économiques du pays	42
3.3.2. Objectif global n° 2 : Améliorer l'accès des malgaches aux services de santé tout en les protégeant des maladies en évoluant vers une éthique utilitariste.....	42
3.3.3. Objectif global n° 3 : Améliorer le taux de desserte en eau potable et assainissement.....	42
3.3.4. Objectif global n° 4 : Promouvoir la dimension population dans le développement et atténuer la vulnérabilité des groupes défavorisés	43
3.3.5. Objectif global n° 5 : Développer des activités socio-culturelles et sportives.....	43
4. LES ENJEUX DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE.....	44

5.	MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE.....	46
5.1.	Matrice des programmes de l'axe stratégique 1 : Restauration d'un Etat de droit et d'une société bien gouvernée	47
5.1.1.	Programme Gouvernance et lutte contre la corruption.....	47
5.1.2.	Programme Gouvernance et respect de la démocratie.....	48
5.1.3.	Programme Gouvernance et Etat de droit.....	49
5.1.4.	Programme Gouvernance de proximité.....	53
5.2.	Matrice des programmes de l'axe stratégique 2 : Susciter et promouvoir une croissance économique à base sociale très élargie	57
5.2.1.	Programme Stabilité macroéconomique et croissance	57
5.2.2.	Programme Développement des secteurs porteurs	59
5.2.3.	Programme Développement rural.....	61
5.2.4.	Programme Développement et dynamisation du secteur privé.....	63
5.2.5.	Programme Développement et intensification des infrastructures structurantes	64
5.2.6.	Programme Ouverture à la concurrence mondiale.....	66
5.3.	Matrice des programmes de l'axe stratégique 3 : Susciter et promouvoir des systèmes de sécurisation humaine et matérielle et de protection sociale.....	68
5.3.1.	Programme Développement du niveau éducatif de la population et de la recherche.....	68
5.3.2.	Programme Développement de la santé de la population.....	70
5.3.3.	Programme Amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement.....	72
5.3.4.	Programme Réduction de l'exclusion et protection sociale	72
5.3.5.	Programme Valorisation de la diversité culturelle	74
6.	COUTS ET FINANCEMENT DE LA STRATEGIE.....	75
7.	SYSTEME DE SUIVI ET EVALUATION	76
7.1.	Approfondissement de la connaissance de la pauvreté.....	76
7.2.	Suivi - évaluation.....	76
7.2.1.	Principes	76
7.2.2.	Montage institutionnel du système de suivi de la mise en œuvre du DSRP	77
7.2.3.	Objets du système de suivi	78
7.2.4.	Coordination des Aides Extérieures	79
7.2.5.	Operationnalisation du systeme de suivi	79
7.2.6.	Les principaux indicateurs	82

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution du ratio (%) de pauvreté de 1993 à 2004.....	32
Tableau 2 : Evolution de l'intensité de la pauvreté (%).....	32
Tableau 3 : Répartition de la population pauvre et de la population selon les strates.....	33
Tableau 4 : Evolution de la pauvreté selon le secteur d'activité du chef du ménage.....	33
Tableau 5 : Taux d'incidence de pauvreté et quelques caractéristiques des ménages par faritany et milieu.....	34
Tableau 6 : Effet sur la probabilité d'être pauvre.....	35
Tableau 7 : Evolutions temporelles des indicateurs de pauvreté selon 3 scenarii.....	45
Tableau 8 : Madagascar : Opérations Globales du Trésor.....	75
Tableau 9 : Madagascar : Synthèse des activités de suivi.....	81
Tableau 10 : Madagascar : Les principaux indicateurs de suivi.....	82
Tableau 11 : Madagascar : Indicateurs spécifiques aux secteurs sociaux.....	84
Tableau 12 : Madagascar : Budgétisation des activités de Suivi-Evaluation.....	85
Tableau 13 : Madagascar : Selected Economic and Financial Indicators.....	88
Tableau 14 : Madagascar : Taux de croissance par branche d'activités.....	89
Tableau 15 : Madagascar : Disponibilité et emploi des ressources aux prix constants de 1984.....	90
Tableau 16 : Madagascar : PIB au prix courant (en milliards d'Ariary).....	91
Tableau 17 : Madagascar : Opérations Globales du Trésor.....	92

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1 : Vision Madagascar Naturellement.....	5
Encadré 2 : La Politique Générale de l'Etat 2005.....	13

1. INTRODUCTION

Les premiers programmes de lutte contre la pauvreté ont été mis en œuvre vers la fin des années 80 en vue d'atténuer les effets pervers de l'ajustement structurel ce, dans le cadre des programmes de dimensions sociales de l'ajustement. Des mesures ciblées à l'égard des pauvres ont été ainsi entreprises à travers les filets de sécurité, des fonds sociaux et des programmes spécifiques. Ces programmes n'ont pas été soutenus par une véritable stratégie d'ensemble de lutte contre la pauvreté si bien que les impacts et les résultats acquis aient été très limités, le taux de pauvreté passait de 47% à 70% au cours de la période 80-93.

Des tentatives pour la mise en place d'une Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLCP) ont été menées au cours des années 90 mais celles-ci n'ont pas abouti faute d'une volonté politique bien marquée quant à son appropriation. L'aspect « restructuration de l'économie » a été beaucoup plus privilégié. Il en est également du Plan National d'Action pour le Redressement Social (PNARS) adopté en 1994 et plus tard du Plan National d'Action pour le Développement social proposé à l'occasion du Sommet Mondial pour le Développement Social de Copenhague, qui eux, étaient trop centrés sur les aspects sectoriels.

Vers le début des années 2000, Le Gouvernement a pris la décision d'élaborer le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). La finalisation du Document intérimaire a permis à Madagascar de bénéficier du premier lot de financement de l'Initiative PPTTE au cours des années 2001-2002.

Le Gouvernement actuel s'est engagé fermement à réaliser un développement rapide et durable. Pour ce faire, les priorités seront la bonne gouvernance, le développement des infrastructures, la santé, l'éducation, l'appui au secteur privé. Un plan de redressement de l'économie couvrant la période 2002-2005 a été établi à cet effet.

Le DSRP complet a été finalisé au mois de juillet 2003 pour tenir compte des grandes orientations du Gouvernement et pour traduire en termes opérationnels la volonté politique du Gouvernement de mettre en œuvre le plan de redressement et par-là réduire le taux de pauvreté de moitié en 10 ans. La stratégie est ambitieuse mais réaliste. A cet effet, elle privilégie le principe de « Partenariat Public-Privé », s'appuie sur une analyse objective et sur des critères précis Cette stratégie est en outre nationale car elle est le fruit d'une concertation de tous les segments de la société. Elle s'articule autour des objectifs des conventions internationales auxquelles Madagascar a souscrit : Déclaration du Millénaire, NEPAD, Sommet Mondial du Développement Durable... La présentation du DSRP à l'ensemble des partenaires techniques et financiers de Madagascar au mois d'août 2003 a permis à Madagascar d'atteindre le point d'achèvement au mois d'octobre 2004, entraînant une annulation importante du stock de la dette du pays.

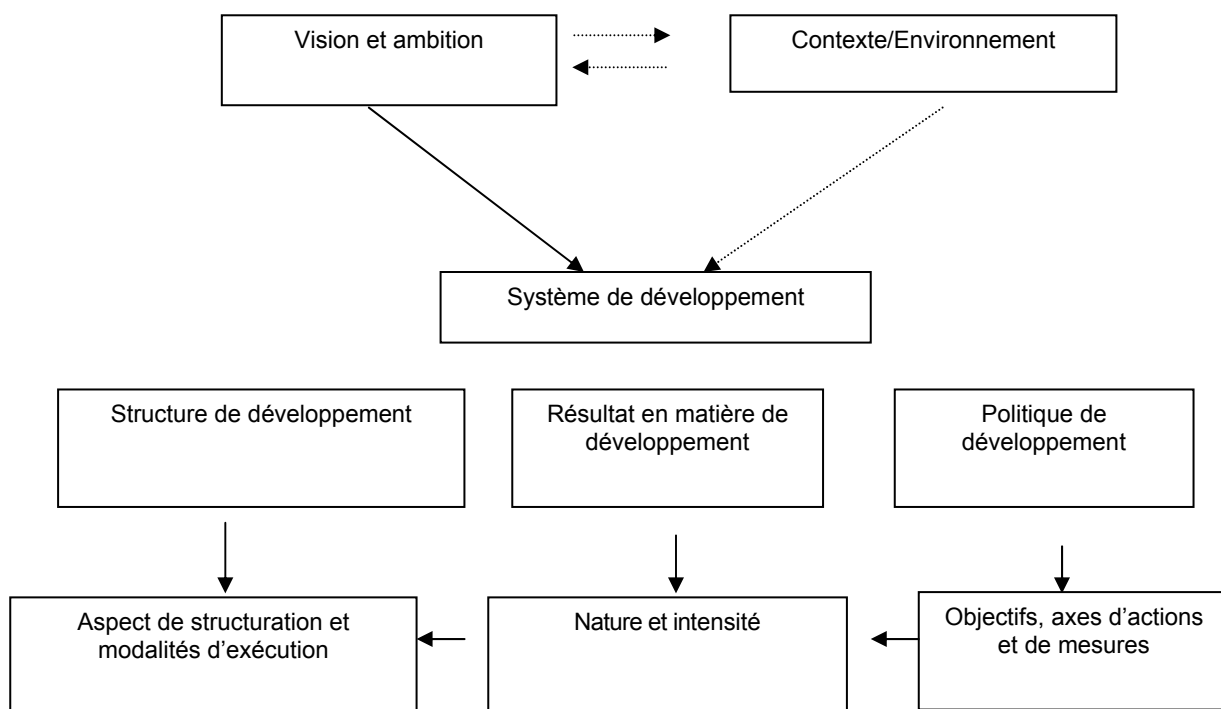
Le premier rapport de mise en œuvre du DSRP a chevauché sur deux années budgétaires de juillet 2003 à juin 2004. Pour l'élaboration du deuxième rapport, il a été jugé important et plus pertinent de faire coïncider la période couverte avec une année budgétaire permettant ainsi d'améliorer le suivi sur des réalisations et des résultats concernant une année complète.

Le présent document consiste en la première mise à jour de ce DSRP complet, après une année et demie de sa mise en œuvre. Cette mise à jour du DSRP ne consiste pas à rédiger un nouveau document de stratégie de réduction de la pauvreté. Il s'agit de prendre en compte les évolutions relatives notamment au contexte général du pays, les nouvelles orientations politiques et stratégiques, les priorités dans le cadre des programmes de développement, l'évolution de la pauvreté et les différentes actions à mettre en œuvre pour l'année 2005 avec les indicateurs. Cette mise à jour du DSRP tient compte aussi des résultats de la première année et demie de sa mise en œuvre.

1.1. LE PROCESSUS PARTICIPATIF

Le document de stratégie de réduction de la pauvreté définit les politiques ainsi que les programmes de leur mise en œuvre. Ces politiques et programmes sont conformes à la vision, aux aspirations et orientations retenues par le pays et auxquels les instruments institutionnels et moyens techniques doivent être cohérents. Tout ceci, pour aboutir à des résultats positifs et tangibles en matière de réduction de la pauvreté. Le document est le fruit d'une réflexion collective suivant un processus participatif au cours duquel toutes les sensibilités nationales, régionales, locales, qu'elles soient du secteur public ou du secteur privé et de la société civile et des partenaires techniques et financiers ont pu exprimer leurs points de vue à travers la tenue de réunions et d'ateliers aux niveaux régional (semestriel) et central (trimestriel). Par ailleurs, ils ont pu confronter leurs intérêts respectifs et dégager ensemble des politiques et des pistes d'action cohérentes en matière de réduction de la pauvreté.

Le schéma ci-après en dégage les principaux rapports :



1.1.1. CONCEPTION ET ELABORATION DU DSRP

Les travaux de mise à jour du DSRP sont passés par plusieurs grandes étapes résumées comme suit :

- i. La Cellule Technique du DSRP, chargée du pilotage du processus (Décret n°2000-703 du 13 Septembre 2000 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement), composée de hauts fonctionnaires, d'élus locaux et des représentants du secteur privé et de la société civile, mise en place par le Gouvernement en 2002 a coordonné et animé les travaux de mise à jour du DSRP. Un personnel permanent assure le secrétariat de la Cellule Technique avec le Secrétariat Technique de l'Ajustement (STA), qui a dirigé les travaux techniques de coordination de la mise à jour du DSRP.
- ii. 03 groupes thématiques regroupant les six commissions techniques qui ont été mises en place dans le cadre de l'élaboration du DSRP, ont travaillé activement avec le Secrétariat de la Cellule Technique pendant le processus de mise à jour du DSRP, avec la participation des ministères techniques, des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux.
- iii. Le plan de rédaction du DSRP mis à jour ainsi que la méthodologie de travail ont été validés par la Cellule Technique du DSRP le 31 mars 2005.
- iv. Les résultats de la mise en œuvre du DSRP pour l'année 2004 ont été exploités pour l'orientation des programmes et des actions futures dans le DSRP mis à jour pour l'année 2005.
- v. Les travaux de mise à jour ont été basés sur les nouvelles orientations politiques et stratégiques du Président de la République, le Budget Programme 2005 cohérent avec les Business-Plan et les Cadres de Dépenses en Moyen Terme (CDMT) pour 2005 – 2007 et Plans de Travail Annuel 2005. Les Plans de Travail Annuel des Ministères ont servi de base pour l'élaboration de la matrice des programmes de mise en œuvre du DSRP pour l'année 2005.
- vi. La matrice des programmes pour la mise en œuvre du DSRP, suivant les 3 axes stratégiques du DSRP et les 15 programmes de mise en œuvre, qui tiennent compte des 11 programmes à renforcer dans le cadre de la Politique Générale de l'Etat, a été améliorée pour une harmonisation des concepts. Cette matrice, validée par les Ministères sert de cadre pour la mise en œuvre des programmes avec les objectifs, les activités et les indicateurs y afférents.
- vii. Le Gouvernement, à travers les représentants de la Primature et tous les Ministères ainsi que les grands programmes de filets de sécurité qui jouent un rôle important dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, ont participé activement dans les travaux de mise à jour du DSRP à travers les réunions techniques et ateliers participatifs trimestriels organisés par la Cellule Technique du DSRP.
- viii. Des réunions techniques ont été tenues au niveau des 6 chefs-lieux de Faritany pour le suivi des réalisations de l'année 2004 et discuter sur le processus de mise à jour du DSRP.

Le projet de DSRP mis à jour pour 2005, fruit de ces différentes concertations et travaux a été élaboré pour être soumis à tous les acteurs de développement et aux partenaires extérieurs de Madagascar qui souhaitent apporter leur appui dans la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

1.1.2. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP

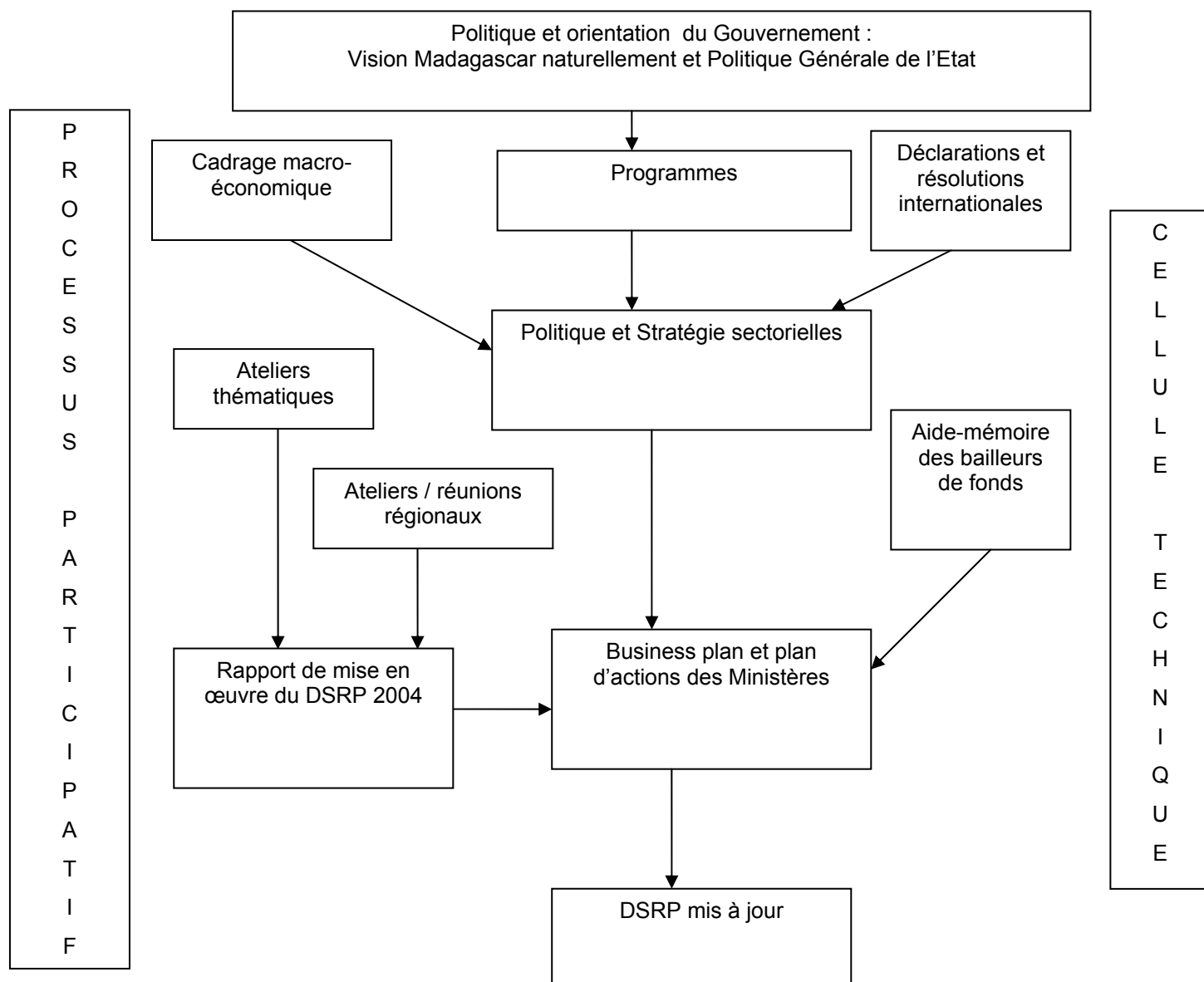
La même approche participative sera retenue pour le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes dans le cadre d'un processus qui inclura aussi bien des contributions de tous les acteurs dans les collectes des données, que dans les analyses et les réflexions dans le cadre des réunions techniques et ateliers.

En même temps, la participation active de la population sera sollicitée et assurée dans le cadre des réflexions sur des stratégies et programmes sectoriels tels que le Plan d'Action au Développement Rural (PADR), la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption, la Politique et la Stratégie Nationale de Protection Sociale, le Programme Sectoriel des Transports (PST), le Programme National d'appui au Secteur Privé (PNSP), la Politique Nationale de Population pour le Développement Economique et Social (PNPDES), le Programme National de la Population (PNP), la Politique Nationale de Promotion de la Femme, le Programme Environnemental, le Programme de Lutte contre le SIDA, etc.

1.1.3. STRATEGIE DE COMMUNICATION DU DSRP

Pour la diffusion et la vulgarisation du Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté, une stratégie de communication sera élaborée. Un site web (www.simicro.mg/sta) qui contient tous les rapports établis dans le cadre des travaux d'élaboration et de suivi du DSRP est opérationnel. Ce site permet au public ainsi qu'à tous les partenaires au développement d'accéder aux résultats des ateliers organisés dans le cadre du renforcement du processus participatif et des études réalisées sur la dynamique de la pauvreté.

Schéma d'élaboration de la mise à jour du DSRP



1.2. STRUCTURE DU DOCUMENT

La présente mise à jour du DSRP comporte les parties ci-après :

- le contexte général et l'analyse de la pauvreté ;
- les objectifs et les axes stratégiques d'intervention ;
- les enjeux de la croissance économique ;
- les programmes de mise en œuvre de la stratégie ;
- les coûts et financement des programmes de mise en œuvre de la stratégie ;
- le système de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la stratégie.

2. CONTEXTE GENERAL DE MADAGASCAR

2.1. ORIENTATIONS GENERALES

Au cours de l'année 2004, le Gouvernement a pris des décisions stratégiques pour raffermir les acquis issus de la première année de mise en œuvre du DSRP. Il s'agit notamment de :

- la vision « Madagascar naturellement », la politique générale de l'Etat, le budget de programme et la mise en place des Régions ;
- le nouveau cadre et programme de partenariat (Cadre de Partenariat, CARP, PARP, MCA, PIC, Coopération et Intégration économique régionale).

2.1.1. VISION « MADAGASCAR NATURELLEMENT » ET POLITIQUE GENERALE DE L'ETAT

Vision Madagascar Naturellement

Au niveau de la planification stratégique, la stratégie de réduction de la pauvreté s'est vue confortée et renforcée par la Vision pour Madagascar définie en Conseil des Ministres par le Président de la République le 24 novembre 2004. Celle-ci aura pour ambition de faciliter le passage sans heurt de la situation actuelle du pays d'économie de subsistance à celle du marché. La vision traduit en outre la détermination du pays à mettre fin aux errements du passé et à opter pour un changement radical de la gouvernance politique, économique et sociale.

La Vision repose sur l'exploitation de façon optimale et en respect de l'environnement des diverses potentialités et ressources que recèle le pays. Les types d'action retenus mettent ainsi l'accent sur le renforcement du monde rural, le prolongement de la chaîne de valeurs, le développement des infrastructures, la recherche et le développement, le partenariat, la technologie. Onze programmes contenus dans le DSRP se voient ainsi renforcés et mis en évidence.

Encadré 1 : Vision Madagascar Naturellement



Une Vision pour Madagascar et ses Régions

1. Situation présente:

1. Le DSRP est excellent mais il manque une vision
2. Réduire la pauvreté est un objectif mais non une vision
3. Des images floues de Madagascar jusqu'ici :
 - « L'île rouge »,
 - « L'île continent »,
 - « Le pays des lémuriens »



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

2.a. Nécessité

Définir un objectif commun, partager une vision commune :

- Où voulons-nous aller ?
- Quelle image et quelles valeurs voulons-nous véhiculer?
- Comment identifier le peuple Malgache (ayant foi et confiance en lui-même)?
- Et Madagascar, nation unie qui a un sens partagé de sa destinée?
- Quel message voulons-nous transmettre à la communauté et aux investisseurs internationaux?



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

2.b. Nécessité

Affermir des liens plus forts avec le monde rural pour la réduction de la pauvreté :

1. La concentration des investissements aux zones franches et la privatisation n'ont pas réduit la pauvreté
2. Les plus-values dans le monde rural proviennent :
 - de l'augmentation de la productivité, de la quantité et de la qualité des produits naturels
 - d'une amélioration de la logistique (stockage, conditionnement, ...)
 - de la prolongation de la chaîne de valeurs (agroindustries alimentaires et non-alimentaires, tourisme, industries textiles, transformation de produits miniers)



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

3. Précisions

Une vision doit être :

- claire, simple et précise
- partagée
- internalisée



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

4. Identification et consolidation des atouts de Madagascar

1. Importantes richesses naturelles

- Vaste territoire,
- Climat favorable,
- Beaucoup de variété de plantes endémiques,
- Aires protégées et plages magnifiques,
- Enorme potentiel en agriculture, élevage et pêche, mines, bois.

2. Paysans travailleurs, faciles à former.

3. Valeurs culturelles fortes et préservées.

Madagascar est un pays à vocation agricole!



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

5. Points faibles

1. Insuffisance:

- de bonne gouvernance,
- de capacités
- d'infrastructures (physiques, administratives)
- des systèmes d'éducation et de santé (voir DSRP)

2. Economie fermée, faible intégration dans l'économie mondiale

3. Economie monopolistique; faible compétitivité des produits

4. Economie de rente (spéculation), esprit de prédation

5. Pas de transformation des produits agricoles et miniers



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

6.a. Objectifs de base du DSRP

1. Réduction de la pauvreté par 50% en 2015
2. Etat de droit et une société bien gouvernée
3. Sécurisation humaine et matérielle et protection sociale élargie
4. Protection de l'environnement

6.b. Objectifs économiques généraux du DSRP

1. Taux de croissance de 8 à 10 %
2. Taux d'investissement de 20%
3. Participation du secteur privé de 12 à 14 % au taux d'investissement
4. Ouverture de l'économie malgache



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

7. Objectifs économiques généraux

- (a) Passage d'une économie de subsistance à une économie de marché
- (b) Prolongement de l'économie rurale vers l'économie industrielle : agro-industrielle alimentaire et autres (pharmaceutique, cosmétique, textile, transformation des produits miniers) et l'économie de services (tourisme, crédit agricole, etc.)
- (c) Augmentation des exportations

Prolongement de la chaîne des valeurs !



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

8. Objectifs économiques spécifiques

1. Augmentation de la production agricole (riz, manioc, ...) de 100 % en 5 ans et 200 % en 10 ans
2. Augmentation des exportations agricoles (vanille, girofle, crevettes, ...) de 100% en 5 ans et 150 % en 10 ans
3. Développement de la production agro-industrielle alimentaire (conserves de fruits, sucre, ...) de 50% en 5 ans et de 150% en 10 ans
4. Développement de la production agro-industrielle non-alimentaire (huiles essentielles, matières textiles, ...) de 50% en 5 ans et 200 % en 10 ans
5. L'augmentation de la production de pierres transformées (précieuses et non précieuses) de 50% en 5 ans et de 200 % en 10 ans
6. L'augmentation de la production textile industrielle de 50% en 5 ans et de 200 % en 10 ans
7. L'augmentation du nombre annuel des touristes (2003 : 160.000) à 400.000 en 5 ans et à 800.000 en 10 ans



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

9. Message

en malgache



Madagasikara
Voajanahary!

en français



Madagascar
naturellement!



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

10. vision 2020

1. Les paysages, villes et villages florissants
2. Une nature protégée et valorisée par l'homme
3. Une population vivant et travaillant en paix dans des conditions humaines
4. Un pays reconnu dans le monde pour ses produits naturels et sa biodiversité
5. L'homme, acteur principal, au centre des toutes les délibérations
6. Le développement rural incontournable en vue de :
 - la réduction de la pauvreté,
 - l'amélioration de l'éducation et de la santé,
 - l'égalité des chances pour les jeunes,
 - la diminution du clivage villes/monde rural.
7. Les citoyens profitant aussi du développement rural



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

11. Vision et message pour les Régions:

“Ny Faritra, samy manana ny hanitra ho azy, Madagasikara, antsika jiaby!”

“A chaque région sa spécificité,
Madagascar à nous tous”

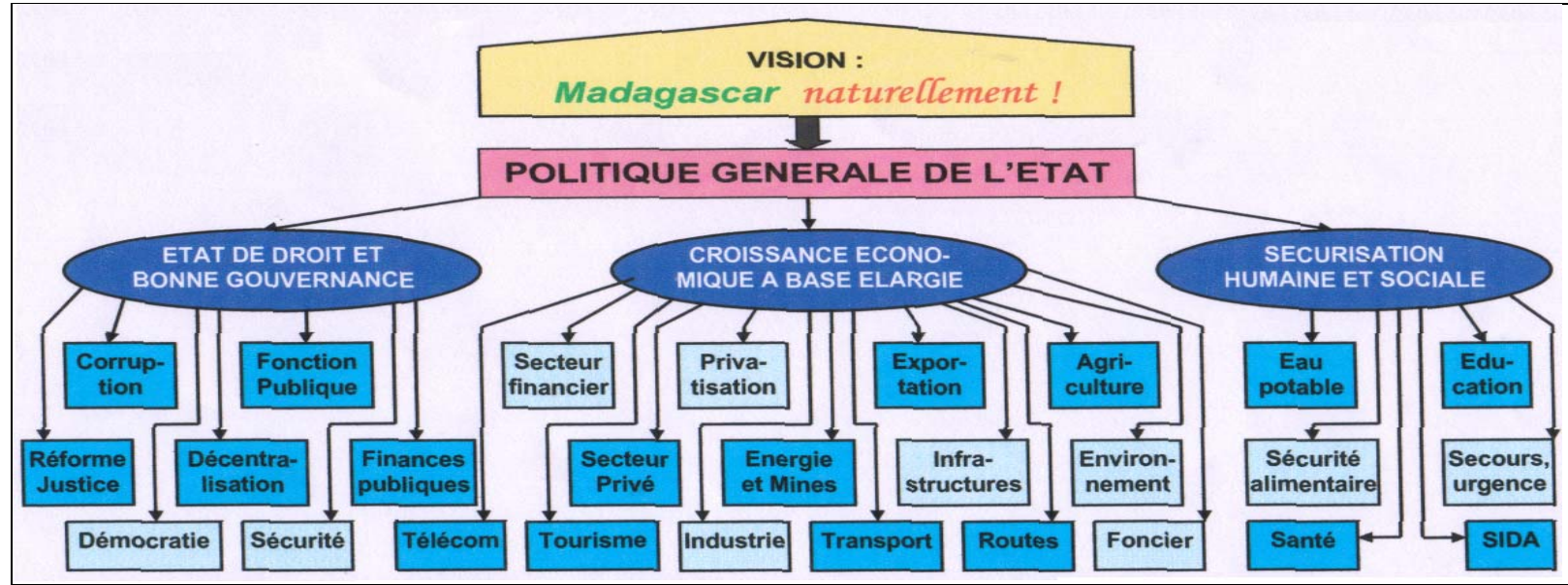


Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

NOUVEAU CADRE DU DSRP

- PRESIDENCE**
Formulation de la vision
Définition de la politique générale de l'Etat
- PRIMATURE**
Programmation et coordination stratégique de la mise en oeuvre
- VPM & MEFB**
Coordination macro-économique
- MINISTERES**
Mise en oeuvre : programmation et actions



PROGRAMMES NATIONAUX 2005

- Bonne gouvernance
- Décentr. & Déconcentr.
- Education pour tous
- Santé
- SIDA
- Accès à l'eau potable
- Energie
- Agri. El., Pê., Agr. Ind.
- Secteur privé
- Transport/routes
- Tourisme
- Télécommunications

RESPONSABLES			
Planification	Mise en oeuvre	Suivi-évaluation	
		Opérationnel	Stratégique
Présidence	Ministères	Primature	Présidence
Présidence	SEDDRC	Primature	Présidence
MEN	MEN	Primature	Présidence
MSPF	MSPF	Primature	Présidence
Présidence	Présidence	Primature	Présidence
MEM	MEM	Primature	Présidence
MEM	MEM	Primature	Présidence
Primature	Ministères	Primature	Présidence
MICDSP	MICDSP	Primature	Présidence
Vice PM	Vice PM	Primature	Présidence
MCT	MCT	Primature	Présidence
MTPC	MTPC	Primature	Présidence

FINANCEMENT ET ASSISTANCE TECHNIQUE														
MEFB			MULTILATERAUX				BILATERAUX							
Budget Général	PIP	IPTE	BIRD / IDA	Union Euro	BAD	Nations Unies	France	USA	RFA	Japon	Chine	Norvège	Suisse	Autres

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

13. Mesures spécifiques complémentaires à prendre

Situation actuelle

- Le DSRP se concentre sur le tourisme, les mines, la pêche et l'aquaculture et les industries manufacturières comme secteurs porteurs
- Les mesures du DSRP sont nécessaires mais insuffisantes pour le développement rural



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

13.a. Mesures à prendre: Infrastructures

1. silos communaux et régionaux
2. réhabilitation des réseaux hydro-agricoles
3. marchés centraux
4. agro-cities : entreposage - lavage - calibrage - conditionnement - stockage - frigo - services conseils
5. zones franches spécifiques
6. aéroports/ports: cargo terminals spécifiques (entrepôts frigorifiques)
7. électricité: prix compétitif (surtout pour le secteur textile)



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

13.b. Mesures à prendre: Education, Formation, Importation de *know-how*:

1. Enseignement agricole dans les écoles
2. Incitation et formation des paysans sur le secteur minier
3. Création des filières -mines et géologie dans les lycées techniques
4. Formation professionnelle (agriculture, textile, pierres, tourisme)
5. Renforcement de la recherche agricole
6. Chaires universitaires sur la production alimentaire, le textile et le tourisme
7. Instituts pour la technologie alimentaire
8. Renforcement de l'Ecole Agronomique
9. Opérationnalisation de tous les établissements agricoles
10. Transfert de technologie
11. PPP avec des grandes entreprises internationales
12. Recours à de l'expertise internationale



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

13.c. Mesures à prendre: Règles, normes, finances, organisation

1. Développement de normes de qualité et de sécurité; mise en place d'un label a.o.c.
2. Accélération de l'enregistrement des terrains agricoles
3. Système de financement/crédits ruraux
4. Mesures d'incitation fiscale pour tous les secteurs
5. Taxes foncières modulables selon l'utilisation des terrains
6. Renforcement de la sécurité rurale
7. Installation d'un « Conseil Economique de Madagascar »
(représentants des secteurs clés: agro-industries alimentaires, textile, pierres, tourisme, zones franches) auprès du Vice Premier Ministre;
8. « Table ronde » avec les Ministres concernés



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

13.d. Mesures à prendre : Marketing

1. Brochure: « Madagascar - *naturellement!* »
2. Site Web
3. Foires locales; Manifestations économiques
4. Direct marketing
5. Présentations dans les pays industrialisés (avec les Chambres de Commerce etc...)
6. Conférences de Presse
7. Participation ciblée aux salons internationaux
8. Annonces diverses
9. Intégration des Ambassades dans le processus
10. Visites d'entreprises-clés



Présidence de la République

Une Vision pour Madagascar et ses Régions

14. Etapes suivantes

- 1 Conseil de Ministres : Intégration de la « Vision » dans la mise à jour du DSRP
2. Instauration d'un « Conseil Economique de Madagascar »
3. Accords de performance avec les Ministres concernés
4. Mise en oeuvre : « Marketing pour Madagascar »



Présidence de la République

Politique Générale de l'Etat

La Politique Générale de l'Etat 2005 est définie en Conseil des Ministres selon l'Article 54 de la Constitution de Madagascar. Axée sur la culture de la performance, elle rend beaucoup plus transparente la traçabilité de l'action du gouvernement que dans le passé, facilitant ainsi son appropriation et sa mise en œuvre par les différentes parties prenantes tout en se positionnant comme un message rassurant pour tous les investisseurs. Ainsi, pour l'année 2005, les efforts du pays seront davantage concentrés sur la Bonne gouvernance, l'Infrastructure, l'éducation pour tous, le monde rural et environnement, l'eau potable pour tous, la Santé (dont SIDA et paludisme), le secteur privé et le Tourisme.

Encadré 2 : La Politique Générale de l'Etat 2005



La Politique Générale de l'Etat 2005

**Art.54 de la Constitution de Madagascar:
Le Président de la République
détermine et arrête,
en Conseil de Ministres,
la politique générale de l'Etat.**

La Politique Générale de l'Etat 2005

Les raisons pour la fixation de la politique générale

- 1. Orientation stratégique et opérationnelle partagée par tous les acteurs**
- 2. Objectifs clairs pour le Gouvernement**
- 3. Cohérence des interventions des bailleurs de fonds**
- 4. Message clair au peuple malgache**
- 5. Message rassurant pour tous les investisseurs**
- 6. Base pour des accords de performance avec les ministres et leurs staffs**

La Politique Générale de l'Etat 2005

1. Orientations macroéconomiques

- Croissance économique : $\geq 7\%$
- Inflation: $\leq 6\%$
- Déficit budgétaire: $\leq 4,5\%$ du PIB
- Stabilité monétaire: Fluctuation mensuelle $\pm 2,5\%$
- Taux d'investissement privé: $\geq 14\%$ du PIB

2. Mise à jour du DSRP

- Intégration de la Vision : « **Madagascar naturellement !** » (objectifs à long terme ; meilleure organisation du monde rural ; développement des agro-industries alimentaires et non-alimentaires; protection de l'environnement)
- Programmes nationaux dans lesquels les interventions des bailleurs de fonds seront intégrées
- Programme d'actions révisé et détaillé pour 2005 et 2006

3. Renforcement de l'efficacité du Gouvernement et des hauts responsables de l'administration

- Amélioration de la communication interne (Intranet) et externe
- Accords de performance

4. Décentralisation et Déconcentration

5. Priorités:

- Bonne Gouvernance
- Infrastructures (routes, télécommunication, énergie)
- Education pour tous
- Monde Rural et Environnement
- Eau potable pour tous
- Santé : Sida, Paludisme
- Secteur Privé
- Tourisme

La Politique Générale de l'Etat 2005

Les Programmes à renforcer fondamentalement

Développement de programmes nationaux dans lesquels les appuis des bailleurs de fonds seront intégrés

1. Programme National Bonne Gouvernance
2. Programme National Décentralisation et Déconcentration
3. Programme National Education pour Tous
4. a) Programme National Santé
b) Programme National SIDA
5. Programme National Accès à l'Eau Potable
6. Programme National Energie
7. Programme National Agriculture, Elevage, Pêche et Agro-Industries
8. Programme National Développement du Secteur Privé
9. Programme National Transport (routes, chemins de fer, aérien, maritime, fluvial)
10. Programme National Tourisme
11. Programme National Télécommunications

LA POLITIQUE GENERALE DE L'ETAT POUR 2005

AXE : ETAT DE DROIT ET BONNE GOUVERNANCE

DEPARTEMENT	TACHES	INDICATEURS	DEBUT	DUREE	FIN
Primature	Mettre à jour le DSRP (vision, programmes de l'Etat, plans d'actions détaillés)	Approbation en Conseil de Ministres	0 1-janv	6 mois	30-juin
	Renforcer la capacité et l'efficacité du Gouvernement	Organigramme du Gouvernement et responsabilités des ministères	0 1-janv	3 mois	31-mars
		Formation des cadres, recrutement d'experts	0 1-janv	1 an	31-déc
		Intranet et site gouvernementaux opérationnels	0 1-janv	6 mois	30-juin
	Etablir un système de suivi-évaluation opérationnel des programmes nationaux	Système établi	0 1-janv	5 mois	31-mai
	Prévention et gestion des urgences	Cellule de prévention et gestion des urgences mise en place	0 1-janv	1 mois	31-janv
	Elaborer le nouveau programme national de Développement Rural (intégrant PADR, ACCORDS, MCA, et autres)	Approbation du programme en Conseil de Ministres	0 1-janv	6 mois	30-juin
Décentralisation et Déconcentration	Rendre les régions fonctionnelles	Les bureaux des Chefs de Régions opérationnels	0 1-janv	3 mois	31-mars
		Chefs et Responsables de Région formés sur le guide	0 1-janv	3 mois	31-mars
	Renforcer la capacité des communes	Nouvelle structure de financement des communes mise en place	0 1-janv	3 mois	31-mars
		Maires et responsables financiers des communes formés	0 1-janv	10 mois	31-oct
	Renforcer les capacités du SEDDRC	Système d'information et de documentation mis en place	0 1-janv	3 mois	31-mars
Affaires Etrangères	Orienter nos ambassades vers les actions commerciales	3 investisseurs en moyenne envoyés par ambassade de Madagascar	0 1-janv	1an	31-déc
	Matérialiser les coopérations bi et multilatérales	3 projets en moyenne par représentation à Madagascar	0 1-janv	1an	31-déc
	Optimiser la participation aux organisations régionales	1 projet par organisation ACP, UA, SADC, COMESA, COI	0 1-janv	1an	
Défense Nationale	Restructurer l'armée	Mission et structure redéfinies, moyens sécurisés	0 1-janv	1an	31-déc
	Contribuer aux actions de développement	Actions de protection des richesses, d'aide lors des calamités. de reboisement de monitorat agricole de sécurité publique	0 1-janv	1an	31-déc
	Normaliser la sécurité des personnes et des biens	Augmentation de 25% des arrestations de dahalo	0 1-janv	1an	31-déc
Fonction Publique, Travail et Lois Sociales	Réduire le nombre des fonctionnaires	Réduction de 10 % de l'effectif (145 939)	0 1-janv	1an	31-déc
	Instaurer la discipline	35 000 Manuels et codes de conduite élaborés et appliqués	0 1-janv	1an	31-déc
	Motiver les fonctionnaires	Un système de motivation des fonctionnaires mis en place	0 1-janv	1an	31-déc
		Réduction de l'absentéisme de 50%	0 1-janv	1an	31-déc
	Mettre en vigueur le nouveau Code du Travail et la Politique Nationale de l'Emploi	Brochures sur le nouveau Code distribuées à 80% des entreprises et aux syndicats selon la demande	0 1-janv	1an	31-déc
Intérieur et Réformes Administratives	Elaborer des manuels pour l'Administration	5 manuels thématiques élaborés et distribués	0 1-janv	1 an	31-déc
	Faciliter les procédures de visas	Réduction de la procédure de 6 mois à 2 mois en moyenne	0 1-janv	6 mois	30-juin
	Développer le CNS	Nouvelle organisation du CNS établie et mise en place	0 1-janv	3 mois	31-mars
Justice, Garde des Sceaux	Reformer la justice	Evaluation positive de la chaîne pénale anti-corruption	0 1-janv	6 mois	30 juin
	Accélérer les procédures judiciaires	Réduction du temps de traitement de dossier de 50%	0 1-janv	1 an	31-déc
		108 sessions (5.000 dossiers) cour criminelle idem cour crim. spéc.	0 1-janv	1 an	31-déc
	Rapprocher la justice à la population	3 palais de justice construits dont 2 nouveaux tribunaux opérationnels	0 1-janv	1 an	31-déc
	Humaniser la détention carcérale	5 prisons réhabilitées une nouvelle prison construite	0 1-janv	1 an	31-déc
Sécurité Publique	Réduire le nombre de crimes	Réduction de 20%	0 1-janv	1 an	31-déc
	Améliorer le système de contraventions	Recettes augmentées de 100%	0 1-janv	10 mois	31-oct
	Améliorer la fluidité de la circulation	Diminution des infractions routières	0 1-janv	1 an	31-déc

LA POLITIQUE GENERALE DE L'ETAT POUR 2005

AXE : CROISSANCE ECONOMIQUE A BASE ELARGIE

DEPARTEMENT	TACHES	INDICATEURS	DEBUT	DUREE	FIN
Vice Primature	Construire et/ou réhabiliter des routes nationales	1500 km de routes réceptionnées ou réhabilitées	01-janv	1 an	31-déc
	Construire et réhabiliter les routes rurales	1500 km de routes rurales réceptionnées	01-janv	1 an	31-déc
	Entretien des routes	Réseau national entretenu, minimum 4000 km	01 - janv	1 an	31-déc
	Restructurer le Port de Toamasina	Nouvelle structure établie	01 - janv	9 mois	30-sept
	+MEM+MTPC Aménager les régions	>15 plans de développement régional approuvés	01-janv	1 an	31-déc
	Développer le programme national Transport (routes, rail, aérien, maritime fluvial)	Approbation du programme en Conseil de Ministres	01-janv	6 mois	30-juin
Economie, Finances et Budget	Assurer la croissance économique	Taux de croissance $\geq 7\%$, inflation $\leq 6\%$	01 janvier	1 an	31-déc
	Maîtriser le déficit budgétaire	Déficit budgétaire $\leq 4,5\%$ du PIB	01 janvier	1 an	31-déc
		Taux de pression fiscale $\geq 11,8\%$	01 janvier	1 an	31-déc
	+ Banque Centrale Assurer la stabilité monétaire	Fluctuation mensuelle des devises $\pm 2,5\%$	01 janvier	1 an	31-déc
	Faciliter l'accès au crédit par la population rurale	Système financier plus accessible par la population rurale établi	01-févr	11 mois	31-déc
	+CSBF Réformer le système financier	Nouvelle loi bancaire adoptée	01 janvier	6 mois	30 juin
Industrialisation, Commerce et Secteur Privé	Terminer la réforme des douanes	48 heures de temps de dédouanement maximum	01 janvier	9 mois	30-sept
	Industrialisation, Commerce et Secteur Privé Stabiliser le prix du riz	Prix du riz stabilisé	01 janvier	1 an	31-déc
	Augmenter l'investissement privé	Taux d'investissement privé par rapport au PIB $\geq 14\%$,	01 janvier	1 an	31-déc
	Augmenter l'exportation industrielle	20% de hausse	01 janvier	1 an	31-déc
	Opérationnaliser la ZFI de Toamasina	≥ 10 entreprises industrielles implantées	01 janvier	1 an	31-déc
Energie et Mines	Elaborer le nouveau programme national de Développement du Secteur Privé	Approbation du programme en Conseil de Ministres	01 janvier	6 mois	30-juin
	Augmenter les redevances minières	Augmentation de 30% des redevances minières	01 janvier	1 an	31-déc
	Attirer les investisseurs miniers	2 grands nouveaux investisseurs : décision d'investissement	01 janvier	1 an	31-déc
	Augmenter et fiabiliser la production d'électricité	Démarrage d'une centrale hydroélectrique	01 janvier	1 an	31-déc
	Augmenter le taux d'accès à l'eau potable	300 nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable installés	01 janvier	1 an	31-ccc
	Développer le programme national d'énergie	Approbation du programme en Conseil de Ministres	01 janvier	1 an	31-déc
	Développer le programme national d'accès à l'eau potable	Approbation du programme en Conseil de Ministres	01 janvier	6 mois	30-juin
Agriculture, Élevage et Pêche	Augmenter la production de riz	Augmentation $\geq 13\%$	01 janvier	1 an	31-déc
	Augmenter l'exportation de produits agricoles	Augmentation $\geq 35\%$	01 janvier	1 an	31-déc
	Moderniser le service des domaines	30% des chefs d'exploitation agricoles enregistrés	15-févr	10 mois 1/2	31-déc
		Documents fonciers en bon état, 100% informatisés pour 5 régions pilotes	15-févr	10 mois 1/2	31-déc
	Augmenter le taux de couverture du vaccin contre le charbon des bovidés	Taux de vaccination $\geq 80\%$	01 janvier	1 an	31-déc
Environnement, Eaux et Forêts	Augmenter la superficie d'aires protégées (AP)	1 millions ha supplémentaires d'aires protégées dotés de statut AP	01 janvier	1 an	31-déc
	Augmenter l'efficacité de la Fondation pour les AP	Capital 18,5 millions USD	01 janvier	9 mois	30-sept
	+ MIRA et Régions Réduire les feux de brousse	Le niveau de 2002 au moins égalé	01 janvier	1 an	31-déc
Télécommunication, Postes et Communication	Favoriser la concurrence	Coût de la communication locale réduit	01 janvier	1 an	31-déc
	Implantation de la fibre optique	Démarrage du projet privé	01 janvier	1 an	31-déc
	Restructuration de l'OMERT	Nouvelle organisation établie et CA installé	01 janvier	10 mois	30-oct
	Développer le programme national Télécommunication	Approbation du programme en Conseil de Ministres	01 janvier	6 mois	30-juin
Culture et Tourisme	Revitaliser le secteur touristique	Augmentation du nombre des touristes (2004) $>20\%$	01 janvier	1 an	31-déc
	Mettre en oeuvre le plan contre le tourisme sexuel	Prévalence SIDA dans sites $\leq 1,1\%$, sensibilisation $> 85\%$	01 janvier	1 an	31-déc
	Faciliter les procédures d'investissement	6 grands projets d'investissement touristiques finalisés	01 janvier	1 an	31-déc
	Développer le programme national de développement du Tourisme	Approbation du programme en Conseil de Ministres	01 janvier	6 mois	30-juin

LA POLITIQUE GENERALE DE L'ETAT POUR 2005

AXE : SECURISATION HUMAINE ET SOCIALE

DEPARTEMENT	TACHES	INDICATEURS	DEBUT	DUREE	FIN
Santé, Planning Familial	Assurer la santé pour tous	80% des pauvres bénéficiaires de soins gratuits	01-janv	1an	31- dec
	Assurer un service de qualité payant	1 nouvel hôpital international et 3 CHR opérationnels	01-janv	1an	31- dec
	Développer les Services de Santé de Districts	2 CHD2, 23 CD, 5 ATU opérationnels, 30 CSB équipés	01-janv	1an	31- dec
	Développer le programme national Santé	Approbation du programme en Conseil de Ministres	01-janv	6 mois	30 - juin
Population, Protection Sociale	Renforcer l'accompagnement social des sans-abri	300 ménages sans abris accompagnés	01-janv	1 an	31- déc
	Développer l'alphabétisation et l'éducation des adultes	37 500 alphabétisés, 300 alphabétiseurs formés	01-janv	1 an	31- déc
	Renforcer les centres pour groupes vulnérables	500 centres appuyés	01-janv	1 an	31- dec
	Diminuer le trafic de personnes	Maintien au moins au level 2 sans surveillance (<i>whach list</i>)	01-janv	3 mois	31 - mars
Education Nationale Recherche Scientifique	Assurer l'éducation pour tous	Scolarisation 86%, 2000 classes construites,	01-janv	1 an	31 - dec
	Adapter la formation technique aux besoins de développement	700 jeunes formés en élevage et agriculture modernes et 150 formés en maintenance de matériel agricole 3 centres TIC créés au niveau des universités	01-janv	1 an	31- déc
	Augmenter la qualité de l'enseignement supérieur	Curricula révisés	01-janv	1 an	31-déc
	Renforcer le programme national Education pour tous par l'amélioration de la qualité de l'enseignement selon le standard international	Approbation du programme en Conseil de Ministres	01-janv	6 mois	30 juin
Jeunesse et Sports	Construire des infrastructures sportives	12 nouveaux plateaux sportifs et 6 stades opérationnels	01-janv	1an	31 dec
		Travaux pour 1 complexe omnisports commencés	01-janv	1an	31 det
	Préparer une bonne relève	250 jeunes formés meilleures performances aux jeux	01-janv	1an	31 dec
	Prévenir contre les déviances sociales	40% des jeunes vulnérables encadrés	01-janv	1an	31 dec

Budget de Programme

Au niveau de la planification technique, le cadre juridique des finances publiques a été renforcé par l'adoption de la Loi organique n°2004-07 sur les lois des Finances. Avec cette nouvelle « Constitution budgétaire », le budget de programme a pris le relais du budget de moyen et met l'accent sur l'approche résultats. Dorénavant, les crédits octroyés aux institutions et ministères s'appuient sur leurs programmes respectifs.

Régions

Au plan territorial, la mise en place des 22 Régions devra assurer l'articulation entre les aspirations de la population et la politique générale de l'Etat. Ces dernières se sont donc vues assigné des actions de coordination, de planification, de suivi et évaluation de tous les programmes et projets relevant de leur circonscription respective. Des efforts de renforcement de leurs capacités institutionnelles, techniques, financières et humaines ont été entreprises à leur endroit.

2.1.2. CADRE ET PROGRAMME DE PARTENARIAT

Le processus Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) a pour but d'alléger la dette des pays concernés s'ils manifestent une ferme volonté de lutter contre la pauvreté. Au niveau national, cette volonté se traduit par l'élaboration d'un Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) dont la mise en œuvre nécessite le concours de tous les partenaires technique et financiers. Pour Madagascar, l'approbation par la communauté des Bailleurs de fonds du Document Intérimaire de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP-I) a permis un premier traitement de la dette extérieure et la finalisation du DSRP complet en Juillet 2003 dont l'une des principales innovations est l'alignement sur les objectifs dans certains secteurs aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), a permis après un an de mise en œuvre satisfaisante, d'atteindre en Octobre 2004 le point d'achèvement du processus. Cette phase du processus s'est traduite par la suppression d'une part importante du stock de la dette, de l'affluence des appuis des bailleurs pour la mise en œuvre du DSRP et de l'instauration d'un climat de confiance au niveau international.

S'agissant des appuis financiers au titre de la réduction de la pauvreté, comprennent entre autres, le Crédit d'Appui à la Réduction de la pauvreté (CARP) de la Banque Mondiale, le Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PARP) de l'Union Européenne, et récemment le Millennium Challenge Account (MCA) des USA dont le programme repose sur l'intégration agriculture - industrie et services. Dans le cadre de l'intégration de Madagascar à l'économie mondiale, on peut également cité l'assistance apportée par le programme Cadre Intégré de la Banque Mondiale, du PNUD... dont le point focal est au sein du MICDSP. Face à l'évolution rapide du contexte mondial, la mise en œuvre dans un bref délai de ce dernier programme s'avère nécessaire.

La poursuite des assistances financières à la réduction de la pauvreté dépend des performances réalisées. Ces dernières seront appréciées sur la base de l'effectivité des mesures spécifiques convenues avec le Gouvernement et de l'évolution des indicateurs de résultats et d'impacts. Ces indicateurs sont arrêtés d'un commun accord avec le Gouvernement. Leur multiplicité tient au fait qu'ils se réfèrent à chacun des appuis financiers précités dont les cadres d'évaluation obéissent à des procédures spécifiques. Par ailleurs, ils couvrent des domaines complexes et vastes tels que les finances publiques, le social, l'agriculture, la gouvernance...

2.1.2.1. CADRE DE PARTENARIAT (CP)

Ainsi, un cadre d'intervention et de suivi a été convenu entre le Gouvernement et les principaux partenaires, en l'occurrence la France, la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le FMI. Ce cadre dit cadre de Partenariat (CP) définit (i) les objectifs du partenariat, (ii) les arrangements institutionnels pour ce qui concerne le suivi et l'évaluation de la performance, (iii) les responsabilités des partenaires et du Gouvernement. Ce nouveau cadre reflète l'alignement et la coordination des Bailleurs de fonds face à l'objectif de réduction de la pauvreté.

L'objectif du partenariat est de parvenir à une utilisation efficace des aides budgétaires par le raffermissement de la coopération entre le Gouvernement et ses partenaires. Ce qui implique l'harmonisation des procédures des Bailleurs, le renforcement du dialogue et de capacité, l'amélioration de la prévisibilité en terme de calendrier des mesures et des flux financiers.

Les indicateurs de performance du partenariat sont issus de la déclaration des politiques traduite dans les documents tels que le DSRP, le plan d'action sur les finances publiques, les documents de politique sectorielle. Ils incorporent la poursuite du programme FRPC et le maintien d'un cadre macroéconomique stable, les finances publiques, la santé et l'éducation, la justice, l'eau et l'assainissement. Le suivi et évaluation de la performance s'inscrit dans le cadre existant des processus nationaux.

Le suivi et l'élaboration des rapports périodiques sur les indicateurs et mesures relatifs aux CARP et PARP feront partie des objets des réunions périodiques sur la mise en œuvre du DSRP.

2.1.2.2. CREDIT D'APPUI A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE (CARP)

La stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), dont le budget est l'instrument de sa mise en œuvre constitue la base du CARP. Trois domaines essentiels sont ciblés par la même stratégie : la bonne gouvernance, la croissance économique, la sécurisation humaine et matérielle et la protection sociale. Elle devra s'étaler jusqu'en Juin 2006 et comprend trois phases : le CARP1 de 2003 à Juin 2004, le CARP2 de Juillet 2004 à Juin 2005 et le CARP3 de Juillet 2005 à Juin 2006.

Le CARP prend en compte les différents domaines prioritaires s'inscrivant dans le cadre de la SRP. Son effectivité et sa poursuite sont subordonnées à des conditions générales dites facteurs de déclenchement (politique macroéconomique et structurelle conformes aux accords conclus avec le FMI, mise en œuvre de la SRP et budget cohérent avec les priorités définies, achèvement d'un certain nombre de diagnostics tels que le profil de la pauvreté, la passation des marchés publics, l'évaluation du système de finances publiques, la revue de dépenses publiques, l'étude sur la croissance).

Les mesures qui s'inscrivent dans le cadre du CARP sont à dominante financière et comprennent (i) le renforcement de la capacité des Ministères et organismes dépensiers à planifier et à engager des dépenses conformément au budget, (ii) la contribution des règles de passation des marchés publics à la promotion de la concurrence, de la transparence et de l'activité économique, (iii) l'exhaustivité des mesures de contrôle des aléas budgétaires dans son ensemble, (iv) la classification administrative, économique et fonctionnelle du budget, (v) l'établissement d'un cadre de dépenses à moyen terme, (vi) la participation des Ministères au processus d'établissement du budget, (vii) la coordination de la budgétisation des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Pour celles qui concernent le domaine judiciaire, on peut citer (i) l'élaboration d'un plan d'actions pour la réforme de la justice, incluant des stratégies pour la réduction de la corruption, (ii) le renforcement du mécanisme de contrôle interne au sein du Ministère de la Justice, (iii) la formation et le renforcement de capacité du Ministère de la justice en vue de l'efficacité opérationnelle.

2.1.2.3. PROGRAMME D'APPUI A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE (PARP)

Le PARP appuie la stratégie de lutte contre la pauvreté dans un contexte de croissance soutenue et équitable. L'accent est mis sur la gestion efficace des finances publiques et sur l'amélioration des services de base rendus à la population. Il comporte des tranches fixes et des tranches variables qui sont subordonnées à des conditions de décaissement en sus des conditions générales et de celles relatives à la signature de la convention de financement.

Le PARP, mis en vigueur depuis 2003 a pris le relais du programme d'aides budgétaires d'urgence (PABU) et s'étalera jusqu'en 2007. Le déblocage des différentes tranches de crédit dépend de l'effectivité des engagements décrits aux conditions générales et de l'évaluation des résultats définitifs pour ce qui concerne les indicateurs de performance arrêtés de concert avec le Gouvernement.

Les conditions générales du PARP s'articulent autour de la poursuite du programme de réformes macroéconomiques convenues avec les Institutions de Bretton Woods et appuyé par le FMI à travers la FRPC, de la mise en œuvre satisfaisante de la SRP. Une attention particulière sera accordée aux progrès réalisés dans l'exécution du plan d'action relatif à l'amélioration de la gestion des finances publiques.

Le PARP totalise quatorze (14) indicateurs de performance dont quatre (4) indicateurs de ressources, dix (10) indicateurs relatifs aux secteurs sociaux dont cinq (5) pour le système éducatif et cinq (5) pour le secteur santé.

- i. Indicateurs de ressources : délai de paiement des fournisseurs, budget alloué aux secteurs sociaux, Programmation et exécution budgétaire des secteurs sociaux, exécution du budget de fonctionnement des établissements en périphérie (EPP, CSB),
- ii. Indicateurs pour le système éducatif : taux net de scolarisation primaire (%), pourcentage de redoublement, taux d'achèvement du cycle primaire public, ratio élèves/ maître dans les EPP, pourcentage d'enfants âgés de 6 ans scolarisés dans le cycle primaire, et
- iii. Indicateurs pour le secteur santé : taux de vaccination en DTC3 pour les nourrissons de moins d'un an, taux d'accouchement avec assistance professionnelle dans tous les CSB et CHD publics (%), taux de consultation en médecine curative dans les CSB publics, taux de disponibilité en médicaments au niveau des CSB (%), taux de prévalence du SIDA parmi les travailleuses du sexe

2.1.2.4. MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT (MCA)

Le MCA vise à raffermir la croissance économique en s'appuyant sur le développement rural et l'intégration de l'économie nationale à l'économie mondiale. Comme la grande majorité de la population vit en milieu rural, le programme devrait concourir à la réalisation de l'objectif principal de la SRP à savoir, la réduction de moitié du taux actuel de pauvreté à l'horizon 2015.

D'abord, il faut lever les obstacles à la croissance et à la réduction de la pauvreté en mettant à exécution une stratégie globale appuyée par des mesures cohérentes. Ces obstacles, présents au plan institutionnel, économique et humain se résument en (i) l'insécurité rurale et problèmes fonciers, (ii) la prédominance d'une économie rurale peu développée et des petites et moyennes entreprises, (iii) la faible intégration agriculture – industrie, (iv) la présence de l'informel dans les secteurs d'activités, (v) l'enclavement, l'exiguïté des marchés intérieurs, l'accès difficile aux marchés des capitaux, (vi) le faible niveau d'instruction, le déficit en ressources humaines dû à l'inadéquation de la formation.

La stratégie globale se base sur la transformation de l'économie de subsistance en économie de marché et l'intégration agriculture – industrie et service. A ce titre, des mesures cohérentes sont à mettre en évidence, entre autres (i) l'élargissement de la base de production (diversification des secteurs d'activités, mise en valeur des potentialités existantes, promotion des exportations), (ii) la création de structures institutionnelles en vue de faciliter l'accès des producteurs aux crédits et aux intrants, (iii) la pratique de prix rémunérateurs à travers l'amélioration du système de commerce et de distribution, (iv) l'adoption de technologies appropriées et la mise à contribution d'un plus grand nombre d'acteurs, en particulier les opérateurs privés.

Ainsi, le programme privilégie l'agriculture, l'industrie et services, le secteur financier pour les activités qui concernent la gestion foncière, l'amélioration des infrastructures économiques et sociales, les agro industries, les mines, le textile et le tourisme, le crédit agricole. Il sera piloté par une structure à deux niveaux : le niveau d'orientation et d'administration, le niveau opérationnel ; ce dernier comprend deux unités de coordination, l'une au plan national et l'autre à l'échelle régionale.

A l'issue du programme, il est escompté un surplus de croissance de 4,0% par an tiré de l'augmentation :

- i. des agro industries non alimentaires de 50,0% en cinq ans et de 150,0% en dix ans,
- ii. des produits miniers de 50,0% en cinq ans et de 200,0% en dix ans,
- iii. des produits textiles de 50,0% en cinq ans et de 200,0% en dix ans, des exportations et des flux touristiques,
- iv. de la production agricole de 100,0% en cinq ans et de 200,0% en dix ans,
- v. des agro industries alimentaires de 50,0% en cinq ans et de 150,0% en dix ans.

2.1.2.5. PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)

La relance de l'économie sera d'autant plus rapide qu'il tire le meilleur parti des régions à fort potentiel de croissance en dynamisant le secteur privé et en développant les secteurs porteurs. Le projet PIC en sera la concrétisation, basé sur le principe de partenariat public/privé pour développer les activités économiques stratégiques des pôles. L'Etat mettra en place une plate-forme minimale d'infrastructures publiques attractives pour les investisseurs privés. Trois axes de travail ont été retenus pour accélérer le développement local : (i) amélioration des infrastructures urbaines, (ii) renforcement des collectivités territoriales décentralisées et (iii) appuis professionnels aux entrepreneurs. L'environnement des affaires sera renforcé à travers la facilitation de l'accès au crédit, l'appui au MPME dans chaque pôle, le soutien aux activités économiques locales et la modernisation des cadres légaux et réglementaires. Trois pôles ont été retenus pour le lancement du projet PIC : (i) axe Antananarivo-Antsirabe, (ii) Taolagnaro et (iii) Nosy-Be.

2.1.2.6. COOPERATION ET INTEGRATION ECONOMIQUE REGIONALE

Dans l'actuel contexte mondialisé, Madagascar a, en tant que membre de l'OMC, opté pour l'ouverture et le libéralisme économique depuis la dernière décennie. Ces politiques, qui font partie des postulats de base des plans de développement, se sont traduites au plan interne par (i) la prépondérance des initiatives privées, (ii) le développement du tissu industriel, (iii) l'afflux des investissements étrangers et (iv) la création d'emploi et, au niveau externe par l'accès plus large aux marchés internationaux.

L'intégration de plus en plus poussée des marchés internationaux ouvre de vastes possibilités de croissance plus forte et offre une chance sans précédent de relever le niveau de vie de la population. La politique d'ouverture entamée depuis la fin des années 1980 a été renforcée par la suppression des taxes à l'exportation et par la libéralisation des transactions courantes depuis 1996, année où Madagascar a adhéré à

l'article VIII des statuts du FMI. Parallèlement, la réforme de la fiscalité externe a porté sur la simplification des procédures à travers l'uniformisation des taux applicables, le renforcement des contrôles internes et autres.

L'étroitesse des marchés intérieurs nationaux a favorisé l'émergence et le développement de la coopération régionale. Des groupements d'intérêts régionaux se sont créés dont l'ultime objectif est de parvenir à un développement économique et social à travers la promotion des investissements et des échanges interrégionaux régis par des dispositions communes. Celles-ci sont, dans un premier temps, basées sur des traitements tarifaires préférentiels afin de bâtir une Zone de Libre Echange (ZLE) et, dans un deuxième temps, la création à plus ou moins long terme, d'une union douanière, d'un marché commun et d'une communauté économique.

Compte tenu de sa position géographique, Madagascar, membre fondateur de la COI a également intégré le COMESA qui se distingue des autres groupements régionaux par l'effectivité depuis le 31 Octobre 2000 de sa zone de libre échange. L'union douanière du COMESA, dont le lancement était prévu en Décembre 2004, a été repoussée à une date ultérieure mais Madagascar, en vue de cet événement, a déjà pris un certain nombre de mesure dont, entre autres, l'adoption du SH 2002, un système harmonisé de codification douanière et l'informatisation des douanes incluant la migration vers le SYDONIA **. D'autres mesures restent toutefois à mettre en œuvre au cours de la période 2006 – 2008 dont l'application des tarifs extérieurs communs (TEC), la mise en place des structures de gestion de l'union douanière et la convergence des politiques commerciales.

Concernant l'Accord de Partenariat Economique (APE) prévu par l'accord de Cotonou, les réflexions dans le cadre des négociations sont en cours et devront se poursuivre au sein du Forum National de Développement et de politique Commerciale (FNDPC) et portent sur les questions de développement, l'accès au marché, l'agriculture, la pêche, le commerce de service et les questions liées au commerce. Madagascar participe aux négociations des APE au sein du groupe Afrique Orientale et Australe (AfOA) qui regroupe 16 pays à ossature COMESA. Dans le cadre de cette négociation, Madagascar devra établir une liste des produits qu'il juge sensible, donc mérite un traitement particulier, en plus des domaines cités ci-dessus.

Depuis Août 2004, Madagascar a le statut de membre aspirant au sein de la SADC. Son intégration, en tant que membre à part entière, est en perspective. Madagascar a élaboré son document national SADC, l'instrument à partir duquel l'instance suprême de l'organisation va se référer avant de se prononcer d'une manière définitive sur l'adhésion de Madagascar. Le Comité National SADC (CONASA), dont la mission principale est de jouer un rôle d'interface entre Madagascar et la SADC, est institué et devra animer et coordonner les réflexions sur les différents protocoles de la SADC en vue de leur ratification.

2.2. PRESENTATION DES PRINCIPAUX REALISATIONS ET RESULTATS DE LA MISE EN OEUVRE DU DSRP EN 2004

L'analyse des résultats s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des mesures et des actions prévues pour chaque programme et secteur. L'analyse portera d'une part, sur les résultats obtenus par rapport aux objectifs de chaque axe et d'autre part, l'évolution des indicateurs intermédiaires identifiés dans chaque secteur.

A partir de ces analyses, des recommandations sont formulées pour les renforcements au niveau des programmes et orientations des actions. Les informations relatives aux détails des réalisations et résultats de l'année 2004 font l'objet d'un rapport séparé.

2.2.1. ANALYSE PAR AXE STRATEGIQUE

2.2.1.1. GOUVERNANCE

La restauration d'un Etat de droit et d'une société bien gouvernée, requiert la mise en œuvre de quatre (4) programmes qui sont : (i) la lutte contre la corruption, (ii) le respect de la démocratie, (iii) l'instauration d'un Etat de droit et (iv) le rapprochement du Gouvernement des citoyens par les biais de la décentralisation et la déconcentration.

Les principaux objectifs dans la mise en œuvre de ces programmes sont de lutter contre la corruption, mettre en place une fonction publique transparente et efficace au service des citoyens, améliorer la gestion des affaires publiques, assurer le respect du processus démocratique dans les élections et la participation des citoyens, assurer la protection des personnes et de leurs biens, assurer une justice saine équitable et respectueuse des droits de l'homme, et rapprocher le Gouvernement des citoyens, avec le renforcement des capacités institutionnelles des collectivités décentralisées.

2.2.1.1.1. Principales réalisations

Les principales mesures de réforme prises dans le cadre de la bonne gouvernance ont porté sur la réforme des finances publiques, la mise en place et l'amélioration du cadre réglementaire et institutionnel dans

les domaines de la fonction publique, du cadre électoral, et de la gestion des risques et catastrophes, de la décentralisation par la mise en place des régions et l'élaboration de politique et de stratégie en matière de formation des agents de l'Etat.

Les principales réalisations consistent en l'amélioration de la gestion des affaires publiques, l'amélioration des relations entre l'administration et les citoyens et la mise en place d'un environnement favorable au développement des collectivités territoriales :

- i. Dans l'amélioration de la gestion des affaires publiques, les actions ont porté sur l'accroissement des recettes et la maîtrise des dépenses publiques, la modernisation de l'administration en général, le renforcement de la capacité de l'administration, la formation et le recyclage des agents de l'Etat, les dotations en équipements et matériels, la mise en place des institutions et structures d'exécution (corruption), la promotion des services de proximité au niveau des communes et l'harmonisation et la rationalisation des interventions budgétaires de l'Etat.
- ii. Pour l'amélioration des relations entre l'Etat et les citoyens, les procédures de dédouanement ont été simplifiées, le paiement des créanciers de l'administration accéléré, le code électoral et la loi sur les partis ont été révisés. En matière de sécurité et de protection civile, les opérations de sécurisation et de surveillance ont été intensifiées en milieu urbain et rural, sur les grands axes routiers, et dans les aéroports et ports, les corps de la police et de la gendarmerie ont été renforcés. Au niveau de la justice, les cours et tribunaux ont été déconcentrés et des normes de standard de services identifiés.
- iii. Au niveau de l'amélioration de l'environnement des collectivités territoriales, les élus et les responsables communaux ont été formés et sensibilisés pour la gestion et le suivi des services de proximité (santé et éducation) et sur la fiscalité locale. Le guide d'élaboration du PRD est disponible.

2.2.1.1.2. Résultats pertinents

Gestion des affaires publiques

La réforme des finances publiques a permis d'atteindre les prévisions de recettes fiscales et d'améliorer aussi le délai de dédouanement et de vérification sur document au niveau de la douane. Les objectifs de recouvrement des prêts auprès des sociétés débitrices ne sont atteints qu'à moitié. Les taux d'engagement pour les six Ministères pilotes, pour la situation en 2004 sont de 82.3% pour le fonctionnement et de 156.5 % pour les investissements par rapport aux crédits ouverts. Il a été enregistré des améliorations par rapport à l'année précédente, dues aux mesures de suivi prises dans le cadre de l'exécution budgétaire.

Au niveau de la fonction publique, la modernisation de l'administration a permis d'accélérer le délai de traitement des dossiers administratifs et d'augmenter le nombre des emplois créés. Les structures d'exécution de la lutte contre la corruption sont opérationnelles permettant de mettre en œuvre la stratégie y afférente. Mais pour rendre efficace les actions en matière de lutte contre la corruption, la mise en place d'un organe anti-corruption au niveau de chaque Ministère doit être effective de même que les mesures de répression.

L'harmonisation et la rationalisation des interventions budgétaires de l'Etat a permis d'améliorer la gestion budgétaire, la promotion des services de proximité au niveau des communes et les recettes fiscales pour certaines communes.

Les principales contraintes portent sur l'insuffisance d'harmonisation des actions des bailleurs de fonds. Les actions doivent porter sur le renforcement de la mise en place du cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) et le budget programme. Dans les marchés publics, la nomination effective des Personnes Responsables des Marchés Publics s'avère nécessaire.

Amélioration des relations entre l'administration et les citoyens

En matière de sécurité urbaine, le taux de couverture en commissariat par district s'est amélioré. Cependant, malgré une légère amélioration par rapport à l'année 2003, le taux de couverture de policier par habitant est encore très faible ainsi que le taux de présence des gendarmes dans les unités. L'augmentation du nombre des effectifs des agents de la police et de la gendarmerie effectué s'avère encore insuffisante compte tenu de l'ampleur du phénomène d'insécurité, surtout en milieu rural.

L'augmentation du nombre de policiers et de gendarmes est nécessaire pour rendre efficace les actions de protection en milieu rural surtout dans les zones à haut risque dites « rouges », face au phénomène de dahalo. En effet, la récupération des bœufs volés est au dessous de la moyenne et le fléau affecte gravement les capacités de production de la population en milieu rural.

Pour la justice, les tribunaux Administratifs et financiers sont opérationnels à Toamasina, Antsiranana et Toliara mais ne couvre pas encore la totalité des chefs –lieux de faritany. Le taux d'évacuation des affaires est encore faible. Malgré le renforcement du corps des greffiers et des magistrats, des efforts sont à faire pour traiter les dossiers en souffrance au sein des tribunaux.

Les problèmes rencontrés se rapportent surtout à l'insuffisance des moyens à mettre en œuvre. Les mesures à prendre d'ordre institutionnel consistent à continuer la réalisation de la mise en place des structures prévues par la Constitution au niveau de la justice, à suivre l'opérationnalisation des structures déjà installées, à accélérer les procédures relatives à l'adoption des textes. Pour assurer l'effectivité de l'application des textes et lois, des plans d'actions sont à développer pour permettre de faire un suivi rapproché.

Renforcement des capacités et mise en place d'un environnement favorable au développement des collectivités territoriales

La totalité des maires ont été formés avec les responsables communaux, en matière de gestion et finances ayant permis pour certaines communes d'améliorer les recettes fiscales. Malgré ces résultats, le nombre de communes assurant les services de proximité est encore insuffisant. Pour dynamiser le développement intercommunal, le nombre d'Organisations Publiques de Coopération Intercommunale (OPCI) opérationnelles est encore à augmenter.

Il a été constaté que les différents textes ne sont pas toujours cohérents surtout ceux relatifs aux collectivités territoriales et difficiles à appliquer comme les textes sur l'Organisme Public de Coopération Intercommunale. L'insuffisance des moyens humains est un problème rencontré dans plusieurs domaines. Le nombre des délégués administratifs d'arrondissement est à augmenter pour assurer la présence de l'Etat dans tout le territoire.

2.2.1.2. PRODUCTION – INVESTISSEMENT

La promotion d'une croissance économique à base élargie nécessite la mise en œuvre de six (6) programmes qui sont : (i) la stabilité macro-économique et croissance, (ii) le développement des secteurs porteurs, (iii) le développement rural, (iv) le développement des infrastructures structurantes, (v) le développement du secteur privé, et (vi) l'ouverture à la concurrence mondiale.

Les principaux objectifs dans la mise en œuvre de ces programmes sont d'atteindre un taux de croissance économique de 8 à 10 % par an, améliorer le taux d'investissement pour atteindre 20 %, améliorer le taux d'investissement pour atteindre 20 %, promouvoir le développement touristique et écotouristique, augmenter la contribution du secteur minier dans l'économie nationale, instaurer une gestion durable, transparente et responsable des ressources halieutiques, augmenter la productivité agricole, préserver l'environnement et gérer durablement les ressources naturelles renouvelables, réhabiliter, entretenir et améliorer les réseaux de communication et de télécommunication, améliorer l'accès à l'énergie de la population, dynamiser le secteur privé afin qu'il participe à hauteur de 12 à 14 % au taux d'investissement, et renforcer les relations économiques et diplomatiques de Madagascar.

2.2.1.2.1. Principales réalisations

Les principales mesures de réforme ont porté sur l'amélioration du cadre légal, réglementaire et institutionnel dans les secteurs minier, pêche, agriculture - élevage, transport, environnement, énergie et les zones franches. Par ailleurs, des stratégies et politiques ont été élaborées pour le développement rural, le reboisement, la lutte contre la désertification, la gestion de la zone côtière, la lutte contre les déversements des hydrocarbures et la protection des consommateurs.

Les principales réalisations consistent au développement des infrastructures et à l'intensification des activités productrices, la promotion des investissements et le développement des secteurs porteurs et, à l'amélioration l'environnement favorable au développement économique.

- i. Le développement des infrastructures a porté sur la création des réserves foncières touristiques. Dans le secteur agricole les actions concernent l'importation d'engrais, la promotion de semences de base et fourragère, la création de fonds d'entretien des réseaux hydro agricoles, le développement des pistes rurales, des marchés bestiaux et des périmètres irrigués. Pour l'énergie, de nouvelles capacités ont été installées. En matière d'environnement, des sites de conservation ont été identifiés, des commissions forestières créées et des projets pilotes de restauration des bassins versants mis en œuvre. Par ailleurs, des centres de stockage de rejet et déchet marins et réserves de récupération et recyclage de substance appauvrissant en ozone ont été créés. Pour les infrastructures structurantes, les actions ont porté sur les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien des réseaux de communication et d'aménagement des villes, les travaux d'électrification rurale et le développement des services financiers postaux.
- ii. Pour la promotion des investissements et le développement des secteurs porteurs, les actions ont consisté pour le tourisme à l'identification des sites touristiques potentiels et à l'octroi d'autorisation d'exploitation. Dans le domaine minier, il s'agit de la mise en place de l'Agence de Promotion du Secteur Minier (APSM) et du Bureau de Cadastre Minier (BCM), le renforcement des associations du secteur minier. Pour le développement rural, les actions sont la promotion du financement du monde

rural, la mise en place du fonds compétitif de recherche appliquée en agriculture et la mise en vigueur du protocole standard d'exploitation et l'élaboration de permis infalsifiables pour la pêche. Pour le secteur privé, les actions ont porté sur le développement des filières porteuses, l'identification des sites industriels, l'opérationnalisation du fonds de garantie et la participation aux manifestations, conférences et réunions internationales.

- iii. Dans le cadre de l'amélioration de l'environnement favorable au développement économique, les actions réalisées sont le renforcement des systèmes d'informations minières, la mise en place du baromètre économique des entreprises à Madagascar, la sortie du guide du commerçant et de l'importateur, la mise en place du Conseil National des Normes, l'opérationnalisation du GUIDE et de CAPE dans les 6 faritany, la restructuration de la filière vanille, le renforcement des relations avec les partenaires sur le plan économique et diplomatique et la mise en œuvre de la Technologie de l'Information et de la Communication pour tous.

2.2.1.2.2. Résultats pertinents

Développement des infrastructures et intensification des activités productrices

Dans le secteur touristique, les objectifs en matière d'infrastructures sont atteints. Les actions en matière de promotion du tourisme et de l'écotourisme a permis d'augmenter le nombre de touristes de manière significative par rapport à l'année dernière et entraînant la création d'emplois permanents importants.

Dans l'agriculture- élevage, grâce aux diverses actions d'intensification et de développement des infrastructures de production, la productivité agricole a augmenté. L'objectif fixé en matière de production rizicole est presque atteint. Ces deux indicateurs se sont nettement améliorés par rapport à l'année précédente.

En matière d'environnement, les objectifs en matière de transfert de gestion des ressources naturelles marines, côtières et en matière de reboisement sont atteints permettant d'améliorer la gestion et la préservation de l'environnement d'une manière efficiente. Le nombre de PCD vert et de communes pratiquant la gestion conservatrice des eaux a augmenté mais a un niveau encore faible.

Pour les réseaux de communication, les travaux importants réalisés en matière de réhabilitation et d'entretien des routes sont encore insuffisants par rapport aux objectifs définis et a légèrement diminué par rapport à 2003. Cependant, une amélioration de l'accessibilité des communes et zones enclavées à travers les travaux entrepris sur les pistes rurales a été constatée. Le taux d'enclavement a beaucoup diminué par rapport à l'année précédente mais le nombre de communes accessibles reste encore faible. Par contre, les frais de transport ont enregistré une diminution.

Les actions d'électrification en milieu rural a entraîné l'augmentation du nombre des villages et des ménages branchés à l'électricité mais le taux d'électrification en milieu rural reste encore très faible et nécessite l'intensification des actions qui nécessitent des financements importants dans le secteur.

Dans le secteur de la poste et des télécommunications, les connexion et desserte en téléphones fixes et mobiles ont connu un développement important, qui a permis d'augmenter l'accès de la population aux services de télécommunication. Par contre, la mise en œuvre de la Technologie de l'Information et de la Communication a encore de faible résultat. L'insuffisance des financements constitue une des contraintes du secteur.

En général, les investissements sont surtout orientés vers les opérations d'identification, de viabilisation et de développement des infrastructures de base (zones industrielles, Réserves Foncières Touristiques,...). Des mesures de renforcement de la coordination technique entre d'une part les départements ministériels concernés et les Autorités municipales et d'autre part les investisseurs privés potentiels sont à entreprendre afin d'augmenter l'efficacité et l'efficience économique des investissements publics réalisés.

Promotion des investissements et développement des secteurs porteurs

Les investissements dans les secteurs du tourisme, des mines, des postes et télécommunication, de l'énergie et du secteur privé ont atteint un niveau important par rapport aux objectifs assignés pour chaque secteur. La croissance enregistrée de 5,3% sur une prévision de 6% est tirée par les investissements dont le taux est de 23,7% du PIB. Les investissements publics portent essentiellement sur la construction et la réhabilitation d'infrastructures (routes, écoles, centres de soins). Les résultats obtenus dans les principaux secteurs sont les résultats des performances réalisées au niveau d'une part des réformes économiques et d'autre part des programmes d'investissement.

Dans l'objectif de permettre au secteur privé de participer à hauteur de 12 à 14 % au taux d'investissement, les diverses mesures d'incitation pour les investissements nationaux et étrangers, ont permis d'augmenter le niveau des investissements dans les secteurs des mines, de la pêche, du tourisme, de l'agriculture et du secteur privé.

Les mesures d'amélioration d'ordre institutionnel à apporter dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP concernent le développement du système combiné d'information-décision. La conduite des processus de planification, de coordination, de programmation, de suivi et d'évaluation des activités de développement requiert la disposition d'un système d'information efficace et fiable tant au niveau national qu'au niveau sectoriel et régional. Il est important d'intensifier les actions d'information et de sensibilisation de la population, en vue de leur adhésion et mobilisation dans les activités économiques.

Amélioration de l'environnement favorable au développement économique

Les différentes mesures prises et actions entreprises pour l'amélioration de l'environnement économique ont permis d'améliorer l'allègement des différentes procédures administratives des investisseurs, relatives à la création d'entreprises, de demande d'agrément et du traitement des dossiers. Les résultats sont l'augmentation en conséquence du nombre des entreprises créées, en général et du volume des exportations textiles, en particulier.

Le développement du financement du monde rural a permis de diversifier et de transformer les produits agricoles et d'augmenter les encours de crédit malgré un taux de pénétration encore très faible.

2.2.1.3. SOCIAL

La promotion d'un système de sécurisation humaine et matérielle et de protection sociale comprend cinq (5) programmes : (i) éducation, (ii) santé, (iii) eau et assainissement, (iv) réduction de l'exclusion sociale et protection sociale, (v) diversité culturelle.

La mise en œuvre de ces programmes a pour objectifs d'assurer l'éducation fondamentale à tous les Malgaches « Education Pour Tous », assurer la qualité de l'enseignement à tous les niveaux, promouvoir la santé de la mère et de l'enfant, lutter contre la malnutrition, lutter contre les maladies transmissibles et non transmissibles, améliorer le système de performance de la santé, améliorer l'accès potable et à l'assainissement, promouvoir l'éducation non formelle, protéger les groupes vulnérables et marginalisés, prendre en compte la dimension population et genre dans le développement, développer les activités socioculturelles et sportives et, promouvoir la culture.

2.2.1.3.1. Principales réalisations

Les principales mesures de réforme entreprises dans le cadre du développement et de la promotion des systèmes de sécurisation humaine et matérielle et de protection sociale ont porté sur le renforcement du cadre institutionnel et la réforme du cadre juridique dans les domaines de la santé, sida, éducation, jeunesse et sport. Par ailleurs, des stratégies et politiques nationales ont été élaborées dans les secteurs de l'assainissement, la famille, la petite enfance, la nutrition et la protection sociale.

Les principales réalisations ont porté sur l'amélioration de l'accès aux services sociaux, le renforcement des capacités pour améliorer la capacité et la qualité des services de l'administration, l'intensification de la lutte contre les maladies et l'application d'actions spécifiques en matière de population et de protection sociale :

- i. Pour améliorer l'accès aux services sociaux, les actions ont porté sur la construction et la réhabilitation des écoles, logements des CISCO, cantines scolaires et formations sanitaires, infrastructures d'approvisionnement en eau et assainissement, infrastructures sportives, centres sociaux, édifices culturels et ouvrages publics (pistes, WC public..), la prise en charge des salaires des enseignants FRAM, la dotation de kits scolaires et de manuels pédagogiques, le renforcement du système de prise en charge des enfants malnutris et le renforcement de la maternité sans risque.
- ii. Les actions de renforcement de capacité consistent au recrutement et à la formation du personnel et des agents de l'Etat dans les domaines de l'éducation, santé, sports et jeunesse, culture, genre et développement des partenaires telles que les ONGs et associations, oeuvrant dans le domaine social comprenant les filets de sécurité et le genre et à l'amélioration des modes de gestion et d'organisation de l'administration.
- iii. Les actions de prévention et de lutte contre les principales maladies ont été intensifiées pour le paludisme, la lèpre, la tuberculose, la bilharziose, la peste, le choléra, la tungose, la cysticerose, la filiarose et la dotation en équipements, matériels sanitaires et de médicaments.
- iv. En matière de population et de protection sociale, les actions ont porté sur l'intensification des actions et le renforcement de la mise en œuvre des politiques sectorielles concernant l'alphabétisation, la famille, les enfants, la petite enfance, la nutrition, les personnes âgées, les personnes handicapées, et la création d'emplois temporaires.

2.2.1.3.2. Résultats pertinents

Amélioration des accès aux services sociaux

Les actions de distribution de kits scolaires ont entraîné une nette augmentation du taux de scolarisation dépassant les objectifs définis. Les objectifs du taux d'achèvement du primaire, du ratio élève-maître sont presque atteints. Par contre, l'objectif du taux de redoublement dans le primaire n'a pas été atteint. Les actions à mettre en œuvre doit prendre en compte l'adoption de mesures d'accompagnement pour remédier à l'insuffisance des salles de classe et d'enseignants et d'améliorer la qualité de l'enseignement dans le primaire.

Dans le domaine de la santé, les travaux de construction et de réhabilitation des centres de santé ont permis d'augmenter le nombre de CSB publics opérationnels ainsi que le ratio de population pour un CSB, mais ces taux sont encore largement inférieurs aux normes. En outre, le taux de réalisation des prescriptions médicales dans les centres de CSB s'est amélioré et l'objectif est presque atteint. Par contre, le taux des consultations externes a beaucoup régressé. Des efforts importants sont encore à faire dans l'opérationnalisation effective des centres de santé par l'amélioration des infrastructures et la dotation en équipements, matériels et médicaments nécessaires. Par ailleurs, le personnel médical est encore à renforcer en nombre et en qualification.

Le pourcentage de la population ayant un accès durable à une source d'eau potable s'est amélioré mais des efforts importants sont à entreprendre en matière d'infrastructure d'adduction d'eau potable, avec la collaboration des partenaires privés, surtout en milieu rural, où le taux de desserte est encore très bas.

Renforcement des capacités

Des actions de formation et recyclage ont été effectuées pour le personnel dans le domaine de la santé et de l'éducation mais des formations dans les domaines spécialisées de la santé sont à renforcer pour pouvoir répondre aux besoins nationaux. Dans l'éducation, pour améliorer les résultats en matière de redoublement, les manuels pédagogiques sont à renforcer et la formation des enseignants à intensifier.

Pour assurer la pérennité et durabilité des infrastructures sociales publiques, des actions de sensibilisation et de formation sont nécessaires au sein des communautés pour une gestion efficace et assurer les entretiens.

Lutte contre les maladies

Le taux de malnutrition, le taux de mortalité infanto juvénile, le taux de mortalité maternelle ont enregistré des résultats positifs par rapport aux objectifs et se sont améliorés. Concernant la santé de l'enfant et de la mère, les objectifs de couverture de vaccination des enfants en DTC 3 dans les CSB ne sont pas atteints et avec un léger recul par rapport l'année précédente. Le taux de couverture contraceptive ne s'est pas amélioré et l'objectif n'est pas atteint. Pour le sida, l'objectif en nombre des personnes ayant effectué un test volontaire et anonyme est presque atteint. Pour maintenir le taux de prévalence au Sida à son taux actuel, les actions de sensibilisation, d'informations et de communication sont à continuer surtout pour le dépistage volontaire.

Pour assurer la pérennité des actions en matière de lutte contre la malnutrition, la formation et la sensibilisation sur la population cible sont à intensifier. Contre les principales maladies transmissibles, les efforts devraient être orientés vers les actions de prévention, et d'intensification de la sensibilisation et l'information pour atteindre l'objectif de réduire les charges socio-économiques : paludisme, choléra, peste, bilharziose, lèpre, SIDA.

Population et protection sociale

Les objectifs en matière d'alphabétisation sont atteints à 70%. Si on veut atteindre les objectifs, le nombre des alphabétiseurs ainsi que les manuels en lecture et calcul sont à augmenter.

Les actions en matière de protection sociale nécessitent une meilleure ciblage des groupes d'intervention et une coordination des actions des intervenants pour une meilleure efficacité et efficacité des actions. La finalisation d'une stratégie nationale de protection sociale permettrait d'avoir un dispositif institutionnel de coordination et la définition des axes stratégiques d'intervention et des programmes et actions à mettre en œuvre.

Au terme de la revue des activités/actions au niveau de l'ensemble des secteurs sociaux, il ressort que les activités connaissent des niveaux de réalisation avancés de mise en œuvre. L'ensemble des résultats sont satisfaisants en général mais des contraintes existent surtout par rapport au budget alloué aux secteurs sociaux qui sont insuffisants par rapport aux besoins du secteur. On peut aussi relever l'insuffisance de coordination au niveau central et régional. L'augmentation du budget alloué aux secteurs sociaux est une recommandation importante pour réaliser les objectifs dans le domaine social et le renforcement des actions en milieu rural.

2.2.2. RECOMMANDATIONS

L'atteinte des objectifs de réduction de la pauvreté requiert la mise en œuvre de programmes qui répondent aux problématiques liés aux facteurs déterminants de la pauvreté : le milieu de résidence, l'existence d'infrastructures socio-économiques, le niveau d'instruction du chef de ménage, la taille du ménage, l'emploi, la maîtrise de l'inflation, l'insécurité et, la sécurisation foncière.

Les recommandations tiennent compte du niveau des réalisations et de la pertinence et l'efficacité des résultats de la mise en œuvre du DSRP et portent sur le renforcement des programmes et l'orientation des actions. Les programmes de développement à mettre en œuvre pour lutter contre la pauvreté devra en priorité tenir compte (i) des problèmes liés au monde rural où 80% de la population sont pauvres et vivent de l'agriculture, (ii) d'une bonne gestion des finances publiques de l'Etat, (iii) d'une politique de distribution de la croissance et (iv) de l'amélioration des conditions de bien – être de la population.

2.2.2.1. DEVELOPPEMENT RURAL

Compte tenu de la situation de pauvreté dans le monde rural où la majorité de la population est pauvre, le renforcement des programmes de développement rural constitue une des premières priorités de la lutte contre la pauvreté. La mise en place d'une décentralisation effective permettra de renforcer le rapprochement de l'Administration des citoyens pour une gestion plus rapprochée et efficace sur les plans de la gestion et des ressources. Le renforcement de la sécurité est nécessaire compte tenu des conséquences néfastes du phénomène sur la vie sociale et productive de la population.

Par ailleurs, afin d'améliorer la production agricole, le renforcement du programme de développement rural devra tenir compte de l'amélioration des infrastructures de production (réseaux hydrauliques, bassins versants, périmètres irrigués), du renforcement des capacités techniques et du financement du monde rural. En outre, le désenclavement des zones de production potentiels, par la réhabilitation des réseaux de communication et de télécommunication est important pour favoriser les échanges et commercialisation. L'amélioration de la sécurisation foncière permettra de résoudre les nombreux problèmes fonciers obstacles au travail de la terre.

La mise en œuvre des programmes agro-alimentaires et agro-industries dans les zones de production permettra d'intégrer l'économie rurale dans l'économie industrielle et favorisera un développement rapide de l'agriculture.

2.2.2.2. GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Une bonne gestion des finances publiques, par la maîtrise des dépenses de l'Etat, l'amélioration des politiques fiscales et la lutte contre la corruption, permettra d'améliorer les ressources de l'Etat, d'adopter une politique budgétaire harmonieuse et rationnelle et, d'améliorer l'affectation des ressources pour le renforcement des programmes prioritaires dans la lutte contre la pauvreté. La maîtrise de l'inflation constitue une des conditions de réussite de la lutte contre la pauvreté pour améliorer le pouvoir d'achat de la population, surtout en milieu urbain où les employés formels constituent sont les plus affectés par le phénomène.

2.2.2.3. POLITIQUE DE REDISTRIBUTION

Une politique de distribution équitable des résultats de la croissance doit être adoptée par le renforcement des programmes d'investissement dans les secteurs porteurs (tourisme, mines, pêche ...), la réalisation d'infrastructures publiques et privées. Les programmes d'investissements permettent d'augmenter la production, sont sources de ressources pour l'Etat et générateurs d'emplois pour la population. La réalisation d'infrastructures permettra d'améliorer la productivité et l'accès aux différents services économiques et sociaux, qui entraînera l'augmentation du revenu et de la consommation de la population.

2.2.2.4. AMELIORATION DES CONDITIONS DE BIEN-ETRE DE LA POPULATION

Le renforcement du programme d'éducation par l'universalisation de l'éducation et l'amélioration de la qualité de l'enseignement à travers l'augmentation de l'effectif du personnel enseignant et des infrastructures scolaires est important dans la lutte contre la pauvreté. Le relèvement du niveau d'instruction de la population permettra d'améliorer la qualité des ressources humaines et d'accéder à un emploi rémunérateur pour la population.

L'amélioration de la santé de la population par l'intensification de la lutte contre la malnutrition, les principales maladies, et l'amélioration de l'accès aux services sociaux, permettra d'améliorer la capacité de production et d'alléger les charges des ménages et de l'Etat. Par ailleurs, le renforcement des programmes en matière de planning familial par la régulation des naissances, l'utilisation des méthodes contraceptives modernes, la sensibilisation –information permettra d'améliorer la santé de la mère et de maîtriser la croissance démographique.

Les programmes d'accès à l'eau potable et d'électrification, en milieu rural sont à renforcer pour améliorer les conditions de bien-être de la population rurale.

2.2.3. RESULTATS DES ATELIERS REGIONAUX

Afin de cerner les réalisations régionales au cours de l'année 2004, des travaux de collecte, d'élaboration et de synthèse des informations ont été menés par le STA au niveau des six (6) Chefs lieux de Provinces durant les mois de février et mars 2005. Ces travaux ont été conduits sous la direction des Présidents des Délégations Spéciales des Provinces. Ils ont été finalisés en étroite collaboration avec les principaux responsables et acteurs de développement régionaux de tous les secteurs.

Parmi les éléments les plus pertinents des résultats des travaux de suivi du DSRP au niveau régional, il importe de constater un meilleur degré de compréhension et d'application des axes de stratégies et des programmes du gouvernement et du DSRP, l'amélioration du processus de collecte et de traitement des informations relatives aux différents secteurs nécessaires au suivi du DSRP. Cette amélioration se traduit d'une part, par une qualité appréciable des données traitées et d'autre part, par un effort de respect des directives de standardisation des formes de présentation des données à l'échelle nationale.

Toujours dans l'optique d'une meilleure performance du système de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du DSRP au niveau régional, les rencontres entre les Responsables du STA et des Régions ont été mises à profit pour présenter et discuter le développement dudit système de suivi.

Les Responsables provinciaux et régionaux ont soulevé comme contraintes le manque et l'insuffisance de moyens en ressources humaines, techniques et financiers. Le manque de moyens d'actions constitue les principaux facteurs qui entravent l'accomplissement des services publics en général et ceux en charge de la sécurité en particulier (Armée, Gendarmerie Nationale et Police Nationale).

GOVERNANCE

L'année 2004 est surtout marquée par la mise en place effective des Régions. La publication des textes y afférents ainsi que la nomination des Chefs des Régions et des autres hauts responsables régionaux traduisent la politique visant à l'amélioration de la gouvernance de proximité fixée dans le DSRP en matière de décentralisation. Les Autorités régionales nouvellement nommées ont été amenées à traiter les principales problématiques spécifiques à leurs régions respectives et d'engager les actions qu'ils jugent urgentes. Parallèlement aux actions prioritaires, ces Autorités régionales ont préparé et conduit les processus d'élaboration des Plans Régionaux de Développement (PRD).

Au sujet des PRD, la mise en œuvre d'un mécanisme d'intégration des exercices de programmation régionale dans la planification nationale est envisagée dans le cadre du processus de mise à jour du DSRP. Cette intégration consiste en l'élaboration d'une Politique d'Investissement Public compatible à la stratégie de réduction de la pauvreté basée sur le développement équilibré et harmonieux des régions.

D'autres réalisations pertinentes ont été surtout enregistrées au niveau de l'amélioration du système de gestion des finances publiques et d'exécution budgétaire. Cette amélioration se concrétise presque dans toutes les Provinces par :

- i. la sécurisation des recettes fiscales à travers l'informatisation des Centres fiscaux éparpillés dans les régions : dotation en matériels et équipements informatiques, connexion au réseau, formation du personnel ;...
- ii. une meilleure performance en matière de recouvrement fiscal par rapport aux objectifs fixés du fait entre autre de l'élargissement de l'assiette à travers l'intégration du secteur informel ; et
- iii. des meilleures qualité de service et accessibilité au profit des usagers : réduction des délais de traitement des dossiers et ouverture de nouveaux centres fiscaux.

Des actions concrètes en matière de lutte contre la corruption ont été par ailleurs relatées au niveau des services des impôts et des douanes. La réduction des risques de corruption au niveau des douanes s'accompagne d'une accélération des procédures de dédouanement dans les ports concernés.

Un manque d'informations relatives au secteur de la justice est à noter. Cette situation s'explique par la coïncidence des travaux de collecte d'informations régionales avec la période de revendications syndicales des magistrats.

PRODUCTION – INVESTISSEMENT

Des réalisations significatives ont été enregistrées au niveau de la plupart des secteurs productifs. Les résultats ainsi que les impacts obtenus varient d'une Province à l'autre. Cette situation s'explique par les spécificités régionales en terme de potentialités économiques et de réalités démographiques et naturelles.

Les résultats les plus pertinents obtenus durant l'année 2004 se résument comme suit :

- i. secteur agricole : organisation des concours agricoles, entretien et la réhabilitation des périmètres irrigués, appui à l'intensification de la production végétale à travers notamment l'acquisition de matériels agricoles et la distribution d'intrants, développement des activités génératrices de revenus dans différentes filières porteuses selon les régions, campagne de vaccination bovine, sécurisation foncière.
- ii. secteur transport et routes : renforcement des capacités institutionnelles des Directions Provinciales chargés des travaux publics, entretien des réseaux routiers et des ouvrages d'arts, aménagement des pistes rurales.
- iii. secteur environnement, eaux et forêts : transfert de gestion des forêts aux communautés locales, création de Comités locaux en charge de la lutte contre le feu de brousse et des DINA, reboisement ;
- iv. développement du secteur privé : promotion du Partenariat Public Privé à travers la mise en place des CAPE au niveau des Régions, mise en place et renforcement des capacités institutionnelles des Guichets Uniques (GUIDE) régionaux, professionnalisation des petits opérateurs par filière ; secteur commerce : application de la politique de régulation du riz durant notamment de la période de soudure (pénurie du riz durant le dernier trimestre 2004) en coordination avec les Autorités gouvernementales ;
- v. secteur tourisme : mise en place des Offices Régionaux du Tourisme (ORT), création de nouveaux établissements touristiques et hôteliers, ouverture de lignes aériennes internationale et régionale dans certains aéroports des provinces ;

En ce qui concerne les problématiques, la défaillance de la coordination intersectorielle ainsi que les contraintes d'organisation et de moyens restent persistantes. Les Autorités régionales et communales sont donc appelées à jouer des rôles beaucoup plus importants dans l'animation et la coordination des actions de développement. A cet effet, un mécanisme institutionnel approprié sera mis en place dans le cadre d'une nouvelle charte de missions et de responsabilités des principaux responsables et acteurs de développement aux niveaux central, régional et communal. Ce mécanisme institutionnel ainsi que le programme de renforcement des capacités institutionnelles des Régions et des Communes qui l'accompagne s'inscrivent dans le cadre notamment de la mise en œuvre de la nouvelle Politique d'Investissement Public compatible à la Stratégie de réduction de la pauvreté.

SOCIAL

Dans les secteurs sociaux, les résultats et les impacts marquant l'année fiscale 2004 se rapportent à l'éducation, à la santé et à l'adduction d'eau. Les réalisations au niveau des projets de développement et de sécurisation sociale tels que le FID et le SEECALINE sont elles aussi probantes.

Les résultats les plus pertinents tirés des données régionales se résument comme ci-après :

- i. secteur santé et planning familial : amélioration de l'accès aux services sanitaires de base, amélioration de l'accessibilité des médicaments essentiels en faveur des populations en général et des couches défavorisées en particulier à travers le système de participation communautaire ou FANOME, l'atteinte des objectifs du Programme Elargie de Vaccination (PEV) presque dans toutes les Provinces, l'amélioration du système d'information sanitaire par la dotation en moyens informatique (matériels et logiciels GESSIS) des Services de Santé des Districts (SSD), contrôle du niveau de prévalence du VIH/SIDA ;
- ii. secteur éducation : augmentation significative du taux de scolarisation au niveau de l'éducation fondamentale, grâce à la distribution des kits scolaires, le recrutement et la formation des maîtres et des enseignants ayant permis d'amélioration du rendement scolaire, l'augmentation de la capacité d'accueil grâce à la construction et à la réhabilitation d'écoles ; l'amélioration de l'accès et de la qualité de la formation technique et professionnelle selon les besoins des contextes socio-économiques des régions ;
- iii. sécurisation sociale : bonnes performances enregistrées au niveau des Programmes de Nutrition communautaire et scolaire, extension aux 22 Régions du Programme Filet de Sécurité (décidée par le Gouvernement en juillet 2004), l'atteinte des objectifs de l'année 2004 pour toutes les régions concernées par les principales composantes du FID (Projets Communautaires, transfert directs aux communes, réhabilitation des dégâts cycloniques,...).
- iv. secteur eau : opérations d'adduction d'eau en milieu rural intéressant notamment les régions sud de Madagascar.

2.3. ANALYSE DE LA PAUVRETE

2.3.1. CARACTERISTIQUES DE LA PAUVRETE

2.3.1.1. METHODOLOGIE DE MESURE DE LA PAUVRETE

Les normes internationales définissent les pauvres, comme les individus dont les ressources sont insuffisantes pour consommer, en plus des éléments non alimentaires indispensables, une ration alimentaire de 2133 calories par jour, le minimum censé être nécessaire pour entretenir une vie normale et active.

En appliquant la définition susmentionnée, le seuil de pauvreté a été évalué à 199.720 Ariary (988.600 Fmg) par an par individu en 2001. Ce seuil a été actualisé avec le taux d'inflation sur les prix à la consommation pour avoir les indicateurs pour les années suivantes. La consommation par tête utilisée pour déterminer les différents indicateurs intègre non seulement les dépenses monétaires et les différentes autoconsommations réalisées par les membres du ménage et des différentes autoconsommations alimentaires évaluées au prix du marché, mais aussi les différents éléments qui peuvent influencer les conditions de vie des ménages comme le loyer imputé et les valeurs locatives des biens durables possédés par le ménage.

Deux indicateurs sont les plus souvent utilisés avec cette méthode. D'une part l'incidence de la pauvreté (P0) donne la proportion des individus qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et qui peuvent être qualifiés comme pauvres. D'autre part, l'intensité de la pauvreté (P1) donne la moyenne des écarts de la consommation des pauvres exprimée en pourcentage du seuil de pauvreté. En d'autres termes, l'intensité de la pauvreté donne l'écart de la population pauvre par rapport au seuil de pauvreté. Plus elle est élevée plus la population pauvre est loin du seuil.

2.3.1.2. PROFIL DE LA PAUVRETE

La pauvreté à Madagascar, comme dans plusieurs pays africains, est un phénomène rural et connaît des variations importantes d'une région à l'autre ainsi que suivant les secteurs d'activité des chefs de ménage.

2.3.1.3. EVOLUTION DE LA PAUVRETE A MADAGASCAR

L'évolution de l'incidence de la pauvreté est le reflet de l'évolution de la situation économique à Madagascar. Après le passage au taux de change flottant en 1994, le taux de pauvreté s'est aggravé entre 1993 et 1997. Avec les améliorations économiques, le taux de pauvreté a commencé à décroître régulièrement entre 1997 et 1999. Entre 1999 et 2001, avec un taux de croissance annuel de plus de 5%, le taux de pauvreté est passé en dessous de 70%. Mais, on a pu constater qu'entre ces deux années le décalage entre riche et pauvre s'est aggravé. En fait, la croissance profitait surtout aux riches. En 2002, la crise sociale que le pays a subie a fait remonter le ratio de pauvreté à 80,7%. La relance de l'économie en 2003 a fait fléchir le ratio de pauvreté à 73,6%. Les individus vivant en milieu urbain ont plus profité de cette croissance. En effet, l'amélioration constatée est plus substantielle en milieu urbain qu'en milieu rural. Entre 2003 et 2004, la situation économique a été marquée par la dépréciation de la monnaie locale en début d'année, la hausse du prix du riz qui a généré une situation de hausse généralisée des prix. Il est constaté une hausse de la pauvreté car l'inflation détériore le pouvoir d'achat des salariés. Ainsi, entre 2003 et 2004, le ratio de pauvreté a augmenté de 73,6% à 74,1%. Cette hausse du ratio de pauvreté est plus remarquable en milieu urbain car ce sont surtout les salariés (individus à revenus fixes) qui subissent les effets néfastes de l'inflation contrairement aux indépendants (individus à revenus variables) qui peuvent en profiter.

Tableau 1 : Evolution du ratio (%) de pauvreté de 1993 à 2004

	1993	1997	1999	2001	2002	2003	2004
Madagascar	70,0	73,3	71,3	69,6	80,7	73,6	74,1
Antananarivo	68,0	66,4	61,7	48,3	66,0	56,2	56,7
Fianarantsoa	74,2	75,1	81,1	83,2	91,0	85,5	85,7
Toamasina	77,9	79,8	71,3	82,3	86,3	78,7	80,1
Mahajanga	53,2	73,8	76,0	72,4	89,1	84,3	84,5
Toliara	81,1	82,0	71,6	76,1	81,2	75,0	75,2
Antseranana	60,2	62,3	72,6	69,2	83,7	78,5	78,7
Urbain	50,1	63,2	52,1	44,1	61,6	51,8	54,0
Antananarivo	42,4	52,0	43,3	28,3	51,2	42,0	44,0
Fianarantsoa	64,9	83,1	55,8	59,8	78,5	71,6	72,6
Toamasina	55,8	76,3	52,6	60,1	66,9	53,1	59,4
Mahajanga	37,3	68,2	65,2	49,8	71,0	66,8	67,6
Toliara	66,9	69,1	66,5	53,3	58,3	44,1	45,4
Antseranana	49,5	27,0	31,3	30,1	62,5	52,9	54,1
Rural	74,5	76,0	76,7	77,1	86,4	80,1	80,0
Antananarivo	76,2	72,1	69,3	56,7	72,3	62,2	62,0
Fianarantsoa	75,3	73,6	85,9	87,9	93,5	88,3	88,3
Toamasina	81,1	80,8	76,4	87,9	91,9	86,2	86,2
Mahajanga	56,7	75,1	78,8	78,4	93,8	88,9	88,9
Toliara	84,2	84,9	73,1	83,3	87,5	83,5	83,3
Antseranana	63,7	69,5	80,6	79,0	88,6	84,3	84,3

Source INSTAT/DSM

L'intensité de la pauvreté s'est aussi intensifiée entre 2003 et 2004. Même si l'écart entre la population pauvre et le seuil de pauvreté s'est élargi il a été atténué par l'entrée des individus au bord du seuil qui entre dans la catégorie de la population pauvre après le choc économique de 2004. Ce phénomène est plus marqué en milieu urbain qu'en milieu rural comme évoqué auparavant.

Tableau 2 : Evolution de l'intensité de la pauvreté (%)

	2001	2002	2003	2004
Madagascar	34,8	47,6	40,8	41,6
Antananarivo	21,0	33,7	27,4	28,0
Fianarantsoa	45,4	57,6	50,9	52,1
Toamasina	44,1	51,7	43,9	44,8
Mahajanga	35,1	57,5	51,4	52,3
Toliara	39,2	47,4	39,3	40,0
Antseranana	28,9	51,4	45,7	46,4
Urbain	18,3	29,3	22,9	23,4
Antananarivo	10,4	23,1	17,7	18,1
Fianarantsoa	25,5	42,4	34,1	34,6
Toamasina	28,4	33,2	26,8	27,3
Mahajanga	17,3	33,6	27,2	27,7
Toliara	25,4	25,1	18,8	19,2
Antseranana	8,7	28,1	20,5	20,9
Rural	39,7	53,0	46,1	47,0
Antananarivo	25,5	38,1	31,5	32,2
Fianarantsoa	49,4	60,7	54,3	55,6
Toamasina	48,2	57,1	48,9	49,9
Mahajanga	39,9	63,8	57,7	58,8
Toliara	43,5	53,5	44,9	45,7
Antseranana	34,0	56,7	51,4	52,2

Source INSTAT/DSM

2.3.1.4. ANALYSE SPATIALE DE LA PAUVRETE

La pauvreté à Madagascar reste toujours un phénomène essentiellement rural. En effet, 80% de la population rurale sont pauvres contre 54% pour le milieu urbain. Dans tous les faritany, sauf à Antananarivo, le milieu rural présente un taux de pauvreté de plus de 80%. A Fianarantsoa, ce taux atteint 88%.

Cette analyse se confirme lorsqu'on regarde la contribution du milieu rural dans la pauvreté nationale. En effet, 83% de la population pauvre vit dans le milieu rural. Parmi les faritany, c'est le faritany de Fianarantsoa qui contribue le plus, bien que ce faritany soit moins peuplé que le faritany d'Antananarivo.

Tableau 3 : Répartition de la population pauvre et de la population selon les strates

	Population pauvre			Population		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Antananarivo	5,2	17,6	22,8	8,5	20,3	28,8
Fianarantsoa	3,4	20,3	23,8	3,4	17,2	20,7
Toamasina	3,0	14,4	17,4	3,7	12,5	16,2
Mahajanga	2,1	10,3	12,4	2,3	8,8	11,1
Toliara	2,2	13,8	16,0	3,5	12,6	16,1
Antseranana	1,0	6,6	7,6	1,3	5,9	7,2
Total	17,0	83,0	100,0	22,7	77,3	100,0

Source INSTAT/DSM

2.3.1.5. EVOLUTION DE LA PAUVRETE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE DU CHEF DU MENAGE :

Ce sont les ménages du secteur primaire qui enregistrent le taux de pauvreté le plus élevé. En effet, ces individus vivent en général en milieu rural où les gens sont majoritairement pauvres. C'est le secteur tertiaire composé en général de commerçants qui présentent le ratio de pauvreté le plus faible avec 42,8%. En termes d'évolution, ce sont surtout les ménages des secteurs secondaire et tertiaire qui ont les plus subi le choc économique en 2004. En effet, ces ménages sont en général des salariés dont l'évolution des revenus n'a pas suivi l'évolution des coûts de la vie.

Tableau 4 : Evolution de la pauvreté selon le secteur d'activité du chef du ménage

Année	1993	1997	1999	2001	2002	2003	2004
	Ratio de pauvreté (%)						
Secteur primaire	73,7	76,5	77,5	84,5	90,8	86,7	86,8
Secteur secondaire	53,1	54,2	56,7	41,3	65,3	51,6	52,6
Secteur tertiaire	47,0	62,5	52,0	35,1	55,4	41,2	42,8
Non classés	55,4	67,1	61,5	45,8	63,8	53,2	53,4
Ensemble	70,0	73,3	71,3	69,6	80,7	73,6	74,1
	Intensité de pauvreté (%)						
Secteur primaire	32,6	35,5	36,6	44,3	58,1	51,4	52,5
Secteur secondaire	20,3	22,4	23,4	15,0	28,9	20,7	21,1
Secteur tertiaire	15,5	28,5	20,9	13,4	22,7	16,2	16,5
Non classés	23,6	29,0	28,4	20,2	27,9	20,3	20,5
Ensemble	30,3	33,6	32,8	34,8	47,6	40,8	41,6

Source INSTAT/DSM

Référence : Chocs communautaires, avoires des ménages et bien-être économique à Madagascar. Bradford Mills, Carlo del Ninno, et Harivelo Rajemison. 2004.

2.3.2. FACTEURS DETERMINANTS DE LA PAUVRETE

Le taux d'incidence de la pauvreté varie fortement selon le milieu. La proportion des pauvres dans la Capitale est en effet estimée à cinq fois moindre par rapport à d'autres zones comme en milieu rural du faritany de Fianarantsoa, de Toliara ou de Toamasina.

Dans les zones à faible taux de pauvreté, force est de constater une taille moyenne des ménages significativement inférieure à la moyenne nationale. De plus, les chefs de ménage y semblent plus instruits, et ont en terme de proportion moins d'enfants de moins de cinq ans.

Tableau 5 : Taux d'incidence de pauvreté et quelques caractéristiques des ménages par faritany et milieu

Faritany/Milieu	Taux d'incidence de la pauvreté	Taille moyenne	Pourcentage des CM sans instruction	Proportion moyenne d'enfant de moins de 5 ans	Proportion d'enfant entre 5 et 14 ans dans le ménage
Tana Urbain	0.501	4.6	0.203	0.159	0.249
Tana Rural	0.567	4.8	0.261	0.173	0.256
Capitale	0.150	4.3	0.103	0.120	0.203
Fianar Urbain	0.598	4.6	0.236	0.157	0.263
Fianar Rural	0.879	5.1	0.405	0.167	0.285
Toamasina Urbain	0.608	4.4	0.183	0.153	0.234
Toamasina Rural	0.879	4.7	0.472	0.180	0.272
Mahajanga Urbain	0.496	4.3	0.149	0.150	0.265
Mahajanga Rural	0.784	4.9	0.411	0.165	0.295
Toliara Urbain	0.525	4.7	0.330	0.151	0.284
Toliara Rural	0.833	4.7	0.620	0.167	0.296
Antseranana Urbain	0.301	4.3	0.224	0.146	0.252
Antseranana Rural	0.790	4.4	0.415	0.188	0.270

Source INSTAT/DSM

CN : Chef de ménage

Un programme simple d'analyse en composantes principales nous fournit quelques différences fondamentales sur les zones réparties en faritany et milieu de Madagascar. En effet, la Capitale se distance des zones rurales de tous les cinq autres faritany en termes de taux de pauvreté. Les zones rurales de ces cinq faritany présentent un taux de pauvreté similaire mais la difficulté demeure dans des zones plus peuplées comme Fianarantsoa ou Mahajanga.

On se propose alors de trouver des relations entre pauvreté, les caractéristiques du ménage et les infrastructures socio-économiques disponibles dans le voisinage immédiat du ménage. En d'autres termes, on se demande si l'existence de telle infrastructure, ou un caractère du chef de ménage (instruit, de sexe féminin) accroît ou décroît la probabilité d'être pauvre.

La taille du ménage, une proportion élevée d'enfants, un éloignement du fokontany intermédiaire (pas trop enclavé) et l'habitation dans les faritany de Fianarantsoa et de Toamasina augmentent la probabilité d'être pauvres. Par contre, elle se réduit significativement si le chef de ménage atteint un niveau de scolarité primaire ou plus. L'emploi joue aussi un rôle important dans toute stratégie de réduction de la pauvreté. En effet, les ménages non agricoles ont une faible probabilité d'être pauvres. Certaines infrastructures socio-économiques jouent aussi un rôle non négligeable notamment l'existence d'entreprise de taille élevée et la disponibilité de l'eau de la JIRAMA dans le fokontany.

En guise d'illustration, une personne de plus dans le ménage accroîtra la probabilité d'être pauvre de 7%. Par contre, l'existence d'une entreprise de taille supérieure à 50 effectifs, la réduira de 12%.

Tableau 6 : Effet sur la probabilité d'être pauvre

	Effet sur la probabilité d'être pauvre	Std. Err.	z	P>z
Taille du ménage	0.069	0.005	14.53	0
Niveau d'instruction				
Niveau primaire	-0.105	0.021	-4.97	0
Niveau secondaire ou plus	-0.325	0.024	-12.11	0
Zones				
Fianarantsoa	0.182	0.025	6.97	0
Toamasina	0.166	0.026	6.24	0
Antseranana	-0.139	0.028	-4.76	0
Caractéristiques des ménages				
Proportion d'enfants de moins de cinq ans	0.629	0.055	11.42	0
Proportions d'enfants entre 5 et 14 ans	0.485	0.049	9.94	0
Non existence d'électricité	0.308	0.021	13.53	0
Indices d'éloignement				
Indices 3	0.161	0.037	4.22	0
Indices 4	0.079	0.032	2.49	0.013
GSE				
Travail autre qu'exploitant agricole, pêche et éleveur	-0.206	0.022	-9.27	0
Infrastructure				
Existence d'eau du JIRAMA	-0.157	0.030	-5.25	0
Existence d'une entreprise employant plus de 50 personnes	-0.120	0.023	-5.25	0
Existence d'une ligne téléphonique	-0.077	0.029	-2.63	0.009

Source INSTAT/DSM

Il résulte de ces résultats que le désenclavement et l'implantation des infrastructures socio-économiques sont importants pour les stratégies de réduction de la pauvreté mais d'autres caractéristiques jouent des effets plus importants. A ce titre, la planification familiale et l'accès à l'éducation doivent prendre le rôle moteur. Ce qui ne manquera pas à l'individu de pouvoir postuler un emploi plus rémunérateur, un véritable instrument de lutte contre la pauvreté.

2.3.3. ANALYSE DE LA REDISTRIBUTION DE LA CROISSANCE: IMPACTS SUR LES PAUVRES

Dans ce paragraphe, les informations sur les croissances (ou décroissances) économiques et les consommations passées des ménages sont mobilisées pour estimer les niveaux des indicateurs de pauvreté en 2003. Il s'agit de lier les taux de croissances d'un secteur donnée et les consommations des ménages qui ont des individus qui profitent des salaires ou des rémunérations des capitaux de ce secteur. La classification par décile de consommations sert à prendre en compte les effets de la redistribution.¹ Il est réaliste de présumer que le niveau de vie est une variable prépondérante sur la distribution des fruits de la croissance. Enfin, les types de croissance sont considérés par l'inclusion d'une variable dichotomique qui vaut 1 pour les périodes 1999, 2001, 2003 et 0 ailleurs.²

2.3.4. LIENS ENTRE LA PAUVRETE ET LA VULNERABILITE

La *vulnérabilité* aux chocs est un facteur important de la pauvreté. La vulnérabilité est définie comme la probabilité ex-ante d'être pauvre pendant les périodes suivantes. Les ménages pauvres à Madagascar sont soumis à des chocs variés qui contribuent à les enfoncer dans des pièges à pauvreté. Ils sont d'ordre économique, social ou lié aux catastrophes naturelles

¹ On ne peut pas aller au delà des classifications par décile par soucis de significativité. On suppose que les distributions intra déciles restent constantes

² Le modèle économétrique retenu est un modèle d'imputation de consommation et non un modèle explicatif de consommation.

2.3.4.1. RISQUES

Les risques consistent en des événements incertains qui peuvent menacer le bien-être des populations.

Ils peuvent être classés en risques collectifs et en risques individuels :

- Risques collectifs : les variations de prix, les catastrophes naturelles, les maladies du bétail et des plantes et les crises politiques ou les politiques inappropriées.
- Risques individuels : les maladies infectieuses (la malaria, la tuberculose la typhoïde et le choléra), le non achèvement du cycle primaire, le travail dans le secteur informel et l'insécurité, les pertes d'emploi

2.3.4.2. CAUSES DE VULNERABILITE

Les causes de la vulnérabilité aux chocs sont nombreuses :

- La dépendance spatiale et temporelle par l'étendue du choc sur de trop vastes zones géographiques qui réduisent l'effectivité des réseaux d'assurance mutuelle locaux. La plupart des chocs montrent de fortes corrélations positives à travers les années; en d'autres termes, la présence d'un type précis de choc une année donnée accroît la probabilité d'un choc les années suivantes ;
- Le manque de capital matériel et humain (par exemple, un capital santé et éducation) ;
- Les mauvaises infrastructures et le manque de communication ont un impact sur la transmission des prix, ceci entrave le développement et ralentit l'atténuation des chocs par le marché.

2.3.4.3. INDICATEURS DE VULNERABILITE

Les principaux indicateurs de vulnérabilité sont :

- au niveau des communes: l'absence d'infrastructures sociales, économiques et de transport, l'éloignement
- au niveau des ménages : l'absence d'éducation, la dépendance dans l'agriculture, la taille du ménage supérieure à 7, l'absence de travail à plein temps

2.3.4.4. VULNERABILITE PAR GROUPE D'AGE

On considère comme vulnérables les personnes ou familles dont la probabilité de devenir pauvre dans une année donnée est plus de 50%. La plupart des ménages qui vivent dans les zones rurales ont des dépenses par tête qui les placent en dessous du seuil de pauvreté.

Les enfants de moins de cinq ans sont particulièrement vulnérables. Ils sont affectés tout particulièrement par la malnutrition et les maladies infectieuses. Les enfants de moins de cinq ans qui souffrent de malnutrition chronique sont plus susceptibles que les autres d'attraper des maladies infectieuses

Les enfants de 5 à 14 ans sont aussi affectés par la malnutrition et les carences alimentaires. L'abandon scolaire est un risque important pour les enfants en âge scolaire. Les enfants de 5 à 14 ans sont aussi soumis au risque de marginalisation.

Les principaux risques auxquels sont confrontés les jeunes de 15 à 24 ans sont les maladies sexuellement transmissibles et le chômage.

Pour la population de 25 à 60 ans, le taux de prévalence de la syphilis augmente par rapport au groupe précédent.

Les plus de 60 ans sont confrontés au risque de perte de revenus ou de capacité de travail.

Les handicapés adultes constituent une population plus susceptible que le reste de la population de souffrir de la pauvreté, du chômage, de l'exclusion sociale et du manque d'accès aux services publics.

Les femmes sont confrontées à des risques de mortalité à l'accouchement. Elles souffrent aussi de malnutrition pendant la grossesse et la période d'allaitement. Parmi les femmes enceintes. Les femmes ont aussi un accès bien plus limité que les hommes à la terre. Les femmes qui ont un emploi dans le secteur formel touchent en moyenne un salaire qui est de 20% plus faible que celui des hommes. Les femmes qui terminent le cycle d'éducation primaire ont plus de difficultés à trouver un emploi que les hommes dans le secteur formel.

2.3.5. EVALUATION DE LA STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE (PAR RAPPORT AUX 31 INDICATEURS)

Les niveaux des indicateurs sociaux de 2004 reflètent les priorités du gouvernement à savoir le désenclavement, l'éducation et la santé. En effet, on remarque une amélioration du taux net de scolarisation, du taux d'achèvement du primaire, du taux de vaccination et du taux d'enclavement. Ces améliorations dans les secteurs sociaux résultent de la volonté de l'Etat à développer ces secteurs. En effet, le budget affecté à ces

secteurs n'a cessé d'augmenter depuis 2001. L'accroissement a été très remarquable entre 2003 et 2004. L'indice du budget de l'éducation est passé de 101,5 à 140,3 et celui de la santé de 110,5 à 117,5.

Toutefois, cet effort ne se traduit pas encore en un relèvement du bien-être de la majorité. En effet, on estime à 74,1 % la proportion de Malagasy vivant en dessous du seuil de pauvreté. Après la crise de 2002, les conditions socio-économiques ont connu un redressement ; le taux de pauvreté s'est établi à 73,6% en 2003. Cette tendance a subi les conséquences inflationnistes des chocs extérieurs (hausse des prix du pétrole et du riz) en 2004. Le taux de pauvreté s'est augmenté de 0,5 point contre une prévision de 1,8 point au mois de mai 2004 (cf. Premier Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, juillet 2004). L'économie a enregistré une croissance de 5,3% excédant largement le taux d'accroissement démographique (2,8%). Ceci résulte essentiellement de la hausse de la production agricole, de la bonne performance du secteur bâtiment et de la filière textile. L'augmentation des exportations et de l'indice de production agricole confirme ce résultat.

Un taux de croissance réel supérieur au taux d'accroissement démographique accompagné d'une augmentation du taux d'incidence de la pauvreté entraîne forcément un accroissement de l'inégalité des revenus, c'est-à-dire un écart de plus en plus prononcé entre les plus riches et les plus pauvres. L'augmentation du taux de pauvreté a été due essentiellement à l'inflation pendant l'année 2004 et qui touchait surtout le milieu urbain. En effet, ce sont les individus à revenus fixes (notamment les salariés) qui subissent les plus l'effet de l'inflation. Certains agriculteurs ont bénéficié de l'augmentation des prix aux producteurs notamment du prix du riz. Ainsi, il est important pour le gouvernement de lutter contre l'inflation, source aggravant la pauvreté. Il est aussi à remarquer que le désenclavement n'a pas d'effet immédiat sur l'accroissement du pouvoir d'achat de la population. Il faut en effet un peu plus de temps pour la communauté pour s'ajuster et répondre positivement (changement de cultures, ajustement des prix, situation plus concurrentielle qu'oligopolistique, migration etc.).

3. OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT, AXES STRATEGIQUES ET OBJECTIFS GLOBAUX A MOYEN TERME

Eu égard à l'évolution de la situation de pauvreté à Madagascar et compte tenu de la nécessité de renforcer les actions de réforme et de développement économique engagées par le Gouvernement, les trois (3) axes stratégiques ainsi que les quinze (15) programmes gouvernementaux définis dans la version juillet 2003 du DSRP restent d'actualité. Mais dans l'objectif d'améliorer l'efficacité, la cohérence et la pertinence des actions gouvernementales, des améliorations sont apportées au niveau des sous-programmes et des actions prioritaires du gouvernement.

Les améliorations apportées résultent notamment de la prise en compte (i) de la Vision « Madagascar Naturellement » et de la Politique Générale de l'Etat définies par le Président de la République, et (ii) des réalisations enregistrées durant la première année de mise en œuvre du DSRP. Les objectifs spécifiques à réaliser aux niveaux des différents secteurs permettant l'atteinte des objectifs globaux de développement font par conséquent l'objet d'une actualisation. Les améliorations apportées cadrent dans l'optique non seulement d'une visibilité accrue et d'une meilleure articulation des actions mais aussi et surtout d'un système de suivi et d'évaluation adéquat et plus performant.

L'atteinte des objectifs globaux et spécifiques cités ci-après s'effectue à travers la réalisation des différents programmes nationaux et sectoriels. Les programmes du Gouvernement et les activités prioritaires pour la période de 2005-2007 ainsi que les indicateurs de performance y afférents sont présentés dans la partie 5 du présent document.

3.1. AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION N°1 : RESTAURER UN ETAT DE DROIT ET UNE SOCIETE BIEN GOUVERNANCEE

Cet axe, dont l'objectif est d'assurer un environnement favorable au développement rapide et durable, regroupe un ensemble d'actions qui ont trait à l'amélioration, à la modernisation et au renforcement d'un cadre institutionnel de bonne gouvernance. Cet axe permettra (i) à l'Etat notamment d'assumer avec efficacité et dans la transparence son rôle de facilitateur et d'animateur de l'économie, et (ii) au secteur privé de créer les richesses et l'emploi, (iii) à la société civile d'assurer l'intermédiation entre les citoyens et l'Etat, d'expliquer, sensibiliser la population sur leurs droits et responsabilités.

Pour la restauration d'un Etat de droit et afin d'assurer une société bien gouvernée, le Gouvernement a défini quatre (4) objectifs globaux présentés ci-après :

3.1.1. OBJECTIF GLOBAL N° 1 : REUSSIR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'atteinte de cet objectif passe par l'accomplissement des objectifs spécifiques suivants :

- Développer et mettre à jour une stratégie nationale de lutte contre la corruption
- Renforcer le cadre légal de la lutte contre la corruption
- Mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption
- Préparer et exécuter la réforme de la fonction publique

3.1.2. OBJECTIF GLOBAL N° 2 : RESPECTER LA DEMOCRATIE

La mise en œuvre de l'objectif de respecter la démocratie sera basée sur la réalisation des objectifs spécifiques ci-après :

- Améliorer l'organisation et le fonctionnement du Conseil National Electoral
- Réduire les contestations relatives aux listes électorales
- Réduire les contestations relatives aux opérations électorales
- Lutter contre la corruption en matière électorale
- Régulariser la situation administrative des citoyens en âge de voter
- Appuyer les actions d'information, d'éducation et de communication en faveur de la prise de responsabilité des populations dans la vie publique et politique des communautés et de la Nation (Favoriser la prise de responsabilité des citoyens dans la vie publique)

3.1.3. OBJECTIF GLOBAL N° 3 : INSTAURER L'ETAT DE DROIT ET REUSSIR LA RATIONALISATION DES ACTIVITES ADMINISTRATIVES ET LA MISE EN PLACE DE L'E-GOUVERNANCE

Afin d'instaurer un Etat de droit et réussir la rationalisation des activités administratives et la mise en place de l'E-Gouvernance, les objectifs spécifiques à atteindre consistent notamment à :

- Eliminer les dysfonctionnements et des lourdeurs administratives
- Fiabiliser, sécuriser et assurer la rapidité de traitement des activités administratives
- Réduire les dysfonctionnements dans l'Administration territoriale
- Améliorer le fonctionnement de l'Administration
- Moderniser l'Administration
- Renforcer le partenariat Etat/travailleurs /investisseurs et assurer la participation des partenaires sociaux au développement pour accroître la productivité
- Assurer que les règles du marché du travail favorisent la compétitivité et l'emploi tout en protégeant les droits fondamentaux des travailleurs
- Promouvoir la formation professionnelle et la création d'emplois
- Assurer la sécurité des personnes, de leurs biens et de leurs activités de production
- Améliorer l'image de la police nationale
- Renforcer la protection de la population contre les risques et les catastrophes
- Revaloriser l'appareil « Défense » garant de la souveraineté nationale
- Renforcer la contribution des Forces Armées aux actions de développement socio-économique
- Réhabiliter les fonctions et les infrastructures judiciaires et pénitentiaires à l'échelle nationale
- Réhabiliter et organiser la commission nationale des droits de l'homme : volet éducatif
- Accélérer le traitement de dossiers auprès des Tribunaux
- Améliorer l'environnement juridique et judiciaire notamment dans le domaine économique
- Humanisation de la détention.

3.1.4. OBJECTIF GLOBAL N° 4 : RAPPROCHER LE GOUVERNEMENT DES CITOYENS PAR LES BIAIS DE LA DECENTRALISATION ET LA DECONCENTRATION

La déconcentration /décentralisation de l'administration publique permet le développement de services de qualité et de proximité. Aussi, les objectifs spécifiques suivants seront-ils mis en oeuvre:

- Renforcer les capacités d'intervention du Département ministériel chargé de la décentralisation et du développement des Régions et des Communes.
- Faire des communes et des régions des acteurs potentiels du développement.
- Renforcer les capacités financières des collectivités.
- Renforcer les compétences des CTD dans la gestion des services de proximité
- Renforcer les capacités d'intervention et d'appui conseil des services déconcentrés.

3.2. AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION N°2 : SUSCITER ET PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ECONOMIQUE A BASE SOCIALE TRES ELARGIE

L'axe stratégique n°2 requiert la réalisation des objectifs globaux qui sont non seulement cohérents mais aussi et surtout complémentaires. Ces objectifs globaux consistent notamment à : (i) Mettre en place un environnement macro-économique favorisant une croissance accélérée et soutenue; (ii) Faire des secteurs porteurs un levier de développement durable (iii) Accélérer le développement rural tout en préservant et valorisant l'environnement ; (iv) Dynamiser le secteur privé afin qu'il participe à hauteur de 12 à 14 % aux taux d'investissement ; (v) Améliorer l'accès de la population aux services et infrastructures structurantes en tant que vecteur de développement ; et (vi) Développer les relations internationales et régionales pour une plus grande ouverture sur les plans économique, culturel et social.

3.2.1. OBJECTIF GLOBAL N° 1 : METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE FAVORISANT UNE CROISSANCE ACCELEREE ET SOUTENUE

Pour atteindre un rythme de croissance élevé de l'ordre de 8 à 10% par an, le Gouvernement accentuera ses efforts sur l'extension du champ des investissements par l'instauration et le renforcement de la stabilité macroéconomique et par une plus grande ouverture et diversification de l'économie.

En vue de la réalisation de cet objectif global, les objectifs spécifiques ci-après seront poursuivis :

- Elaborer le cadre et la prévision macroéconomique à moyen terme compatible avec la stratégie de réduction de la pauvreté et au maintien des grands équilibres
- Disposer d'instruments d'analyse, de coordination, de suivi et d'évaluation des politiques et des stratégies de développement sectoriel et régional
- Mettre en œuvre un système d'information fiable nécessaire à la connaissance de la situation économique et financière du pays
- Mettre en œuvre une Politique budgétaire comme instrument d'orientation et de promotion de l'économie impliquant une augmentation des recettes et une maîtrise des dépenses publiques conformes aux objectifs globaux et sectoriels prioritaires
- Mettre à jour et réaliser de façon optimale le programme de privatisation

3.2.2. OBJECTIF GLOBAL N° 2 : FAIRE DES SECTEURS PORTEURS UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU BENEFICE DIRECT DE LA POPULATION

Les objectifs ambitieux de croissance économique requièrent un niveau important d'investissement. A ce titre, les objectifs spécifiques ci-après sont prioritairement visés :

- Diversifier, valoriser les produits touristiques et vulgariser la destination Madagascar pour convaincre les prescripteurs de voyages et le public international
- Normaliser les activités, établissements, produits et sites touristiques pour les rendre compétitifs
- Rendre saine la destination Madagascar par la lutte contre les fléaux touristiques (tourisme sexuel, trafic de drogue, pédophilie, le sida, l'exploitation sexuelle des enfants,...)
- Rendre sûre la destination Madagascar par la maîtrise des activités touristiques à risques pour l'homme et l'environnement
- Promouvoir les investissements et développer les infrastructures touristiques
- Assurer la bonne gouvernance dans le secteur tourisme
- Augmenter la contribution du secteur minier à la valeur ajoutée nationale
- Assurer un environnement sain et sécurisé du secteur minier et des industries connexes
- Réduire les trafics des substances minières
- Renforcer la collaboration avec les partenaires techniques et financiers pour assurer une gestion transparente et rationnelle des ressources halieutiques et en assurer leur pérennité
- Promouvoir les investissements directs étrangers et/ou nationaux notamment dans les industries manufacturières
- Promouvoir le Partenariat entre l'Etat et le Secteur Privé dans les secteurs artisanat et industries manufacturières

3.2.3. OBJECTIF GLOBAL N° 3 : ACCELERER LE DEVELOPPEMENT RURAL TOUT EN PRESERVANT ET VALORISANT L'ENVIRONNEMENT

Le développement rural constitue le pilier du développement économique de Madagascar. Aussi, les objectifs spécifiques suivants seront-ils mis en œuvre dans le cadre de cet objectif global:

- Assurer la bonne gouvernance dans le secteur Agricole
- Promouvoir la diversification et la transformation des produits agricoles en encourageant les investissements en zone rurale et le partenariat entre les groupements de paysans, les associations villageoises et le secteur privé
- Atteindre les normes internationales de qualité pour développer les exportations agricoles et agro-industrielles
- Augmenter la productivité Agricole
- Faciliter l'accès des populations au capital foncier

- Assurer la bonne gouvernance à tous les niveaux de responsabilité en matière d'environnement, des eaux et forêts
- Augmenter la surface des aires protégées
- Conserver et valoriser l'importance et la qualité des Ressources Naturelles pour permettre une croissance économique durable et une meilleure qualité de vie
- Assurer les besoins sociaux et économiques, écologiques de la population en ressources forestières, sols et eaux
- Intégrer la dimension environnementale dans les politiques et actions de développement sectoriel et dans les planifications locales, communales et régionales

3.2.4. OBJECTIF GLOBAL N° 4 : DYNAMISER LE SECTEUR PRIVE AFIN QU'IL PARTICIPE A HAUTEUR DE 12 A 14 % AUX TAUX D'INVESTISSEMENT

Les objectifs spécifiques à atteindre en vue de la réalisation de cet objectif global consistent à :

- Promouvoir les investissements privés, nationaux et étrangers ainsi que le partenariat entre l'Etat et le secteur privé
- Assurer la bonne gouvernance dans le secteur de l'Industrie, du Commerce et du Développement du Secteur Privé

3.2.5. OBJECTIF GLOBAL N° 5 : AMELIORER L'ACCES DE LA POPULATION AUX SERVICES ET INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES EN TANT QUE VECTEUR DE DEVELOPPEMENT

Pour la réalisation de cet objectif global, les objectifs spécifiques ci-après sont visés :

- Améliorer l'accès de la population dans les zones rurales aux services et infrastructures de transport
- Assurer la praticabilité des Routes Nationales
- Assurer l'entretien de l'ensemble du réseau routier et le bon état du service des ouvrages d'art
- Améliorer la gestion, la productivité, l'efficacité et la sécurité du système de transport
- Renforcer la capacité nationale en matière de météorologie
- Renforcer la gestion et la réglementation des infrastructures et des services urbains
- Créer un environnement d'infrastructures et de services urbains propices au développement
- Sécuriser les agglomérations
- Mettre en place une réforme Institutionnelle et organisationnelle afin de permettre le développement du secteur énergie et créer un environnement favorable aux investisseurs
- Augmenter l'accès à l'électricité à Madagascar
- Gérer rationnellement l'énergie et l'environnement
- Fournir aux consommateurs finaux et au pays un système d'approvisionnement en produits pétroliers
- Développer les services du secteur postal
- Promouvoir les TIC pour tous
- Développer le Backbone national de Télécommunication
- Assurer la connexion internationale par fibre optique
- Mettre en place le Technopôle en partenariat avec le secteur privé.
- Promouvoir et garantir l'accès à l'information pour tous et la libre expression dans les médias
- Promouvoir le développement des services multimédia et des TIC
- Assurer une communication active pour le progrès social et le développement économique

3.2.6. OBJECTIF GLOBAL N° 6 : DEVELOPPER LES RELATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES POUR UNE PLUS GRANDE OUVERTURE SUR LES PLANS ECONOMIQUE, CULTUREL ET SOCIAL

La mise en œuvre de cet objectif global réside dans la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

- Améliorer la communication avec les Ambassades, les départements ministériels et les autres entités, professionnaliser le personnel du MAE
- Renforcer la participation de Madagascar dans le système de coopération bilatérale, régionale et multilatérale

- Rentabiliser notre adhésion aux différentes organisations et groupements internationaux en saisissant les opportunités offertes pour développer notre exportation

3.3. AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION N°3 : SUSCITER ET PROMOUVOIR DES SYSTEMES DE SECURISATION HUMAINE ET MATERIELLE ET DE PROTECTION SOCIALE ELARGIE

Les objectifs globaux listés ci-dessous sont jugés pertinents au regard des dimensions de la pauvreté dans ce domaine. Il s'agit de :

3.3.1. OBJECTIF GLOBAL N° 1 : UNIVERSALISER L'EDUCATION FONDAMENTALE ET AMELIORER SA QUALITE ET SA PERTINENCE POUR REpondre AUX BESOINS SOCIO-ECONOMIQUES DU PAYS

Afin d'atteindre cet objectif global, le Gouvernement cherchera prioritairement à :

- Planifier et gérer la réforme dans le cadre de l'Education Fondamentale
- Améliorer la qualité et l'efficacité de l'Education Fondamentale
- Assurer l'équité et l'accès à l'Education Fondamentale
- Améliorer la gestion et la responsabilité au niveau central du Ministère en charge de l'Education, y compris la gestion du budget et des coûts
- Assurer la qualité et la pertinence de l'enseignement post-Education Fondamentale en liaison avec les priorités économiques et sociales
- Former des jeunes qualifiés selon les emplois prévisibles et potentiels
- Développer les compétences dans le monde du travail
- Améliorer la qualité de l'Enseignement Supérieur
- Valoriser et promouvoir la Recherche à Madagascar

3.3.2. OBJECTIF GLOBAL N° 2 : AMELIORER L'ACCES DES MALGACHES AUX SERVICES DE SANTE TOUT EN LES PROTEGEANT DES MALADIES EN EVOLUANT VERS UNE ETHIQUE UTILITARISTE

La mise en œuvre de cet objectif global passera par la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

- Promouvoir la santé de la mère et de l'Enfant
- Intensifier la lutte contre les maladies transmissibles
- Intensifier la lutte contre les Maladies Non Transmissibles (MNT)
- Améliorer l'accès aux services de santé de qualité
- Améliorer la performance du système de santé
- Vulgariser le planning familial
- Renforcer le cadre institutionnel, l'environnement stratégique, politique et juridique en matière de lutte contre le VIH/SIDA
- Améliorer l'accès de la population à l'information et aux moyens de prévention relatifs au VIH/SIDA
- Améliorer l'accès aux services de qualité
- Assurer la disponibilité et l'accessibilité à des services de soins et de prise en charge
- Evoluer vers une éthique plus utilitariste pour la santé publique
- Intégrer et prioriser la lutte contre la malnutrition dans tous les programmes de développement
- Intensifier la lutte contre la malnutrition
- Intensifier l'accès à l'information en matière de lutte contre la malnutrition

3.3.3. OBJECTIF GLOBAL N° 3 : AMELIORER LE TAUX DE DESSERTE EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Cet objectif global est supporté par la mise en œuvre des objectifs spécifiques suivants :

- Améliorer l'accès en eau potable
- Améliorer l'accès aux infrastructures d'assainissement

3.3.4. OBJECTIF GLOBAL N° 4 : PROMOUVOIR LA DIMENSION POPULATION DANS LE DEVELOPPEMENT ET ATTENUER LA VULNERABILITE DES GROUPES DEFAVORISES

Pour la réalisation de cet objectif global, les objectifs spécifiques suivants sont poursuivis :

- Promouvoir l'Education Non Formelle dans le cadre de l'Education Pour Tous (EPT)
- Mettre en place un système de coordination et des programmes efficaces de Protection Sociale
- Promouvoir la culture de prise en compte de la dimension population / genre / environnement dans les stratégies et programmes de développement
- Promouvoir la mise en œuvre des programmes de développement social
- Améliorer la qualité de vie des ménages les plus démunis
- Améliorer le milieu de vie de la communauté
- Créer des emplois permanents et améliorer le revenu des paysans
- Renforcer la capacité des communes
- Répondre et prévenir aux effets des cataclysmes naturelles ou chocs socio-économiques

3.3.5. OBJECTIF GLOBAL N° 5 : DEVELOPPER DES ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES

L'atteinte de cet objectif global passe par la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

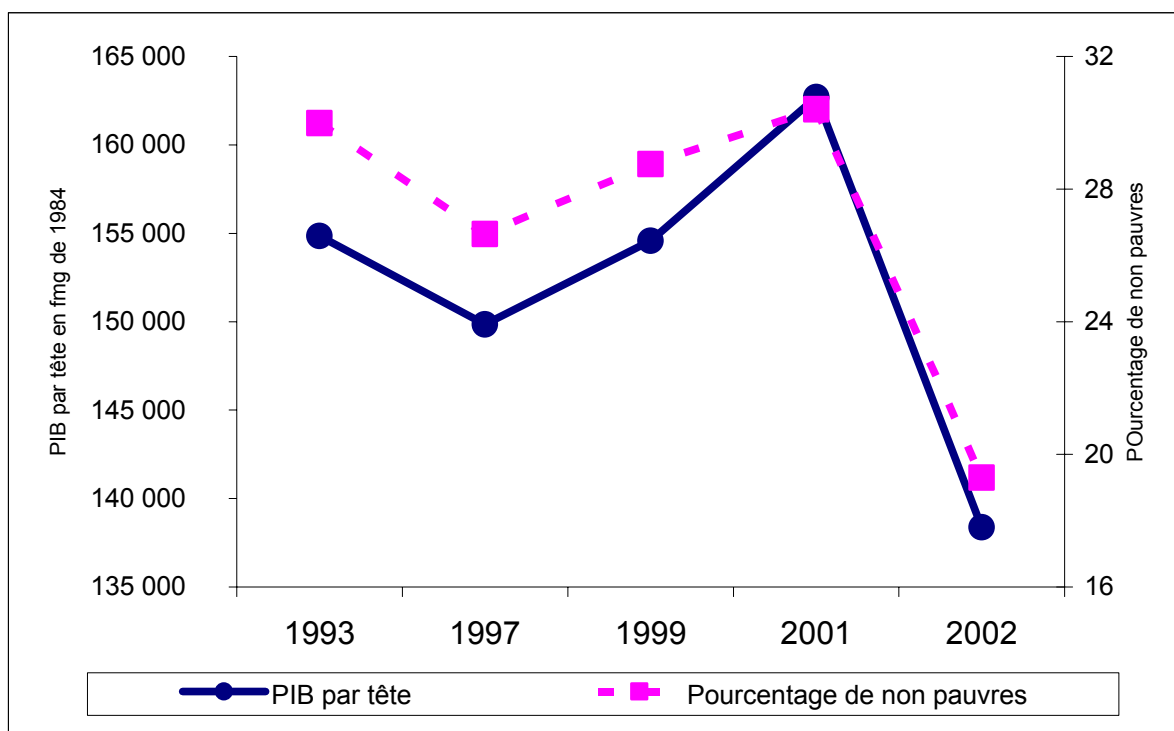
- Renforcer l'encadrement des jeunes
- Intégrer la jeunesse au développement
- Promouvoir le sport pour tous et la pratique sportive traditionnelle
- Appuyer la pratique sportive de haut niveau
- Prendre en compte la dimension culturelle du développement
- Promouvoir la diversité culturelle
- Préserver / sauvegarder et valoriser les diversités culturelles
- Mettre en place les bases de l'industrie culturelle et encourager le développement des arts
- Promouvoir une politique d'édition et de lecture publique
- Améliorer le mode de gestion du secteur culture

4. LES ENJEUX DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE

Selon leurs évolutions passées respectives, la croissance économique et la pauvreté sont en relation négative. Néanmoins, Il est risqué de vouloir expliquer l'évolution des indices de pauvreté par la seule variable taux de croissance. En effet, l'évolution du ratio de pauvreté s'explique par les **impacts de la croissance** et les **impacts de la redistribution** sur l'ensemble des consommations des ménages³. La redistribution est surtout fonction de plusieurs circonstances telles que les sources de la croissance économique (investissements, consommation, emploi, infrastructure publique, infrastructure privée...), les acteurs prépondérants de cette croissance (une grande société monopolistique, quelques sociétés, les travailleurs, le secteur informel), les branches qui ont les plus contribué (riziculture, agriculture, commerce, zone franche, ...) ...

C'est ainsi que 2 types de croissance existent à savoir la croissance pro pauvres (une croissance de PIB par tête qui cohabite avec un recul de la pauvreté) et la croissance anti-pauvres (croissance du PIB par tête et persistance ou intensification de la pauvreté).

Graphique 1 Evolution du PIB réel par tête et du complémentaire ratio de pauvreté de 1993 à 2002



Source: INSTAT/ DSY, INSTAT/DSM

Imputation des consommations des ménages de 2004 à 2015 selon 3 scenarii

Il s'agit de présenter 3 scenarii d'impacts d'une croissance économique annuelle moyenne de 8% sur la consommation des ménages pauvres. De plus, les hypothèses de croissance démographique de ces derniers diffèrent selon le scénario considéré.

Scénario 1: Favorable

Croissance économique de 8% équidistribuée et croissance démographique uniforme de 2,8% annuelle en 2005 et 2006, ensuite croissance des consommations de 12,2% chez les pauvres et croissance démographique de 2% entre 2007 et 2015

Scénario 2: Uniformité

Croissance économique annuelle moyenne de 8% équidistribuée et croissance démographique uniforme de 2,8% annuelle de 2003 à 2015. Ce qui se traduit par une croissance économique annuelle de 8,3% entre 2005 et 2015

³ Se conférer à Paternostro, Razafindravonona et Stifel dans l'Evolution de la pauvreté de 1993 à 1999 à Madagascar, publication de l'INSTAT

Scénario 3: Persistance de la pauvreté

Les pauvres bénéficient de la moitié du taux de croissance (donc 4% annuel) et croissance démographique de 3,2% chez les 4 premiers quintiles de consommation contre 1,2% chez le quintile le plus riche

Tableau 7 : Evolutions temporelles des indicateurs de pauvreté selon 3 scenarii

Unité en %

Ratio de pauvreté												
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Scénario 1: Favorable	74,1	71,5	70,0	66,5	62,9	58,1	54,6	50,8	46,0	44,6	41,3	36,8
Scénario 2: Uniformité	74,1	71,3	69,7	67,6	66,0	63,9	61,6	58,7	56,8	54,8	53,0	50,8
Scénario 3: Persistance de la pauvreté	74,1	74,1	74,3	74,3	74,5	74,1	74,3	74,0	74,1	74,3	74,4	74,5

Intensité de la pauvreté												
Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Scénario 1: Favorable	41,6	40,1	38,5	35,5	32,6	29,8	27,2	24,6	22,2	19,9	17,6	15,5
Scénario 2: Uniformité	41,6	40,0	38,3	36,7	35,1	33,5	31,9	30,4	28,9	27,4	26,0	24,6
Scénario 3: Persistance de la pauvreté	41,6	41,6	41,6	41,5	41,5	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4	41,3	41,3

Source: INSTAT/DSM

Condition 1:

Maîtrise de la croissance démographique (naturelle) chez les ménages pauvres

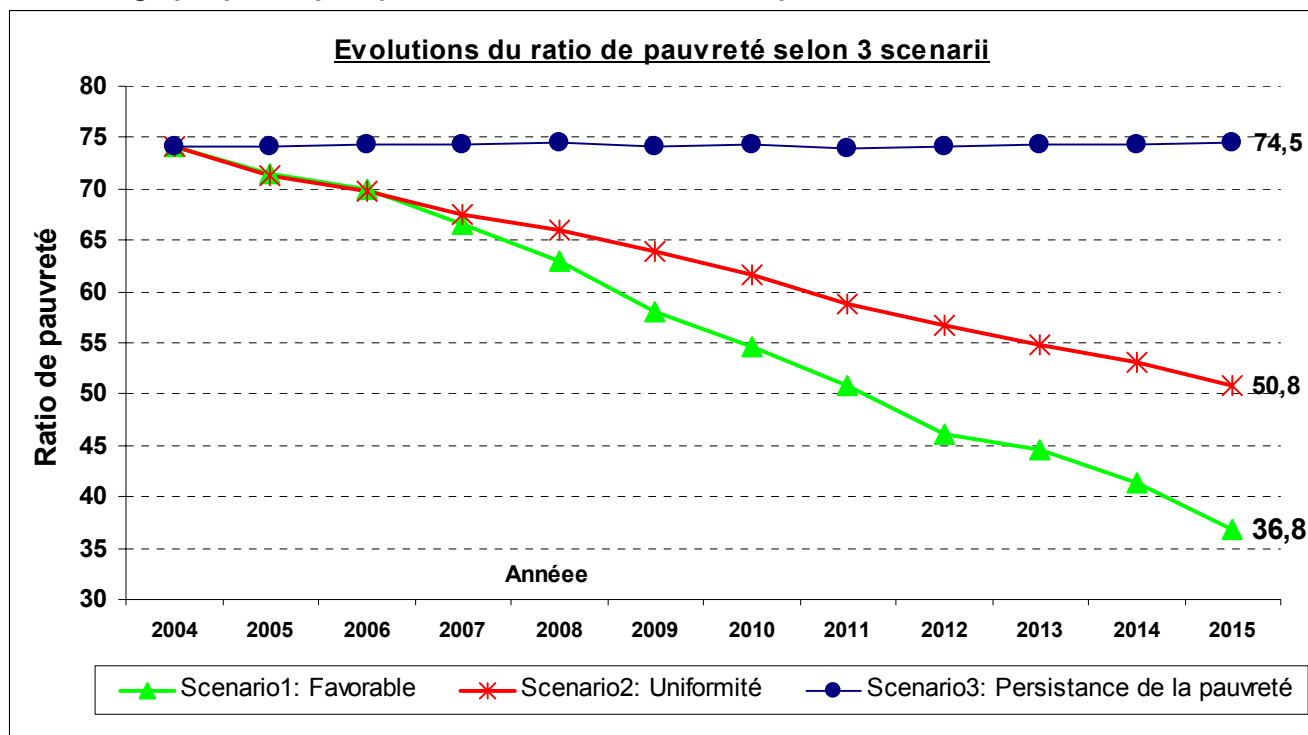
Condition 2:

Assurer une distribution proche de la distribution uniforme de la croissance économique. En particulier: assurer l'atteinte d'une croissance économique de 8% dans le secteur primaire

Condition 3:

Maîtrise de l'inflation afin d'éviter un impact négatif sur les salariés. En particulier, maîtriser l'inflation sur les produits alimentaires et les PPN afin de préserver les pouvoirs d'achat des salariés. Par ailleurs, assurer une hausse des prix agricoles aux producteurs plus importante que la hausse des prix à la consommation afin d'améliorer les revenus réels des (petits) exploitants agricoles.

Le graphique ci-après présente l'évolution du taux de pauvreté selon les trois scenarii



5. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

Les principaux défis relevés dans le cadre des résultats de la mise en œuvre du DSRP pour l'année 2004 portent sur le renforcement des programmes dans le cadre de :

- i. développement rural : développement des infrastructures de production, sécurisation foncière, renforcement des capacités techniques et amélioration du financement du monde rural, désenclavement, et mise en œuvre de programmes agro-alimentaire et agro-industrie,
- ii. gestion des finances publiques : amélioration la gestion de proximité des ressources, intensification de la lutte contre la corruption, renforcement de la sécurité, d'une politique de redistribution de croissance : réalisation de programmes d'investissement et d'infrastructures, et
- iii. amélioration des conditions de bien-être de la population : renforcement du programme d'éducation, malnutrition, lutte contre les principales maladies, planning familial, accès à l'eau potable et électrification en milieu rural.

La Vision Madagascar Naturellement définit ses orientations à travers le passage d'une économie de subsistance à une économie de marché, et l'exploitation des ressources de façon optimale. La Politique Générale de l'Etat appuie le renforcement des onze programmes, qui sont contenus dans les 15 programmes de mise en œuvre du DSRP. Ces onze programmes concernent notamment :

1. La Bonne Gouvernance
2. La Décentralisation / Déconcentration
3. L'Education pour Tous
4. a) La Santé
b) Le SIDA
5. L'Accès à l'Eau Potable
6. L'Energie
7. L'Agriculture, l'Elevage, la Pêche et l'Agro-Industries
8. Le Développement du Secteur Privé
9. Le Transport (routes, chemins de fer, aérien, maritime, fluvial)
10. Le Tourisme, et
11. La Télécommunication

Dans le cadre de l'opérationnalisation de ces programmes, la concrétisation du principe du Partenariat-Public- Privé prend une place importante, pour donner au secteur privé le rôle de moteur du développement. Les Régions constituent le cadre de mise en œuvre des programmes de développement au niveau régional, à travers l'élaboration des Programmes de Développement Régionaux, planifiés, coordonnés et articulés avec les orientations et politiques nationales. L'application du budget-programme fondé sur l'approche résultats a permis d'établir les programmes au sein de chaque Ministère, ainsi que leurs plans d'actions annuels, basés sur des matrices de programmes pour la mise à jour du DSRP avec des indicateurs précis.

Une stratégie de communication du DSRP pour sa vulgarisation est à mettre en œuvre dans un objectif de renforcement du processus participatif et de transparence envers les citoyens sur la formulation des politiques, des stratégies et des résultats de la mise en œuvre des programmes de la lutte contre la pauvreté.

Sur le plan technique et opérationnel, les matrices de programmes présentées ci-après donnent des indications assez précises sur la consistance des activités jugées prioritaires à mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Ces matrices de programmes du Gouvernement servent de cadre de référence pour l'allocation des ressources financières au titre du Budget de Programme de la période de 2005 -2007. Les activités prévues dans les matrices de programmes sont cependant susceptibles de modification selon l'évolution des besoins et des situations au niveau des différents secteurs concernés.

5.1. MATRICE DES PROGRAMMES DE L'AXE STRATEGIQUE 1 : RESTAURATION D'UN ETAT DE DROIT ET D'UNE SOCIETE BIEN GOUVERNANCEE

5.1.1. PROGRAMME GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Objectif global : Réussir la lutte contre la corruption

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Lutte contre la corruption	Développer et mettre à jour une stratégie nationale de lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes - Consultation publique - Mission extérieure - Ateliers régionaux - Convention nationale de lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports Document de Stratégie Nationale de la lutte contre la corruption - Rapport d'étude
	Renforcer le cadre légal de la lutte contre la corruption	- Elaboration et ratification des textes : loi, protocole d'accord, convention...	- Textes élaborés
	Mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> - Action de prévention et d'éducation de la population en matière de lutte contre la corruption - Mise en application des textes sur la lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Nombre d'émission télévisée et radiodiffusée
Réforme de la Fonction publique	Preparer et executer la reforme de la fonction publique	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un cadre juridique - Régularisation des situations administratives des agents de l'Etat - Harmonisation de la structure de classification des postes et fonctions des agents de l'Etat - Instauration et développement du fichier unique - Motivation des agents de l'Etat - Développement de l'éthique et du professionnalisme dans la fonction publique - Mise en œuvre de la politique nationale de la formation - Modernisation la gestion des agents de l'Etat - Amélioration de la qualité des formations professionnelles des agents de l'Etat - Mise à disposition des données mensuelles et d'une structure de suivi, d'évaluation et de régulation fiables pour la prise de décision en matière de gestion des ressources humaines - Modernisation des centres de formation administrative (ENAM et CNFA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie et plan de réforme élaboré - Manuel de description de postes disponibles

5.1.2. PROGRAMME GOUVERNANCE ET RESPECT DE LA DEMOCRATIE

Objectif global : Respecter la démocratie

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Fiabilisation des opérations électorales	Améliorer l'organisation et le fonctionnement du Conseil National Electoral	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du Secrétariat Administratif Permanent du CNE ; - Indépendance des BLE (Bureaux de Liaison Electoraux) vis à vis des chefs de circonscription administrative - Renforcement des pouvoirs de contrôle du CNE et des BLE 	- Décrets adoptés et appliqués
	Réduire les contestations relatives aux listes électorales	- Informatisation de l'établissement des listes électorales et des cartes d'électeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Logiciel mis en place et opérationnel - Listes électorales informatisées
	Réduire les contestations relatives aux opérations électorales	- Réalisation d'études relatives au Code électoral (dont le financement des campagnes électorales)	- Rapport
	Lutter contre la corruption en matière électorale	- Réalisation d'études relatives au régime des Partis politiques (dont le financement)	- Rapport
	Régulariser la situation administrative des citoyens en âge de voter	- Opération « Jugements supplétifs, CIN et cartes d'électeurs »	- Nombre de jugements supplétifs, de CIN et de cartes d'électeurs délivrés
Participation citoyenne	Appuyer les actions d'information, d'éducation et de communication en faveur de la prise de responsabilité des populations dans la vie publique et politique des communautés (Favoriser la prise de responsabilité des citoyens dans la vie publique)	<ul style="list-style-type: none"> - Education civique via les médias - Renforcement des formes de partenariat et de collaboration avec les ONG et associations oeuvrant dans l'information, l'éducation et la sensibilisation des citoyens en matière de vie publique et politique - Vulgarisation des textes relatifs à la participation des citoyens à la vie publique et politique au niveau local, communal, régional et national 	- Taux de participation aux élections

5.1.3. PROGRAMME GOUVERNANCE ET ETAT DE DROIT

Objectif global : Instaurer un Etat de droit et Réussir la rationalisation des activités administratives et la mise en place de l'E-Gouvernance

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Rationalisation des Traitements des activités administratives et Mise en place de l'E-Gouvernance	Eliminer les dysfonctionnements et les lourdeurs de l'Administration	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de rationalisation des traitements des activités administratives - Elaboration, Edition et diffusion des manuels de traitements rationalisés des activités administratives - Formation des agents de l'Etat 	Rationalisation des Traitements des activités administratives
	Fiabiliser, sécuriser et assurer la rapidité de traitement des activités administratives	<ul style="list-style-type: none"> - Création de la Cellule de Développement de l'E-Gouvernance (CDEG) - Création de l'Agence Nationale de Régulation de l'E-Gouvernance (ANRE) - Mise en place des normes et des standards des Cadres de Cohérence Techniques et des Cadres Commun d'interopérabilités des Système d'Information Public. - Mise en place des directions des Systèmes d'information dans chaque Département Ministériel - Mise en place d'un schéma Directeur National des Systèmes d'Informations et de Télécommunication. - Mise en place d'un Schéma Directeur Ministériel ou Régional des Systèmes d'Information et de Télécommunication. - Mise en place de l'Intranet de l'Etat aux niveaux Central, Régional, District et Communal ; - Informatisation thématique des activités administratives. - Mise en place des infrastructures techniques des systèmes TIC - Formation des responsables techniques et des utilisateurs des systèmes TIC - Exploitation et maintenance des systèmes TIC 	Mise en place de l'E-Gouvernance
Réforme Administrative	Réduire les dysfonctionnements dans l'Administration Territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des contrôles et inspections de l'Administration Territoriale - Elaboration, édition et diffusion d'un mémento sur la déontologie et le code de conduite - Elaboration, édition et diffusion des répertoires et des recueils des textes à l'usage des chefs de circonscription administrative - Rédaction et diffusion d'une instruction sur la tenue et la conservation de la documentation juridique au niveau des circonscriptions administratives - Mise en œuvre d'un logiciel de gestion de la documentation juridique au niveau de la Direction de la Réforme Administrative - Facilitation des procédures de délivrance des visas de séjour : <ul style="list-style-type: none"> • Rationalisation des circuits de traitement des dossiers de demande de visa de séjour et de carte de résident • Contrôle de la durée réelle du traitement de chaque dossier 	- Réduction de 6 mois à 2 mois en moyenne de la durée de traitement des dossiers de demande de visa de séjour
	Améliorer le fonctionnement de l'Administration	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la nouvelle structure de l'Administration Territoriale - Elaboration, édition et diffusion de cinq manuels thématiques pour l'Administration - Organisation de formations en : <ul style="list-style-type: none"> • Informatique ; • Techniques administratives • Développement régional • Contrôle de légalité - Renforcement des moyens matériels de l'Administration : <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiments • Matériels bureautiques et informatiques • Véhicules 	<ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle structure mise en place et opérationnelle - Nombre de manuels édités et diffusés - Nombre de formations organisées - Nombre de bâtiments construits et réhabilités - Nombre de matériels acquis - Nombre de véhicules remis en état

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
	Moderniser l'Administration	<ul style="list-style-type: none"> - Informatisation de la gestion du personnel - Informatisation de la comptabilité des matières et des valeurs fiduciaires - Informatisation de la gestion du contrôle des étrangers - Mise en place d'un système de communication au niveau du MIRA - Préparation de la mise en place d'un système informatisé de gestion administrative de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'applications informatiques opérationnelles - Nombre de Directions connectées à l'Internet - Site Web du MIRA mis en place et opérationnel - Services du MIRA connectés à l'Intranet de l'Etat - Taux d'avancement des travaux préparatoires
Environnement du monde du travail	Renforcer le partenariat Etat/travailleurs /investisseurs et assurer la participation des partenaires sociaux au développement pour accroître la productivité	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre la politique nationale de l'emploi et ses composantes ainsi que la promotion de la formation professionnelle - Renforcement du dialogue social - Mise en place des conseils régionaux tripartites du travail - Environnement juridique sécurisant pour les investisseurs, les travailleurs et les paysans - Libéralisation du secteur des prévoyances sociales - Instauration, promotion et pérennisation d'une culture de la qualité au sein du monde du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat public privé établi - Productivité et développement du marché (marché intérieur et exportation)
	Assurer que les règles du marché du travail favorisent la compétitivité et l'emploi tout en protégeant les droits fondamentaux des travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> - Extension de la sécurité sociale aux catégories de travailleurs non encore couverts - Application des textes sur le travail afin de garantir les droits des travailleurs et des employeurs - Renforcement de la lutte contre le travail des enfants - Renforcement de la lutte contre le VIH SIDA et l'usage de tous stupéfiants en milieu du travail - Dotation des services de l'inspection du travail en moyens (matériels, financiers et humains) - Valorisation de la fonction inspecteur du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Environnement juridique amélioré
	Promouvoir la formation professionnelle et la création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Accélération de la mise en place de l'OMEF (Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation continue et entrepreneuriale) - Appui à la mise en place et à l'amélioration des centres de formation professionnelle - Insertion des jeunes sans emploi dans la vie active (IJVA) 	
Sécurité publique	Assurer la sécurité des personnes, de leurs biens et de leurs activités de production	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la sécurité publique : <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration et diffusion des documents sur la sécurité publique (Commission Interministérielle) • Mis en cohérence des DINA avec le Droit positif moderne : • Enquêtes sur le terrain relatives aux DINA • Etude des nouvelles dispositions sur les DINA • Informatisation des fichiers centraux et provinciaux des autorisations en matière d'armement • Informatisation des fichiers des personnes suspectes - Gestion de la communication - Renforcement de la participation citoyenne - Restauration de la sécurité en milieu rural <ul style="list-style-type: none"> • Tournées de police générale. • Contrôle des marchés et du circuit commercial des bovidés • Opération de Sécurisation Rurale Intensive par l'Armée • Mise en place des DAS dans les zones rouges • Exécution de Marches Manœuvres de Sécurisation Rurale Permanente. • Création des Postes Avancés dans les communes importantes • Opérations mixtes (GN-AM) de sécurisation rurale. • Renforcement de l'outil de l'analyse criminelle et du fichier central de la GN. • Dotation en matériels de télécommunications et informatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité du document relatif à l'étude des nouvelles dispositions sur le DINA - Taux de couverture en poste de police de Proximité - Effectif de Policiers formés et recyclés - Diminution significative de la criminalité - E.Z.R. (Evolution des Zones Rouges) - E.G.K. (Evolution des Gardes Kizo) - P.C.S. (Proportion des Communes Sécurisées)

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
		<ul style="list-style-type: none"> • Dotation en matériels roulants. • Renforcement des effectifs de la GN dans les zones rouges (II districts). • Amélioration de l'efficacité des interventions par l'emploi de vecteurs aériens • Coordination des actions des départements impliqués dans la sécurité publique - Surveillance des grands axes routiers, aéroports, ports, côtes et fleuves. - Participation de la GN à la lutte contre les stupéfiants et le terrorisme	
	Améliorer l'image de la police nationale	- Dotation de la Police Nationale d'infrastructures et d'équipements modernes <ul style="list-style-type: none"> • Construction nouvelle de bâtiment pour Commissariat de police (AMBILOBE ; MOROMBE ; BETAFO) Continuation du 8^e Arrondissement ANTANANARIVO, ENIAP ANTSIRABE) • Réhabilitation des bâtiments Commissariat MORONDAVA ; Commissariat Central MAHAJANGA I Commissariat Central ANTANANARIVO RENIVOHITRA) • Acquisition de nouveaux matériels Dotation en matériels roulants, Dotation en matériels de Communication radio, Dotation en matériels Informatiques • Acquisition de nouveaux équipements Dotation de nouveaux effets vestimentaires Acquisition de mobiliers de bureau pour les nouveaux commissariats - Renforcement du corps de la Police Nationale <ul style="list-style-type: none"> • Formation en ingénierat en Informatique ; en contrôle de gestion de projet, et en gestion de projet - Recrutement de nouveaux policiers	- Taux de confiance amélioré
Protection civile	Renforcer la protection de la population contre les risques et les catastrophes.	- Mise en place des structures du Conseil National de Gestion des Risques et des Catastrophes - Constitution d'un fonds d'intervention pour les premiers secours d'urgence - Mise en place du schéma directeur informatique du système de gestion des risques et catastrophes - Elaboration, édition et diffusion des textes et des manuels de procédure relatifs à la gestion des Risques et Catastrophes. - Préparation de la mise en place d'un système informatique sécurisé de gestion administrative de la population - Inventaire et actualisation des textes concernant les attributions des responsables des collectivités territoriales en matière de lutte contre les feux de brousse) - Elaboration, édition et diffusion à l'intention des collectivités territoriales Décentralisées d'un mémento sur la gestion des Ressources naturelles	- Réduction du taux de vulnérabilité
Défense nationale	Revaloriser l'appareil « DEFENSE » garant de la souveraineté nationale	- Etude et mise en œuvre de la restructuration des Forces Armées. - Amélioration de la gestion du patrimoine immobilier militaire. - Informatisation de la gestion des personnels civils et militaires - Renforcement des capacités des militaires (formation initiale et continue). - Renforcement du dispositif de surveillance maritime et aérienne - Renforcement des capacités opérationnelles du Génie Militaire. - Renforcement de l'application du respect du Droit International Humanitaire. - Amélioration de la condition de vie des militaires (habillement, couchage, campement et ameublement). - Participation des Forces Armées aux opérations de maintien de la paix. - Manœuvre bilatéral (Franco Malagasy)	- Taux de confiance de la population et des Institutions
	Renforcer la contribution des Forces Armées aux actions de développement socio-économique.	- Participation à la protection des richesses <ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation des sites miniers 	- Taux de satisfaction de la population

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
		<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation des réserves naturelles et des aires protégées. • Protection des ressources halieutiques. <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation des zones d'investissement dans le cadre de partenariat privé public. - Participation des Forces Armées au développement du Sport et de la Culture. - Renforcement de la sécurité des zones productrices de riz (BONGOLAVA, BOENI -MENABE, VAKINANKARATRA). - Participation des Forces Armées au développement rural (monitorat agricole) - Etude sur le redéploiement du service civique - Participation des Forces Armées au désenclavement des communes (Génie Militaire). - Intensification des campagnes de reboisement. - Participation à la protection et à l'aide à la population lors des cataclysmes. - Participation à la lutte contre le MST/SIDA et à l'amélioration de la santé de la population. - Renforcement des capacités du corps médical militaire. 	
Justice	Réhabiliter les fonctions et les infrastructures judiciaires et pénitentiaires à l'échelle nationale	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des organes prévus par la Constitution - Construction, réhabilitation, aménagement et extension de bâtiments - Amélioration des conditions de travail - Intensification du contrôle de l'administration judiciaire et pénitentiaire - Suivi des engagements budgétaires des juridictions - Rationalisation des allocations budgétaires des juridictions et des directions régionales de l'administration pénitentiaire - Reprise et renforcement des actions de la commission technique CSRP- réforme du système pénal - Suivi de l'exécution des peines 	- Taux de satisfaction des justiciables (sondages)
	Réhabiliter et organiser la commission nationale des droits de l'homme : volet éducatif	- Renforcement des capacités des entités militant pour la défense des droits de l'homme ou droit humain en collaboration avec l'administration de la justice	-
	Accélérer le traitement de dossiers	- Accélération des procédures pénales, civiles et commerciales	- Taux d'augmentation des dossiers traités
	Améliorer l'environnement juridique et judiciaire notamment dans le domaine économique	- Sécurisation de l'environnement juridique pour les investisseurs	- Nombre des investisseurs accrus
	Humanisation de la détention	- Amélioration des conditions de détention (MF, MC, MS, MA)	- Taux de mortalité réduit - Principes des droits de l'homme appliqués

5.1.4. PROGRAMME GOUVERNANCE DE PROXIMITE

Objectif global : Rapprocher le Gouvernement des citoyens par le biais de la décentralisation et la déconcentration

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Décentralisation	Renforcer les capacités d'intervention du MDAT	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la capacité d'analyse du MDAT <ul style="list-style-type: none"> • Expertise et appui technique : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise à disposition d'une assistance technique pour la mise en œuvre du suivi des actions d'appui aux CTD ✓ Appui logistique à l'exercice de sa mission • Mise en place de la cellule d'analyse et de prospective (CAP) dont : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conception et réalisation d'un SIG et d'un système de base de données (choix de la configuration matérielle) ✓ Achat de la base cartographique (BD 200) pouvant intégrer les données régionales ✓ Achat de logiciels : XP Office Pro, ESRI ARCGIS, Arcview 9 et ESRI Spatial Analyst 9 ✓ Formation au SIG Arcview et utilisation outil en terme aménagement du territoire • Appui-Conseil d'experts ponctuels à la CAP sur : <ul style="list-style-type: none"> ✓ phasage de la réforme de la fiscalité locale ; ✓ préparation au transfert compétences et des ressources vers les régions ✓ harmonisation compétences des CTD • Recrutement personnel • Achat de documentation • Abonnement revues décentralisation et développement local • Echange d'expériences - Réorganisation des services déconcentrés du MDAT <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de 10 DIR : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménagement des six existantes (actuelles directions provinciales) redynamisées ✓ Création ex nihilo de 4 autres • Réhabilitation/location de logements et bureaux, équipements en matériel de première installation <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipement informatique (kit) ✓ Achat de mobilier de bureau ✓ Réhabilitation de bureaux et logements existants ✓ Renforcement des capacités des ministères sectoriels 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de services centraux appuyés - Nombre de délégations régionales fonctionnelles

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
	Faire des communes et des régions des acteurs du développement	<ul style="list-style-type: none"> - Clarification des compétences des différents niveaux de CTD (en collaboration avec MIRA) <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration de textes relatifs au transfert de compétences : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Clarifier compétences régions / autres CTD ✓ Préparer le transfert de compétences et des ressources aux Régions ✓ Missions de terrain ✓ Validation en comité interministériel • Vulgarisation des textes : <ul style="list-style-type: none"> ✓ production de supports didactiques (manuel, guide) en langue Malagasy ✓ ateliers d'information et de sensibilisation au niveau des 22 régions - Appui aux régions dans l'élaboration et la programmation des PDR <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un guide (en cours) • Appui à l'élaboration des PDR - Appui aux communes dans l'élaboration, la réactualisation et la mise en œuvre des PCD <ul style="list-style-type: none"> • Réactualisation des PCD (concentration des efforts sur communes enclavées) • Appui à la mise en œuvre des PCD (missions de terrain avec DIR et CRI) • Formation des responsables communaux - Création d'un dispositif d'appui technique aux CTD : les centres de Ressources interrégionaux (CRI) <ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité sur la mission et le fonctionnement des CRI (financement, pérennisation, fonctionnement, offres de service) • Choix de localisation des sites • Construction/réhabilitation et équipement des CRI (sites existants) • Bibliothèque multi supports (documentation et choix des thématiques) • Achat matériels (mobilier, ordinateurs) et connexion Internet • Mise à disposition du personnel et formation par le MDAT - Promotion de la coopération intercommunale <ul style="list-style-type: none"> • Etude sur la refonte du texte sur les OPCI • Vulgarisation du texte : <ul style="list-style-type: none"> ✓ production de supports didactiques et d'un « vade mecum » à destination des CTD (français/malgache) ✓ ateliers d'information et de sensibilisation au niveau des 22 régions • Appui-conseil à la création d'OPCI - Renforcement des capacités des responsables régionaux <ul style="list-style-type: none"> • Information-rencontre des responsables régionaux sur : <ul style="list-style-type: none"> ✓ stratégie de développement régional ✓ partenariat et coordination ✓ suivi des actions de développement ✓ coordination décentralisation/déconcentration • Formation des responsables régionaux sur : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Planification stratégique et élaboration des PRD ; ✓ Management de la décentralisation ; ✓ Management et contrôle des projets de développement ; ✓ Stratégies et techniques de négociation ; ✓ Management des ressources financières ✓ Leadership et management du changement ; ✓ Gestion des réformes et de la modernisation administratives 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de coopérations décentralisées réalisées - Nombre d'OPCI opérationnels - Nombre de responsables communaux formés

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
		<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des responsables communaux <ul style="list-style-type: none"> • Formation des responsables communaux sur : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion financière des communes ; ✓ Fiscalité locale des communes ; ✓ Maîtrise d'ouvrage communale ; ✓ Elaboration et gestion de projets. - Promotion de la Coopération décentralisée <ul style="list-style-type: none"> • Etude de capitalisation et inventaire des expériences • Mise en place d'un réseau de la coopération décentralisée (multi bailleurs) • Elaboration et édition d'un annuaire de la coopération décentralisée: <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etat de la situation ; ✓ Domaines et cartographie des interventions ; ✓ Fiches « Base de données » évolutives • Assises de la coopération décentralisée • Mission de recherche de partenariat de la coopération décentralisée à l'extérieur - Renforcement de l'approche HIMO-urbain <ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de nouveaux projets à Fort-Dauphin - Appui-Conseil et suivi des collectivités <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de missions d'appui-conseil et de suivi sur : <ul style="list-style-type: none"> ✓ respect de la légalité ✓ gestion financière ✓ gestion de services ✓ mise en œuvre PCD/PRD 	
	Renforcer les capacités financières des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la fiscalité locale avec les ministères sectoriels, expertise sur la fiscalité locale <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de trois études préparatoires aux modifications réglementaires : <ul style="list-style-type: none"> ✓ appui à la réforme des finances locales (volet réglementaire) ; ✓ amélioration des ressources financières des communes ; ✓ Evaluation du volet DEVECO/PAGU • Mise en place d'un groupe de travail interministériel sur la fiscalité locale • Mise à disposition d'une expertise sur la fiscalité locale • Simplification et unification du système de gestion de transfert budgétaire • Unicité du système de gestion des finances des CTD • Etat de lieu des finances publiques des CTD • Application des règles des finances publiques au niveau des CTD : passation des marchés publics, comptabilité publique, contrôle • Réorganisation des services fiscaux au niveau local • Création de centres pilotes uniques de fiscalité locale • Mis en place et fonctionnalité du Fonds de Développement Local (FDL) <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etude sur la mise en place du fonds et les modalités opérationnelles • Mise en place du Fonds 	- Nombre de communes ayant augmenté leurs recettes fiscales
	Renforcer les compétences des CTD dans la gestion des ressources de proximité	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et transfert de compétences et de ressources (développement rural, santé, éducation, environnement...) - Appui, conseil et formation des responsables des CTD 	

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Déconcentration	Renforcer les capacités d'intervention et d'appui conseil des services déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des bâtiments des services déconcentrés du MIRA - Uniformisation des structures déconcentrées suivant leur fonctionnalité et les besoins (delimitation, delimitation) - Dotation de moyens aux services déconcentrés - Renforcement des capacités des régions : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des formations des Chefs de Région et des Chefs de District en matière de contrôle de légalité • Organisation des formations pour les DAGT des Régions, les Chefs de Districts et leurs Adjoints • Dotation en des services de l'Administration territoriale moyens humains, financiers, matériels informatiques et bureautiques des services de l'Administration territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bâtiments réhabilités - Nombre de Chefs de Régions et de Chefs de Districts formés en matière de contrôle de légalité

5.2. MATRICE DES PROGRAMMES DE L'AXE STRATEGIQUE 2 : SUSCITER ET PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ECONOMIQUE A BASE SOCIALE TRES ELARGIE

5.2.1. PROGRAMME STABILITE MACROECONOMIQUE ET CROISSANCE

Objectif global : Mettre en place un environnement macro-économique favorisant une croissance accélérée et soutenue

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Economie et budget	Elaborer le cadre et la prévision macroéconomique à moyen terme compatible avec la stratégie de réduction de la pauvreté et au maintien des grands équilibres	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités en cadrage, prévision et programmation économiques et financières - Elaboration et développement d'outils de prévision et de simulation macroéconomique 	- Document de Cadrage macroéconomique
	Disposer d'instruments d'analyse, de coordination, de suivi et d'évaluation des politiques et des stratégies de développement sectoriel et régional	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des institutions nationales de gestion économique en analyse et formulation de politique de développement - Elaboration d'outils d'analyse économique nationale et régionale - Suivi des politiques économique, financière et monétaire dans un contexte de libéralisation des changes - Développement et coordination du système de planification nationale, sectorielle, régionale et communale - Développement du système de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du DSRP notamment des programmes nationaux et des PRD - Elaboration, mise à jour et vulgarisation du manuel d'élaboration et de suivi de politiques sectorielles et régionales - Diffusion auprès des personnes concernées des techniques prospectives - Elaboration et mise à jour du document « Indicateurs de développement des Régions». - Diffusion des informations provenant des observatoires sectoriels et des filières 	- Instruments élaborés et vulgarisés
	Mettre en œuvre un système d'information fiable nécessaire à la connaissance de la situation économique et financière du pays	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du Réseau Intranet du MEFB dans le cadre de la mise en place de réseau Intranet de l'État - Formation et recyclage du personnel administratif concerné en informatique et en techniques documentaires - Numérisation des informations et documents - Acquisition et diffusion d'ouvrages, de publications et de rapports à caractère économique, social, financier, technique et scientifique - Mise en place d'un système d'informations régionales - Amélioration de la qualité et transparence des informations budgétaires et comptables - Renforcement des capacités institutionnelles des organismes en charge de la production de statistiques nationales et sectorielles dont l'INSTAT, le FTM et les chambres consulaires - Amélioration et renforcement de la coordination statistique 	<ul style="list-style-type: none"> - Système d'information économique et financière opérationnel - Statistiques fiables

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
	Mettre en œuvre une Politique budgétaire comme instrument d'orientation et de promotion de l'économie impliquant une augmentation des recettes et une maîtrise des dépenses publiques conformes aux objectifs globaux et sectoriels prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la réforme des Finances Publiques et intensification des formations qu'elle implique - Poursuite de l'assainissement des finances publiques et de la maîtrise du déficit budgétaire - Mise en œuvre d'une Politique Fiscale incitative, égalitaire, équitable et pérenne, avec prise de mesures d'accompagnement le cas échéant - Prise des mesures visant l'accroissement des recettes pour atteindre les normes internationales en matière de taux de pression fiscale à travers notamment l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration du taux de recouvrement et la poursuite de la réforme douanière - Renforcement des outils pour la gestion efficace, la programmation et le contrôle des dépenses publiques - Amélioration du système de suivi et de coordination des aides extérieures en référence aux programmes de développement - Renforcement de capacités des intervenants dans le processus d'élaboration et d'exécution du budget - Mise en place d'un mécanisme permettant d'éviter l'accumulation des arriérés administratifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'avancement de la réforme des finances publiques - Taux de pression fiscale - Délai de paiement des fournisseurs - Part de budget alloué aux secteurs sociaux
	Mettre à jour et réaliser de façon optimale le programme de privatisation	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des sociétés à participation de l'Etat, des entreprises privatisées et des secteurs libéralisés - Recensement et actualisation de l'évaluation des entreprises pressenties pour le désengagement de l'Etat tout en fixant le calendrier de mise en œuvre - Finalisation du processus pour les entreprises en cours de privatisation - Mise en œuvre des mesures d'accompagnement en uniformisant les Plans Sociaux - Opérationnalisation du Fonds de Portage 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'opérations clôturées

5.2.2. PROGRAMME DEVELOPPEMENT DES SECTEURS PORTEURS

Objectif global : Faire des secteurs porteurs un levier de développement durable au bénéfice direct de la population

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Tourisme	Diversifier, valoriser les produits touristiques et vulgariser la destination Madagascar pour convaincre les prescripteurs de voyages et le public international	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mettre en œuvre la stratégie nationale des produits touristiques dont l'écotourisme. - Identification étude et lancement de nouveaux sites et produits touristiques : création des espaces ruraux. - Suivi et valorisation des produits touristiques. - Redynamisation du dispositif de promotion du Tourisme et facilitation de la mise en place de vitrines sur Madagascar à l'étranger ainsi que des représentations de l'Office du Tourisme à l'étranger. - Promotion de la destination Madagascar (points d'informations, appui à la production et vulgarisation de supports multimédia, participation et organisation des manifestations nationales et internationales). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de touristes internationaux - Montant des recettes en devises au titre du Tourisme
	Normaliser les activités, établissements, produits et sites touristiques pour les rendre compétitifs	<ul style="list-style-type: none"> - Identification, priorisation et normalisation de l'offre touristique. - Actualisation des textes existants - Normalisation et contrôle des activités, établissements, produits et sites touristiques et notamment ceux informels - Encouragement de la mise en place de label qualité, et d'indicateurs de tourisme durable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'établissements normalisés - Nombre d'établissements labellisés et certifiés
	Rendre saine la destination Madagascar par la lutte contre les fléaux touristiques (tourisme sexuel, trafic de drogue, pédophilie, le sida, l'exploitation sexuelle des enfants,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en œuvre de plan de lutte contre les fléaux touristiques dans les sites les plus fréquentés (lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants, lutte contre le sida...) - Assurer le contrôle et le suivi des réalisations de la lutte contre les fléaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Atténuation des fléaux touristiques - Taux de prévalence du sida
	Rendre sûre la destination Madagascar par la maîtrise des activités touristiques à risques pour l'homme et l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et élaboration de répertoire des activités touristiques à risques notamment baignade, parapente, chasse, escalade,... - Contribution à l'élaboration / renforcement et mise en œuvre des textes régissant les activités touristiques à risques - Assurer le contrôle et le suivi de la mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'accidents et incidents - Nombre de permis environnemental délivrés aux entreprises touristiques.
	Promouvoir les investissements et développer les infrastructures touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de plans d'aménagement des sites touristiques prioritaires (viabilisation des sites touristiques) - Création de RFTR (Réserve Foncière Touristique Régionale) : et les mettre à la disposition des investisseurs - Promotion des RFT existantes. - Facilitation et accélération des procédures d'implantation et d'exploitation des projets d'investissements privés - Accélération de la mise en place de l'Agence pour la Promotion des Investissements Touristiques (APIT). - Promotion des actions d'appel aux investisseurs potentiels et mettre à disposition des supports informatifs à jour et fiables - Développement une politique de mesures incitatives aux investissements touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures créées - Nombre d'emplois créés - Durée de traitement des dossiers - Nombre de RFT opérationnels
	Assurer la bonne gouvernance dans le secteur	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du Tourism Master Plan, - Appui de la restructuration et de la décentralisation de l'INTH, - Assainissement de l'environnement de la vignette touristique, - Rationalisation de la gestion du patrimoine hôtelier de l'Etat, - Amélioration des capacités des agents - Amélioration des conditions de travail des agents - Amélioration du système de gestion des données et mise en place du CST (Compte Satellite du Tourisme) - Renforcement du partenariat public / privé ainsi que les coopérations régionales et internationales - Création d'Offices Régionaux de Tourisme dans les régions non pourvues en fonction des potentialités des sites. - Appui institutionnel du secteur touristique - Diffusion du code mondial de l'éthique 	<ul style="list-style-type: none"> - Avancement de la mise en œuvre du Tourism Master Plan - Nombre de contrôles effectués - Compte satellite touristique opérationnel - Taux de recouvrement des vignettes

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Mines	Augmenter la contribution du secteur minier à la valeur ajoutée nationale	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la transparence et de la gouvernance - Sortie des divers textes d'application et d'amélioration du Code minier et LGIM - Application du Droit spécial sur la transaction minière (DSTM) - Installation du Bureau d'Administration Minière à Ilakaka et Sakaraha - Elaboration statut d'une association de lapidaires et de bijoutiers - Cours de formation en Gemmologie et lapidairerie et GIA - Réhabilitation du bâtiment pour IGM, APSM, UCP et Guichet Unique - Gestion décentralisée des ressources minérales - Appui à la gestion décentralisée des ressources minérales dans les dix Communes pilotes - Réhabilitation et réaménagement des bureaux des CEM-DP - Actualisation du schéma conceptuel du SIGE - Mise en place des Cellules environnementales dans les Directions Provinciales - Amélioration du recouvrement de la redevance minière - Amélioration de la gestion des statistiques minières - Promotion des investissements privés dans le secteur minier - Amélioration de la gestion des statistiques minières - Réactualisation de la Cartographie géologique - Mise en place de la Base de Promotion de la Gouvernance des Ressources Minéral (BPGRM) - Amélioration Activités du Bureau du Cadastre Minier - Développement de la stratégie de communication - Programme de petits dons aux artisans miniers et Autorités locales 15 janvier- 15 mai--15 sept - Conception et réalisation du SIGM - Renforcement de la capacité par la formation des entités concernées - Amélioration de la structure d'information et de la diffusion de données - Structure d'information et diffusion des données (CDI) - Compilation des informations existantes sur les connaissances géologiques et gîtologiques - Appui à l'Administration minière et au secteur privé - Appui à la petite mine par évaluation technico-économique de projets d'exploitation - Appui aux artisans - Mise en place d'une structure de proximité d'Andriamena et dans d'autres régions - Mise en place d'un comité d'accréditation des entités privées de certification de pierres et minérales pour la certification des pierres et minérales - Appui à la structuration de la filière transformation - Etude de faisabilité d'un centre de formation pour les transformateurs - Etude de faisabilité pour la mise en place d'un comptoir de l'or pilote à Andriamena et dans d'autres régions - Etude de faisabilité d'un projet d'appui à la promotion commerciale de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du montant des investissements miniers (%) - Amélioration du taux de recouvrement fiscal - Augmentation de la valeur d'exportation des produits miniers travaillés.
	Assurer un environnement sain et sécurisé du secteur minier et des industries connexes	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la norme de sécurité d'utilisation des appareils à pression de gaz ou de vapeur et des substances explosives et détonantes - Elaborer les textes régissant les appareils à pression de gaz ou de vapeur et des substances explosives et détonantes - Promouvoir l'assistance technique des utilisateurs des appareils à pression de gaz ou de vapeur et les substances explosives et détonantes 	- Nombre d'agrèments octroyés
	Réduire les trafics des substances minières	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du Trafic illicite des substances minières - Renforcement et réorganisation des contrôles des substances minières 	- Nombre d'infractions réduit
Pêches	Renforcer la collaboration avec les partenaires techniques et financiers pour assurer une gestion transparente et rationnelle des ressources halieutiques et en assurer leur pérennité	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre la politique responsable et durable de gestion et d'exploitation des ressources halieutiques (ré empoissonnement de plans d'eau, GELOSE, évaluation de stocks, mise en place de ZAC (Zone d'Aménagement Concertée) - Relance de la production halieutique (formation et encadrement des pêcheurs et aquaculteurs, réseau d'approvisionnement en matériels et équipement de pêche des groupements, pêche expérimentale, unités de pêche artisanale, unités de conditionnement et de valorisation des produits halieutiques 	- Volume des recettes (redevances) dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
		- Gestion et suivi de l'environnement des activités de pêche et d'aquaculture (publication de liste de détenteurs de licences avec redevances, contrôle du Centre de Surveillance de Pêche)	
Industries manufacturières	Promouvoir les investissements directs étrangers et nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Opérationnalisation du système d'information et de technologie adéquat (Observatoire des Zones Franches) - Promotion d'entreprises franches (observatoire des zones franches industrielles, couloir Zone Franche) - Redynamisation des zones franches industrielles et soutenir les industries vers l'exportation - Redynamisation des autres industries et MPE : industrie rurale, PIC, MPE, secteur coopératif - Obligation de la protection de l'environnement dans le cadre de la MECIE : EIE des investissements publics et privés, pollutions industrielles, Système d'Information Géographique Environnemental (SIGE) - Promotion des investissements directs étrangers et nationaux: information des opérateurs (données chiffrées, outils cartographiques), définition d'une stratégie d'intégration verticale de la production, échanges commerciaux inter-entreprises nationales en matière d'intrants, propriété intellectuelle (droits sociaux et économiques), - Mise en place et facilitation de l'accès aux RFI (Réserves Foncières Industrielles). - Mise en place des bases de données relatives aux potentialités et spécificités régionales concernant les industries, au niveau du Ministère chargé de l'industrie (type observatoire économique régional). 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de dossiers agréés et montant d'investissements réalisés dans les entreprises franches - Nombre d'emploi créé - Ratios d'agrément et d'opérationnalité des zones franches. - Longévité des entreprises nouvellement créées - Passage des MPE informelles au formelles (nombre des MPE formalisées).
	Promouvoir le Partenariat entre l'Etat et le Secteur Privé dans les secteurs artisanat et industries manufacturières	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et structuration du secteur de l'Artisanat : textes législatifs et réglementaires, registre des métiers, Chambre de Métiers - Renforcement des Espaces Promotion de l'Artisanat et des autres industries manufacturières - Promotion des vitrines de l'Artisanat : Label qualité - Organisation et structuration d'autres secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'artisans professionnalisés - Nombre d'artisans et d'entreprises industrielles ayant obtenu le label qualité. - Nombre de vitrines et manifestations réalisées.

5.2.3. PROGRAMME DEVELOPPEMENT RURAL

Objectif global : Accélérer le développement rural tout en préservant et valorisant l'environnement

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Agriculture - élevage	Assurer la bonne gouvernance dans le secteur Agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du pilotage du secteur agricole : élaboration des politiques et des stratégies sous-sectorielles, de filières ou transversales; système d'information sur le développement rural; suivi / évaluation du secteur; restructuration de l'autorité compétente - Amélioration de l'organisation et du rapprochement du département du MAEP du monde rural : coordination interne et externe, environnement juridique et réglementaire - Amélioration de la gestion des ressources humaines (plans de redéploiement, de recrutement et de formation, départ anticipé), financières (Cadre de Dépenses à Moyen Terme, Budget de Programme, audit) et du patrimoine (compte matières, bâtiments) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. 	- Taux d'avancement de la réforme institutionnelle
	Promouvoir la diversification et la transformation des produits agricoles en encourageant les investissements en zone rurale et le partenariat entre les groupements de paysans, les associations villageoises et le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - Etablissement des relations de partenariat entre producteurs et opérateurs - Professionnalisation des acteurs en renforçant leurs capacités (appui, organisation, structuration, conseil,...) - Amélioration du financement du monde rural (décentralisation des instruments de financement) - Viabilisation des pôles d'activités et amélioration de l'accès des producteurs aux marchés - Diversification des productions agricoles - Relance de la mécanisation agricole - Incitation à l'investissement en vue de promouvoir l'entreprise agricole et à l'exportation 	- Nombre de filières agricoles émergentes
	Atteindre les normes internationales de qualité pour développer les exportations agricoles et agro-industrielles	<ul style="list-style-type: none"> - Définition, mise à jour des normes nationales. - Vulgarisation, contrôle et suivi de l'application des normes nationales et internationales - Renforcement des contrôles et surveillances des denrées alimentaires ainsi que des maladies végétales et animales (surveillance des frontières et des zones endémiques,...) 	- Volume d'exportation des produits agricoles et agro-industriels.

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
	Augmenter la productivité Agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification des productions végétale et animale - Développement des infrastructures de production et d'exploitation - Mise en œuvre du système de veille anti-acridien et renforcement du système de prévision, de surveillance et d'alerte des catastrophes naturelles - Renforcement de la recherche appliquée au développement rural - Préservation de l'environnement lié à l'Agriculture et à l'Elevage 	- Rendement Agricole
	Faciliter l'accès au capital foncier	<ul style="list-style-type: none"> - Réforme du Secteur Foncier conformément à la Lettre de Politique Foncière - Mise en œuvre des opérations d'immatriculation - Informatisation du système d'informations foncières et topographiques 	- Superficies agricoles sécurisées
Environnement, Eaux et Forêts	Assurer la bonne gouvernance à tous les niveaux de responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des actions environnementales et forestières selon les règles de la bonne gouvernance - Gestion du secteur environnemental et forestier en veillant à la cohérence globale et à la synergie des programmes, des projets et des activités avec les politiques et les plans de développement - Mise en place et renforcement d'un système uniformisé de planification, de suivi-évaluation et d'information 	- Ratio : nombre d'infractions / nombre de contrôles
	Augmenter la surface des aires protégées	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la déclaration de Durban par le développement du Système d'Aires Protégées de Madagascar : validation du concept, mise en place du cadre légal, - Création des aires protégées - Gestion des aires protégées : élaboration et mise en œuvre de plans de gestion 	- Superficies des aires protégées
	Conserver et valoriser l'importance et la qualité des Ressources Naturelles pour permettre une croissance économique durable et une meilleure qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des institutions et des cadres réglementaires nécessaires pour la protection de l'environnement et de la nature : dispositifs de veille, de contrôle et d'information, institutions de concertation - Promotion de la gestion durable des ressources forestières à travers les outils de planification forestière, les Plans Communaux de Développement Durable, l'octroi de permis par voie d'adjudication, les outils de valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux et dérivés, les redevances et recettes forestières, le transfert de gestion - Promotion de la préservation et la gestion durable des zones humides à travers la convention de RAMSAR et des systèmes marins / côtiers par les plans de gestion concertés de la Gestion Intégrée des Zones Côtières et Marines (GIZCM), le transfert de gestion, l'écotourisme marin et côtier, la Convention Régionale de Nairobi - Développement des mécanismes de financement durable pour les actions forestières et environnementales: instrument de pérennisation financière, (Fonds Forestier National / Fonds Forestier Provincial / Fonds Forestier Régional Trust Fund, Droit d'Entrée aux Aires Protégées...) 	- Nombre de plans de gestion mis en oeuvre
	Assurer les besoins sociaux et économiques, écologiques de la population en ressources forestières, sols et eaux	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion d'un programme national de reboisement : Réserves Foncières pour le Reboisement, activités de reboisement, de mise en défens, d'embroussaillage et de valorisation des plantations artificielles, - Gestion des feux de végétation à travers (i) les structures locales de lutte, (ii) les campagnes de sensibilisation / éducation / responsabilisation et (iii) les campagnes de contrôle et de répression - Restauration des fonctions écologiques et économiques des bassins versants et des tanety dans les régions à forte potentialité de développement par (i) la mise en place et l'opérationnalisation des structures de gestion des bassins versants (comités de gestion, plans d'aménagement des BV , vulgarisation , sensibilisation de la population et des autorités) et par (ii) le renforcement des capacités techniques et matérielles des services centraux et régionaux (formation, équipement) - Appui des pratiques rurales de substitution (agro écologie, énergie, alternative au tavy) par (i) la gestion améliorée du combustible ligneux (techniques améliorées de carbonisation et de gestion de peuplements, modes d'utilisation moins consommatrice de combustibles, énergie alternative) et par (ii) le développement des techniques agro écologiques (zones anciennement défrichées, développement durable) 	- Taux de réduction des surfaces incendiées
	Intégrer la dimension environnementale dans les politiques et actions de développement sectoriel et dans les planifications locales, communales et régionales	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une meilleure gouvernance environnementale: intégration dans divers secteurs, - Promotion de l'éducation environnementale et des actions de communication - Gestion des pollutions (normes) et respect des obligations de Madagascar vis-à-vis des conventions internationales relatives à l'environnement 	- Nombre de permis environnemental délivré

5.2.4. PROGRAMME DEVELOPPEMENT ET DYNAMISATION DU SECTEUR PRIVE

Objectif global : Dynamiser le secteur privé afin qu'il participe à hauteur de 12 à 14 % aux taux d'investissement

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Industrie, commerce et secteur privé	Promouvoir les investissements privés, nationaux et étrangers ainsi que le partenariat entre l'Etat et le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'environnement des affaires et du cadre institutionnel par : <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration des Accords de Promotion et Protection des Investissements (APPI) • Le renforcement de la capacité institutionnelle • La collecte des informations économiques et statistiques auprès de chaque département en vue de la publication du BEEM • La mise en place de veille stratégique pour l'amélioration des principaux coûts nationaux de production • La mise en place et opérationnalisation des antennes régionales du GUIDE - Promotion des investissements directs étrangers et soutien des industries locales exportatrices par : <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de marketing pays et de road shows • L'élaboration de support de promotion de MADAGASCAR • La mise en place de l'Agence de Promotion des Investissements • La finalisation et la mise en oeuvre de la Charte de l'Investissement • La remise à niveau des industries locales • L'adhésion de MADAGASCAR à d'autres traités relatifs à la propriété intellectuelle - Structuration et renforcement de la capacité des opérateurs - Mise en place d'un système d'information en technologie - Sécurisation des investissements : <ul style="list-style-type: none"> • La finalisation de l'adhésion à l'ATI / ACA (African Trade Insurance / Assurance du Commerce en Afrique) • Le renforcement du respect des droits de propriété intellectuelle • L'étude pour l'adhésion à des organismes de sécurisation - Développement du partenariat public privé à travers notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement des activités du CAPE, des Chambres Consulaires et des organismes / groupements professionnels • La finalisation et la mise en oeuvre Code de Conduite PPP - Amélioration du système financier en matière d'investissement et en faveur des PME et PMI - Création d'une Bourse de valeurs et de développement de l'actionariat national 	- Taux d'investissement privé
	Assurer la bonne gouvernance dans le secteur de l'Industrie, du Commerce et du Développement du Secteur Privé	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière d'Industrie, de Commerce et de Développement du Secteur Privé - Suivi de la mise en oeuvre du programme national de développement et de dynamisation du secteur privé - Renforcement du système Information Education et Communication (IEC) - Amélioration de la transparence du cadre légal pour les activités industrielles et commerciales - Renforcement des capacités du département en charge du secteur par : <ul style="list-style-type: none"> • La maîtrise de l'environnement des affaires et le climat des investissements nationaux et internationaux • L'amélioration des informations juridiques pour renforcer la compétitivité • Le pilotage des campagnes des produits de rente sur le plan juridique et organisationnel d'une manière concertée - Mise en place d'une structure de programmation et de suivi des projets 	- Taux d'exécution du programme de développement et de dynamisation du secteur privé

5.2.5. PROGRAMME DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES

Objectif global : Améliorer l'accès de la population aux services et infrastructures structurantes en tant que vecteur de développement

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Routes et transport	Améliorer l'accès de la population dans les zones rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des routes rurales et voies de desserte - Mise en œuvre du projet HIMO-Pistes rurales - Réglementation et Promotion des Moyens Intermédiaires de Transport (MIT) - Ouverture, Construction et réhabilitation des pistes rizicoles - Construction des routes de désenclavement 	- Longueur de routes rurales en terre réhabilitées (km)
	Assurer la praticabilité des Routes Nationales	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre, construction et réhabilitation des routes nationales - Acquisition et réhabilitation des ponts - Construction d'une autoroute 	- Longueur de routes nationales réhabilitées (km)
	Assurer l'entretien de l'ensemble du réseau routier et le bon état du service des ouvrages d'art.	<ul style="list-style-type: none"> - Programmation et mise en œuvre de l'entretien routier et de l'entretien des ouvrages d'art - Renforcement des capacités du Fonds d'Entretien Routier (FER) 	- Longueur de routes entretenues (km)
	Améliorer la gestion, la productivité et l'efficacité du système du transport	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la restructuration du Ministère chargé des Transports et des Travaux Publics - Mise à jour, vulgarisation et application de la Charte Routière - Mise à jour, vulgarisation et application de la Stratégie de Transport Rural - Mise en place et renforcement des capacités de l'Autorité Routière - Mise en place et renforcement des capacités de l'Agence des Transports Terrestres (ATT) - Amélioration de la gestion de sécurité des transports routiers, aériens, ferroviaires, maritimes et fluviaux - Renforcement des capacités de l'Aviation Civile de Madagascar (ACM) et de l'Autorité Portuaire, Maritime et Fluviale (APMF) - Développement du Partenariat Public- Privé dans la gestion et l'exploitation des infrastructures portuaires, aéroportuaire et ferroviaires. - Développement et coordination du transport multimodale (plateformes multimodales, d'infrastructures terminales et connexes) 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'avancement de la réforme du secteur transport - Augmentation des volumes des Trafics de fret et de voyageurs (%)
	Renforcer la capacité nationale en matière de météorologie	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration du code de la météorologie - Amélioration des structures organisationnelles - Renforcement de la capacité de l'ENEAM - Réhabilitation et modernisation du réseau météorologique d'observations et de télécommunication* - Exploitation du système de réception d'images satellitaires - Développement des activités d'assistance météorologique aux secteurs porteurs 	- Nombre d'infrastructures physiques réhabilitées et modernisées (%)
Aménagement du territoire	Renforcer la gestion et la réglementation des services urbains	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des plans d'urbanismes directeurs ou simplifiés et des cartes communales - élaboration des schémas de développement et d'aménagement régional - Elaboration de la lettre de politique de l'aménagement du territoire - Elaboration de la politique de l'habitat - Révision du code de l'urbanisme et de l'habitat - Elaboration du plan directeur d'assainissement des villes 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Plans et de schémas d'aménagement communal validés (nb) - Nombre de Textes mis en vigueur
	Créer un environnement d'infrastructures et de services urbains propices au développement	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de gares routières de marchandises - Réhabilitation des rues des communes de Madagascar - Construction et/ou réhabilitation et dotation des infrastructures terminales de transport routier - Création de villes nouvelles - Dotation et/ou Construction d'équipements pour les communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Voies urbaines réhabilitées (km) - Nouveaux équipements construits (villes nouvelles, marchés, gares routières, toilettes, bacs à ordures, etc...)
	Sécuriser les agglomérations	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des infrastructures dans les Communes périphériques d'Antananarivo (APIPA) - Expropriation et construction des clôtures des aéroports de Madagascar - Création d'autorité de protection de type APIPA dans les villes à risques et les zones cycloniques - Création de Service Autonome de Maintenance de type SAMVA dans les communes urbaines 	- Taux d'investissement dans les sites (%)

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Energie	Mettre en place une réforme Institutionnelle et organisationnelle afin de permettre le développement du secteur et créer un environnement favorable aux investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du Programme National Energie - Réforme institutionnelle du sous-secteur électricité : - Poursuite de la restructuration de la JIRAMA - Elaboration Cadre légal et réglementaire - Renforcement de la capacité de l'ORE et de l'ADER - Etude de la tarification de l'électricité en conformité aux dispositions de la Loi et de ses Décrets 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de textes promulgués - Taux de performance
	Augmenter l'accès à l'électricité à Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> - Electrification rurale - Electrification de villages périurbains par extension du réseau - Electrification de villages ruraux en mode décentralisé (Hors réseau, système isolé) - Pré électrification de villages (système photovoltaïque, aérogénérateur, etc.) - Electrification urbaine : - Densification des clients en milieu urbain - Développement des Infrastructures Electriques - Etude de faisabilité technico-économique du projet d'interconnexion (ligne électrique ANTSIRABE –AMBOSITRA, etc.) - Amélioration de l'approvisionnement de l'électricité par la structuration et la mise en place d'un programme de Production Indépendante d'Energie (PIE). - Mise à jour et mise en oeuvre du Plan d'Expansion au Moindre Coût (PEMC). 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accès à l'électricité
	Gérer rationnellement l'énergie et l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'Energie domestique (PE II, GREENMAD, et autres) : - Vulgarisation des énergies de substitution et/ou alternatives (biocarburant, gaz, pétrole, etc.) - Economie de bois énergie - Gestion et valorisation des biomasses (bois morts, balle de riz, coque de coton, etc.) - Renforcement de capacité des organisations de base - Reboisement pour des fins énergétiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de foyers économes diffusés - Surface reboisée - Nombre d'arbres vivants
	Fournir aux consommateurs finaux et au pays un système d'approvisionnement en hydrocarbure	<ul style="list-style-type: none"> - Révision du cadre légal et réglementaire du secteur - Elaboration d'un cadre général du Plan National de Sécurité Pétrolière (PNSP) - Mise en place et exploitation du Système d'information national des hydrocarbures (SINH) - Mise en place et exploitation du Registre central de l'exploitation des hydrocarbures (RCEH) - Normalisation des installations - Normalisation qualité des produits - Renforcement de capacité de l'OMH - Mise en place et contrôle de l'application d'un cadre légal et réglementaire du secteur - Sécurisation approvisionnement national - Suivi des prix des produits pétroliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de textes promulgués - Taux d'installations conformes aux normes
Poste, télécommunication et communication	Développer les services du secteur postal	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des services financiers postaux - Développement du produit CCP - Extension du produit de l'Epargne Tsinjolavitra - Instauration de l'épargne postale Tsinjoavotra - Changement du statut du CCP en établissement financier pour favoriser la micro finance 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de titulaires de CCP et des épargnants - Mise en place de l'établissement financier
	Promouvoir le TIC pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des TIC en milieu rural - Mise en place des TIC dans l'Administration dans le cadre de l'e-gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'accès aux TIC - Désenclavement des zones reculées à 70%
	Développer le Backbone de Télécommunication National	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du programme de connectivité des zones rurales - Mise en œuvre du maillage en fibre optique et/ou sans fil des agglomérations - Mise en œuvre de l'e.Gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - Intranet de l'Etat mis en place - Nombre de localités connectées
	Assurer la Connexion internationale par fibres optiques	<ul style="list-style-type: none"> - Connexion de Madagascar avec le reste du monde par le secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> - Connexion effective
	Mettre en place de Technopôles en partenariat avec le secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à manifestation d'intérêt à l'endroit du secteur privé 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de contrat de partenariat

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
	Promouvoir et garantir l'accès à l'information pour tous et la libre expression dans les médias	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des séances de sensibilisation, formation des communautés de base - Réhabilitation des bâtiments et équipements des centres d'animation communautaires - Organisation des ateliers de formation en matière de techniques d'animation/communication - Appui à l'extension et modernisation de la Radio Télédiffusion - Construction et/ou réhabilitation des Stations Complexes audio-visuelles dans les Provinces et Régions - Equipement et modernisation des radio et télévision nationales - Elaboration du Code de la Communication - Renforcement des équipements de retransmission 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'audience (%) - Infrastructures construites et/ou réhabilitées - Loi et textes d'application adoptés
	Promouvoir le développement des services multimédia et des TIC	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des grilles de programmes de la Radio et de la TVM - Tournage de feuilletons en langue malgache pour la promotion de développement communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction de la population - Nouvelles grilles appliqués - Tournages réalisés
	Assurer une communication active pour le progrès social et le développement économique	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'amélioration des matériels de reportage et de montage dans les régions* - Numérisation Amélioration de la qualité de du son et de l'image de la RNM et de la TVM 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de régions dotées - Qualité du son et d'image améliorée

5.2.6. PROGRAMME OUVERTURE A LA CONCURRENCE MONDIALE

Objectif global : Développer les relations internationales et régionales pour une plus grande ouverture sur les plans économique, culturel et social

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Affaires étrangères	Améliorer la communication avec les Ambassades, les départements ministériels et les autres entités, professionnaliser le personnel du MAE	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des programmes de formation et de recyclage du personnel - Poursuite des programmes d'Informatisation des services du Ministère : mise en place d'un réseau intranet et Internet - Facilitation de l'accès aux informations 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnel formé, et recyclé - Nombre d'ordinateurs connectés
	Renforcer la participation de Madagascar dans le système de coopération bilatérale, régionale et multilatérale	<ul style="list-style-type: none"> - Incitation à l'intensification des échanges extérieurs - Renforcement de l'implication des Ambassades dans l'appui aux actions à la promotion économique dont l'attraction des investissements directs étrangers - Elargissement des accords des coopérations bilatérales et multilatérales - Participation à la concrétisation et au suivi des accords de coopération - Raffermissement de la position de Madagascar dans le concert des Nations à travers notamment : <ul style="list-style-type: none"> • L'optimisation de la participation aux organisations régionales • L'engagement des procédures relatives aux ratifications • L'instruction des demandes d'Accord de siège ; et • La participation active à des conférences, séminaires et ateliers internationaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de missions commerciales réalisées - Nombre et volume d'IDE - Nombre d'Accords de coopération négociés ou réactualisés

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Commerce	Rentabiliser notre adhésion aux différentes organisations et groupements internationaux en saisissant les opportunités offertes pour développer notre exportation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour régulière de la politique commerciale internationale - Amélioration du système d'information, constitution de bases de données sur le commerce extérieur, et leur diffusion - Intensification des actions de promotion pour la diversification et l'augmentation des exportations (vitrines permanentes, foires, missions commerciales, rencontres acheteurs -vendeurs) - Mise en place des comités régionaux de promotion des exportations - Renforcement de l'intégration de Madagascar dans les sphères du développement régional et international en assurant une présence et une participation active aux rencontres et négociations internationales. - Promotion de la démarche qualité à travers notamment le développement des systèmes de normalisation et de labellisation des produits et des entreprises, la généralisation de l'utilisation d'instruments de mesure fiables sur le marché, la recherche de voies et moyens pour rendre les produits compétitifs sur le marché national et international, le renforcement des capacités de contrôle en métrologie légale, - Assainissement du commerce intérieur (assurer la régression du secteur informel, sensibiliser et professionnaliser les opérateurs) - Amélioration du système de suivi et de coordination des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux avec la participation des tous les intervenants publics et privés de toutes les régions - Amélioration des prestations de services relatifs au commerce international (transports, douanes, transactions bancaires internationales, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'augmentation annuelle de la valeur et du volume des exportations

5.3. MATRICE DES PROGRAMMES DE L'AXE STRATEGIQUE 3 : SUSCITER ET PROMOUVOIR DES SYSTEMES DE SECURISATION HUMAINE ET MATERIELLE ET DE PROTECTION SOCIALE

5.3.1. PROGRAMME DEVELOPPEMENT DU NIVEAU EDUCATIF DE LA POPULATION ET DE LA RECHERCHE

Objectif global : Universaliser l'Education Fondamentale et améliorer sa qualité et sa pertinence pour répondre aux besoins socio-économiques du pays

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Education Fondamentale	Planifier et gérer la réforme dans le cadre de l'Education Fondamentale	<ul style="list-style-type: none"> - Réactualisation du Plan EPT, validation par les bailleurs et approbation en Conseil des Ministres - Renforcement du cadre de Partenariat Public - Privé - Production d'un plan stratégique et mise en œuvre du plan de développement de l'Education Fondamentale 2 , afin d'assurer la mise en place progressive de l'éducation fondamentale de 9 ans 	- Document Education Pour Tous réactualisé et validé
	Améliorer la qualité et l'efficacité de l'Education Fondamentale	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de l'encadrement de proximité (Chef ZAP, Directeurs d'écoles) sur l'évaluation et la remédiation - Lancement d'une conférence nationale sur la révision du calendrier scolaire - Généralisation de l'APC en Cours Préparatoire, pré-généralisation en Cours Élémentaire et expérimentation en Cours Moyen - Mise en œuvre de la stratégie de réforme du système national de formation - Intensification de la formation continue des enseignants - Diversification de dispositif de formation continue des enseignants par la mise en place de centres de ressources pédagogiques et l'expérimentation de supports pédagogiques radiophoniques dans les ZAP - Renouvellement du dispositif d'encadrement de proximité des enseignants (Chefs ZAP et Directeurs d'écoles), sur la base d'une redéfinition des profils et ses capacités renforcées - Distribution des manuels scolaires et guides pédagogiques - Prise en charge des droits d'inscription de toutes les écoles publiques et privées - Sélection et formation d'élèves maîtres parmi les enseignants FRAM en poste - Recrutement et formation de conseillers pédagogiques supplémentaires de l'EF1 - Remise à niveau des Centres Régionaux de l'Institut de Formation Pédagogique (CRINFP) 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'achèvement - Pourcentage de redoublement général - Nombre de manuels distribués
	Assurer l'équité et l'accès à l'Education Fondamentale	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement de nouvelles salles - Compensation des salaires versés aux enseignants non fonctionnaires pour les communautés - Création d'un statut professionnel et formation d'enseignants non fonctionnaires supplémentaires - Réhabilitation des salles de classe - Elaboration d'un plan d'actions pour le financement des écoles privées à but non lucratif - Distribution de kits scolaires pour les élèves nouveaux entrants et enseignants nouvellement recrutés 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux net de scolarisation - Nombre de kits distribués
	Améliorer la gestion et la responsabilité au niveau central du Ministère chargé de l'Education, y compris la gestion du budget et des coûts	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un plan d'action accompagné d'un budget pour la rationalisation des ressources humaines du Ministère chargé de l'Education, sur la base des recommandations de l'étude réalisée au préalable - Validation et mise en œuvre du plan d'action basé sur les études réalisées, pour l'amélioration de la capacité de gestion financière - Mise en œuvre du plan d'action pour l'amélioration de la fiabilité et la rapidité des données statistiques, ainsi que la réalisation d'un contrôle externe sur la fiabilité des données 	- Plans d'action élaborés, validés et mis en œuvre

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Education Post Fondamentale	Assurer la qualité et la pertinence de l'enseignement post-Education Fondamentale en liaison avec les priorités économiques et sociales	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation et mise en œuvre des stratégies de réforme sur l'enseignement secondaire, la formation technique et professionnelle - Développement des centres de ressources informatiques au niveau des Lycées d'Enseignement Général, Techniques et des Universités - Elaboration d'un document de stratégie sur la réforme de l'Enseignement Supérieur, - Mise en œuvre du Plan d'actions pour le renforcement des compétences en anglais et autres langues des diplômés du secondaire et des enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Document de stratégie élaboré - Nombre de centres de ressources TIC
	Former des jeunes qualifiés selon les emplois prévisibles et potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des séances d'orientation et d'information des bénéficiaires - Elaboration et mise à jour des cartes de formation (par filière professionnelle) - Perfectionnement et encadrement des formateurs - Disponibilité des manuels pédagogiques pour les apprenants et formateurs - Maintenance des infrastructures et équipements - Ouverture des nouvelles filières de formation selon les demandes socio-économiques - Mise en place d'un mécanisme d'orientation et de co-financement de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réseau de formation réorganisé et renforcé selon les besoins du développement - Nombre d'apprenants et enseignants dotés de manuels - Nombre de formation à l'emploi réalisée
	Développer les compétences dans le monde de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en œuvre des plans de formation dans les divers secteurs de production - Réalisation des apprentissages professionnels - Identification et démarrage des projets-pilotes sur la formation professionnelle - Formation pédagogique des tuteurs professionnels - Adaptation de la formation technique aux besoins de développement - Révision des Curricula - Mise en place d'un mécanisme de conversion et de co-financement de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réseau d'apprentissage professionnel constitué - Nombre d'action de formation continue des actifs coordonnés et réalisés - Nombre de jeunes formés en élevage et agriculture moderne - Nombre de jeunes formés en maintenance de matériels agricoles - Elaboration des curricula
	Améliorer la qualité de l'enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des réformes de l'enseignement supérieur - Redéfinition de la carte de formation - Renforcement et promotion de l'augmentation de la capacité d'accueil des Institutions d'Enseignement Supérieur (construction et réhabilitation des infrastructures universitaires) - Mise en place d'un mécanisme d'information, d'orientation et de co-financement de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'encadrement - Nombre de salles de classe construites/ réhabilitées
Recherche	- Valoriser et promouvoir la Recherche à Madagascar	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une stratégie de promotion de la recherche: <ul style="list-style-type: none"> • Actualisation de la carte de recherche • Etablissement d'un plan de réforme de la recherche • Renforcement de la capacité scientifique et technique de la recherche - Mise en place d'un système de valorisation des résultats de la Recherche: <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des résultats de recherche existants • Renforcement du partenariat, des coopérations scientifiques et techniques et du marketing • Mise en place d'un site de valorisation et de protection de résultats de recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents stratégiques validés - Nombre de conventions signées - Nombre de résultats pré-vulgarisés

5.3.2. PROGRAMME DEVELOPPEMENT DE LA SANTE DE LA POPULATION

Objectif global : Améliorer l'accès des malgaches aux services de santé tout en les protégeant des maladies en évoluant vers une éthique plus utilitariste

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Santé	Promouvoir la santé de la mère et de l'Enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la couverture vaccinale - Renforcement des activités de santé scolaire - Renforcement des stratégies de la PCIME : institutionnelle, clinique et communautaire - Promotion de la Maternité à moindre risque 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture vaccinale en DTC Hép B3 chez les enfants de moins de 1 an ("%) - Taux d'accouchement avec assistance professionnelle dans les CSB
	Intensifier la lutte contre les maladies transmissibles	<ul style="list-style-type: none"> - Elimination de la lèpre et de la filariose lymphatique - Maîtrise des maladies endémo épidémiques (paludisme, tuberculose, bilharziose,...) - Maîtrise des maladies émergentes et réémergentes (peste, grippe, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de létalité par la peste
	Intensifier la lutte contre les Maladies Non Transmissibles (MNT)	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la prise en charge des maladies non transmissibles (maladies bucco-dentaires, maladies oculaires, la toxicomanie, maladies cardio-vasculaires, diabète...) - Renforcement de la prévention des MNT 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Centres prenant en charge les MNT équipés (%)
	Améliorer l'accès aux services de santé de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'hygiène et de l'assainissement dans les services de santé. - Amélioration de la couverture sanitaire de la population - Amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des médicaments essentiels, des produits sanguins et autres produits de santé de qualité. - Amélioration de la qualité des prestations de services de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - Ratio population pour un CSB (%) - Taux de consultation en médecine curative dans les CSB - Taux de disponibilité en médicaments au niveau des CSB
	Améliorer la performance du système de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des ressources humaines - Amélioration de la performance des systèmes de planification, de gestion et d'information à tous les niveaux - Renforcement de l'intégration du système de santé dans les structures administratives au niveau décentralisé - Développement du partenariat entre le Ministère de la santé et du planning familial et tous les intervenants en matière de santé - Mise en place d'un système de prise en charge des démunis au niveau des Centres de Santé de Base - Développement de la lutte contre la corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture de personnel des formations sanitaires (%)
Planning familial	Vulgariser le planning familial	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation des produits contraceptifs - Renforcement de la disponibilité des services de qualité en matière de PF - Facilitation de l'accès aux produits contraceptifs - Renforcement de la sensibilisation en matière de PF - Promotion d'un comportement responsable des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture contraceptive (%)
IST/VIH Sida	Renforcer le cadre institutionnel, l'environnement stratégique, politique et juridique	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation et promulgation de la loi relative au droit et sur le VIH et la protection des PV VIH - Mise en place des structures de coordination opérationnelles au niveau régional et communal - Renforcement et harmonisation de la mise en œuvre des stratégies régionales intégrant les stratégies sectorielles - Renforcement de la lutte contre le IST et VIH/SIDA - Renforcement du partenariat avec les leaders d'opinions (confessionnel/ traditionnel) à tous les niveaux pour une meilleure synergie des interventions dans la lutte contre les IST/VIH SIDA 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de CLLS mis en place - Nombre de sous projets financés - % de commune sensibilisée
	Améliorer l'accès de la population à l'information et aux moyens de prévention	<ul style="list-style-type: none"> - Développement et mise en œuvre d'un plan de communication pour le changement de comportement en matière de IST et VIH/SIDA - Promotion des sous-projets communautaires visant le changement de comportement - Renforcement de la sécurité transfusionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'émissions télévisées et radiophoniques diffusées - Nombre d'OCB financés - Pourcentage des poches de sang testé

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
	Améliorer l'accès aux services de qualité Assurer la disponibilité et l'accessibilité à des services de soins et de prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la prise en charge des PV VIH et des personnes affectées - Amélioration de la prévention transmission Mère - enfant - Amélioration des centres de Conseil et Test Volontaire et formation des prestataires de services - Développement des activités de dépistages volontaires et anonymes des IST/VIH - Renforcement de la prise en charge des IST/VIH 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de PV/VIH prise en charge - Nombre de CTV mise en place ou réhabilité - Nombre de test de syphilis chez les femmes enceintes
Ethique	Evoluer vers une éthique plus utilitariste pour la santé publique	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des codes de déontologie (médecins, pharmaciens, sages-femmes,...) - Révision du code de santé 	<ul style="list-style-type: none"> - codes promulgués
Nutrition	Intégrer et prioriser la lutte contre la malnutrition dans tous les programmes de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un système de coordination multisectorielle au niveau national, régional, communal - Intégration des stratégies de mise en œuvre de la PNN dans les PRD et PCD - Elaboration et mise en oeuvre des stratégies de renforcement de capacités institutionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de politiques sectorielles utilisant l'indicateur de la malnutrition - Nombre de Régions/ Communes ayant intégré la lutte contre la malnutrition dans PRD / PCD
	Intensifier la lutte contre la malnutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du PNAN - Priorisation des stratégies de prévention du PNAN dans la lutte contre la malnutrition - Intensification de la lutte contre les carences en micronutriments (vitamine A, Iode, Fer) - Mise en place d'un système National de Surveillance Alimentaire et Nutritionnel - Renforcement de la préparation et de la prise en charge des urgences nutritionnelles - Amélioration de la prise en charge des enfants atteints de malnutrition modérée ou sévère : CRENI, CRENA 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites fonctionnels adoptant la PNAN - Taux de prévalence de la malnutrition (insuffisance pondérale) - Taux de réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans - Taux de couverture des interventions nutritionnelles d'urgence mise en œuvre - Proportion des enfants de 0 à 59 mois malnutris vus en consultation externes des CSB,
	Intensifier l'accès à l'information en matière de lutte contre la malnutrition	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des stratégies de communication de la lutte contre la malnutrition - Production des outils de communication pour le changement de comportement des communautés - Coordination des moyens et de la diffusion des outils de communication - Développement d'un plan de communication pour le changement de comportement 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de supports distribués au niveau national, régional, communal - Nombre de programmes diffusés dans les médias, et audio-visuel

5.3.3. PROGRAMME AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Objectif global : Améliorer le taux de desserte en eau potable et assainissement

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Eau potable et assainissement	Améliorer l'accès en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation/réhabilitation des ouvrages d'adduction d'eau, de forages et puits de qualité - Renforcement des capacités techniques des intervenants à tous les niveaux - Mise en place des structures de gestion pérennes du système d'approvisionnement en eau potable - Validation et mise en oeuvre du Programme National de Développement de l'Approvisionnement en Eau Potable 	- Taux de desserte en Eau potable, %
	Améliorer l'accès aux infrastructures d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Développement et mise en oeuvre un plan de communication pour le changement de comportement en matière d'hygiène - Promotion de la construction et de l'utilisation des latrines - Validation de la politique et stratégie nationale de l'assainissement - Vulgarisation de l'initiative WASH à tous les niveaux - Développement du partenariat public privé (ONG, société civile) pour un meilleur accès de la population à l'eau et à l'assainissement 	- Taux d'accès aux installations d'assainissement

5.3.4. PROGRAMME REDUCTION DE L'EXCLUSION ET PROTECTION SOCIALE

Objectif global : Promouvoir la dimension population dans le développement et atténuer la vulnérabilité des groupes défavorisés

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Education Non Formelle	Promouvoir l'ENF dans le cadre de l'EPT	<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'alphabétisation fonctionnelle intensive et de l'éducation des adultes - Promotion de l'alphabétisation intensive et de l'éducation des adolescents non scolarisés et déscolarisés - Implantation et développement du SIG/EPT - Développement d'un cadre légal régissant le secteur de la petite enfance - Institution et promotion d'un programme de Développement Intégral des Jeunes enfants - Promotion de l'Education à la Vie Familiale (EVF) - Mise en place et opérationnalisation des centres de ressources polyvalents - Amélioration de la qualité de la formation des éducateurs de la petite enfance - 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux alphabétisation - Nombre d'alphabétiseurs formés - Nombre d'adolescents de 11 à 14 ans alphabétisés et éduqués - SIG/EPT opérationnel - Nombre de responsables techniques et utilisateurs du SIG/EPT formés - Textes réglementaires adoptés sur la petite enfance - Nombre centres de ressources polyvalentes créées - Nombre d'éducateurs spécialisés formés
Protection Sociale	Mettre en place un système de coordination et des programmes efficaces de Protection Sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption de la politique et de la stratégie nationale de protection sociale et de gestion des risques - Mise en place et opérationnalisation du dispositif institutionnel de protection sociale - Mise au point et opérationnalisation des programmes de dépenses publiques d'insertion et de réinsertion sociale des groupes vulnérables - Etablissement et opérationnalisation d'un budget de la protection sociale avec les normes et les critères de ciblage - Mise en place et opérationnalisation d'un système de suivi et évaluation systématique des programmes de protection sociale - Promotion de l'intégration de la dimension de la protection sociale des programmes à moyen terme dans les secteurs clés (routes, développement rural, éducation, santé et planning familial, développement urbain...) - 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents de politique et de stratégie nationales de protection sociale et de gestion des risques adoptés - Nombre de structures opérationnelles - Nombre de populations vulnérables bénéficiaires par type de programme de protection sociale

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Population et Développement Social	Promouvoir la culture de prise en compte de la dimension population / genre / environnement dans les stratégies et programmes de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des études et recherches en matière de population et développement durable - Renforcement du consensus national sur la PNPDES - Mise en œuvre du PANAGED et des PARGED - Développement du partenariat public-privé et la professionnalisation des ONG dans la mise en œuvre des programmes de population et de développement social 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de responsables et techniciens formés en matière de population et de planification de développement - Nombre de structures formées et constituées en réseau d'information - Pourcentage des femmes dans les diverses sphères de décision
	Promouvoir la mise en œuvre des programmes de développement social	<ul style="list-style-type: none"> - Généralisation des cartes vertes à Madagascar - Promotion des centres de ressources et de loisirs pour les personnes âgées - Promotion des activités génératrices de revenu au profit des groupes vulnérables (personnes âgées, femmes, personnes handicapées) - Adoption des instruments nationaux en faveur des groupes vulnérables (notamment personnes âgées, famille, enfants, femmes) - Mise en place d'un plan d'action de la décennie nationale des personnes handicapées - Renforcement de l'accompagnement social des familles et des enfants vulnérables, des sans abris et des ménages ruraux - Mise en œuvre du programme national EKA - Promotion des droits et protection des enfants - Appui à la professionnalisation et l'amélioration des revenus des gens de petits métiers du secteur informel - Appui aux centres / ONG s'occupant des groupes vulnérables - Promotion des loisirs pour tous - Promotion des logements sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de bénéficiaires par type de programmes - nombre d'instruments adoptés - couverture géographique de la carte verte - nombre de centres de ressources et des loisirs pour les personnes âgées créés - nombre de jugements supplétifs de naissance rendus - nombre de naissances enregistrées par zone cible - nombre de centres / ONG appuyés - nombre de manifestations de loisirs éducatifs créées/organisées - nombre de logements sociaux créés - nombre d'ONG recensés - nombre de centre régional opérationnel
Filets de sécurité	Améliorer la qualité de vie des ménages les plus démunis	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplois temporaires à forte mobilisation de la main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés - Nombre de sites et de CTD touchés
	Améliorer le milieu de vie de la communauté	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et/ou réhabilitation dans le cadre du système HIMO des infrastructures de base communautaires, économiques et/ou d'obédience confessionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures construites/réhabilitées
	Créer des emplois permanents et améliorer le revenu des paysans	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'activités génératrices de revenus (AGR) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés - Nombre de sites et de CTD touchés - Nombre AGR
	Renforcer la capacité des communes	<ul style="list-style-type: none"> - IEC, formation des partenaires, élaboration des PCD, mise en place de SEP et approche participative 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de PCD appuyés
Réponse aux chocs	Répondre et prévenir aux effets des cataclysmes naturelles ou chocs socio-économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstruction et réhabilitation des infrastructures administratives, économiques et sociales endommagées - Secours d'urgence (aide aux populations vulnérables, victimes des cataclysmes naturelles ou non) - Protection sociale HIMO liée aux chocs 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des infrastructures reconstruites et réhabilitées - Nombre des bénéficiaires - Nombre des emplois hommes/jours créés

5.3.5. PROGRAMME VALORISATION DE LA DIVERSITE CULTURELLE

Objectif global : Développer des activités socioculturelles et sportives

Sous-programme	Objectifs spécifiques	Activités	Indicateurs / par objectif spécifique
Jeunesse	Renforcer l'encadrement des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des jeunes aux problèmes de déviance - Développement des structures polyvalentes d'éducation non formelle des jeunes - Développement du mouvement associatif de jeunesse - Mise en place des plates-formes, d'échange, de concertation pour la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Maisons de jeunes mises en place et opérationnelles - Conseil des jeunes mis en place à tous les niveaux : Communaux-régionaux national
	Intégrer la jeunesse au développement	<ul style="list-style-type: none"> - Appui de l'insertion socio-économique des jeunes par : <ul style="list-style-type: none"> • le développement de la culture entrepreneuriale des jeunes • l'information des jeunes sur les diverses sources de financement • le renforcement de l'approche interministérielle pour les actions 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes surtout ruraux orientés dans des actions de développement
Sports	Promouvoir le sport pour tous et la pratique sportive traditionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Stimulation de la pratique sportive de tout âge à tous les niveaux - Développement des espaces ou aires de jeux - Recensement, codification et institutionnalisation des activités sportives traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plateaux sportifs construits -
	Appuyer la pratique sportive de haut niveau.	<ul style="list-style-type: none"> - Détection, sélection des jeunes talents pour la relève - Mise en place d'un appui logistique en matériels et équipements sportifs - Création des centres de perfectionnement sportif - Construction des infrastructures de compétition 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des jeunes athlètes sélectionnés et formés - Banque de matériels de sport - Stades et piscines construits - Centres de perfectionnement sportifs créés
Culture	Prendre en compte la dimension culturelle pour le développement	<ul style="list-style-type: none"> - Campagnes de plaidoyer, de sensibilisation et actions IEC auprès des décideurs et des populations - Etudes, recherches et actions de communication sur le thème « culture et développement » - Développement d'une approche culturelle de la prévention de l'IST/SIDA, de la lutte anti-tabagisme et contre la drogue 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de campagnes de plaidoyer réalisées - Nombre d'études et de recherches réalisées
	Promouvoir la diversité culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des communautés aux valeurs sociales que recèlent les expressions culturelles et vulgarisation des spécificités culturelles locales - Création/Appui de l'organisation des événements culturels (fêtes, cérémonies rituelles, concours et compétition scolaire...) - Identification, inventaire du patrimoine matériel, immatériel des communautés, des Trésors Humains Vivants - Développement des sites du Patrimoine mondial et du chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de campagnes de sensibilisation effectuées - Nombre de cérémonies créées/appuyées - Nombre de Trésors Humains Vivants inventoriés
	Préserver/sauvegarder et valoriser les diversités culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du cadre juridique et institutionnel de préservation, de sauvegarde et de valorisation des biens culturels - Inventaire et sauvegarde des richesses du patrimoine culturel - Création/réhabilitation/équipement des infrastructures culturelles (musées, galeries, académies, bibliothèques...) et réalisation des actions de communication et de vulgarisation du patrimoine culturel - Célébration des journées mondiales culturelles et appui à la création de festivals nationaux - Participation à des manifestations culturelles nationales, régionales et internationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites culturels répertoriés et valorisés - Nombre de célébrations effectuées - Nombre de participation malgache à des manifestations culturelles
	Mettre en place les bases de l'industrie culturelle et encourager le développement des arts	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des stages de formation pour les artistes créateurs groupés en association - Elaboration et mise en œuvre du statut des artistes - Réhabilitation/création/équipement des maisons de cultures - Développement du marché des arts 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Maisons de culture mises en fonction
	Promouvoir une politique d'édition et de lecture publique	<ul style="list-style-type: none"> - Conception et mise en œuvre d'une politique incitative au développement de la littérature malgache - Appui à la création des bibliothèques et acquisition des nouvelles collections - Informatisation de la gestion de la bibliothèque 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bibliothécaires formés - Nombre de matériels informatiques acquis
	Améliorer le mode de gestion du secteur culture	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la Politique Nationale de la Culture et renforcement de la coopération régionale et internationale (ICOM, AMOI, ICOMOS ...) - Développement des partenariats privé et public 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de coopérations effectives

6. COUTS ET FINANCEMENT DE LA STRATEGIE

L'ancien budget de moyens présentait les dotations en ressources par service. Le principe de budget de programme repose sur la définition d'objectifs à atteindre, la précision des activités indispensables à leur réalisation et l'allocation des moyens tant matériels qu'humains censés faire aboutir les actions. Ainsi, l'architecture du budget de l'Etat se présente désormais comme suit : missions, programmes, objectifs, résultats attendus, activités. Un enchaînement cohérent relie ces éléments entre eux. La mission, qui est un ensemble de programmes, correspond à une politique publique ; elle est l'expression des choix politiques, des options fondamentales de l'Etat. Elle est alors orientée en priorité vers la réalisation des objectifs consignés dans les documents de politique économique, notamment le DSRP.

La mission, au niveau de chaque ministère et département public, est d'atteindre des objectifs globaux assignés à un axe stratégique du DSRP. Toutes les actions de développement au niveau des divers ministères, départements et organismes publics sont détaillées dans le budget d'exécution de chaque ministère avec leur dotation respective en ressources. Elles sont retracés et s'articulent dans le Cadre de dépenses à moyen terme (CDMT). Ce document constitue ainsi l'expression budgétaire de la mise en oeuvre du DSRP.

Ce budget programme constitue, à la fois, le moyen de financement du DSRP et l'instrument à la disposition de l'Etat pour sa mise en oeuvre. Toutefois, du fait de l'envergure des programmes, il se peut que des gaps peuvent apparaître et que leur financement nécessite le recours aux partenaires techniques et financiers.

Pour la période actuelle d'exécution du CDMT s'étalant de 2005 à 2007, le montant total des coûts de la mise en oeuvre de la stratégie est estimé à 7570 milliards d'Ariary dont 3 685 milliards d'Ariary en fonctionnement et 3 885 milliards d'Ariary en investissement.

Le financement de ces programmes se fera sur des ressources internes ainsi que sur des ressources externes qui sont appelées à venir en complément afin de réaliser les programmes.

Tableau 8 : Madagascar : Opérations Globales du Trésor

(en milliards d'Ariary)

	2005	2 006	2 007	Total
Recettes totales et dons	1 774,8	2 078,3	2 362,3	6 215,4
Recettes totales	1 221,0	1 455,0	1 698,1	4 374,2
<i>Dont: Recettes fiscales</i>	<i>1151,5</i>	<i>1 390,2</i>	<i>1 632,7</i>	<i>4 174,4</i>
Dons	553,8	623,3	664,2	1 841,2
Dépenses totales	2169,7	2 539,9	2 860,5	7 570,1
Dépenses de fonctionnement	1125,8	1125,8	1125,8	3 685,2
Dépenses en capital	1043,9	1 345,6	1 495,4	3 884,9
Ressources intérieures	274,4	437,1	485,8	1 197,3
Ressources extérieures	769,5	908,5	1 009,6	2 687,6
PIB (en milliards d'ariary)	10 114,0	11 489,0	12 958,0	

(en pourcentage du PIB)

	2005	2006	2007
Recettes totales et dons	17,5	18,1	18,2
Recettes totales	12,1	12,7	13,1
<i>Dont: Recettes fiscales</i>	<i>11,4</i>	<i>12,1</i>	<i>12,6</i>
Dons	5,5	5,4	5,1
Dépenses totales	21,5	22,1	22,1
Dépenses de fonctionnement	11,1	10,4	10,5
Dépenses en capital	10,3	11,7	11,5
Ressources intérieures	2,7	3,8	3,7
Ressources extérieures	7,6	7,9	7,8
PIB	100,0	100,0	100,0

7. SYSTEME DE SUIVI ET EVALUATION

Le suivi et l'évaluation des actions menées dans le cadre du DSRP a pour but de mesurer la réalisation des actions par rapport aux objectifs, à l'évolution des indicateurs-clés et à l'efficacité de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté à travers l'analyse des résultats sur les bénéficiaires et des impacts des programmes définis sur le niveau de bien-être de la population. Les travaux d'évaluation feront l'objet d'enquête et portent sur le suivi de l'évolution des principaux indicateurs de la pauvreté.

L'objectif est de pouvoir disposer en temps réel des éléments d'information ciblés quant à la pertinence et efficacité des programmes mis en œuvre au regard de la réduction de la pauvreté et partant, apporter les réajustements nécessaires.

7.1. APPROFONDISSEMENT DE LA CONNAISSANCE DE LA PAUVRETE

La stratégie de la réduction de la pauvreté appelle en premier lieu une identification plus précise des déterminants de la pauvreté. A cet égard, des efforts ont été menés dans le cadre des différents travaux d'études et d'enquêtes réalisés principalement par l'Institut National de la Statistique (INSTAT) en collaboration avec divers partenaires intérieurs et extérieurs tels que :

- le travail analytique sur le développement rural, l'agriculture et l'environnement en collaboration avec le FOFIFA, l'Université CORNELL et la Banque mondiale (étude étalée sur trois ans),
- l'inventaire des études statistiques sur la pauvreté (PNUD et INSTAT)
- l'Enquête permanente sur les ménages (1997) et l'Enquête prioritaire sur les ménages (1999),
- les différents Rapports Nationaux sur le Développement Humain (PNUD et INSTAT),
- les résultats de l'Enquête Emploi urbain (INSTAT),
- les Tableaux de Bord Social (PNUD, INSTAT),
- les diverses études effectuées par l'INSTAT dans le cadre du Projet ILO en collaboration avec la CORNELL University: Service d'éducation et de santé à Madagascar : l'utilisation et les déterminants de la demande, Évolution de la pauvreté de 1993-1999, Tendances d'accès aux services publics, La pauvreté à Fianarantsoa,...
- l'étude de la gestion publique décentralisée (BAD)
- les études effectuées par l'IMATEP

Le système de suivi à mettre en place se propose de capitaliser les travaux d'études et de recherches effectués et d'entreprendre d'autres actions en vue de disposer d'un ensemble de données fiables sur le niveau de vie de la population et sur l'économie. La disposition de ces données permettra essentiellement :

- d'avoir une idée sur la situation initiale (période de référence pour le DSRP) du niveau de pauvreté au travers des différents indicateurs sociaux et des indicateurs macro-économiques,
- de suivre sur une périodicité fixe, l'évolution de ces différents indicateurs (améliorer et fiabiliser le mode de collecte des données, fixer la périodicité de la collecte...) parallèlement à la réalisation des diverses mesures macro-économiques,
- de répondre, le cas échéant, aux besoins spécifiques et/ou urgents non seulement du Gouvernement malgache mais aussi des autres acteurs du développement (les régions, secteurs privés, ONG...), et
- de disposer régulièrement des indicateurs à caractère structurel.

7.2. SUIVI - EVALUATION

7.2.1. PRINCIPES

Pour mesurer l'efficacité de la stratégie de lutte contre la pauvreté sur le niveau de vie de la population, et plus particulièrement sur celui des pauvres, les principes directeurs ont trait à :

Effectivité du partenariat privé public : les actions mises en œuvre feront l'objet d'un système de suivi-évaluation qui associera tous les partenaires du Gouvernement sous la coordination de la Cellule Technique chargée de l'élaboration et du suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté. Dans le dispositif, le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget jouera un rôle prépondérant à travers le STA, l'INSTAT, la Direction Générale de l'Economie et la Direction Générale de la Planification. Le Gouvernement utilisera les résultats des concertations avec ses partenaires pour réorienter éventuellement les programmes en cours dans le sens d'une meilleure efficacité au niveau des bénéficiaires.

Diagnostic objectif et rigoureux : les 31 principaux indicateurs de suivi retenus retraceront au mieux les conditions de vie, devront être représentatifs de la situation économique et sociale des ménages,

notamment ceux des plus pauvres, sensibles à l'évolution de cette situation à moyen et à long terme et enfin s'intégrer sans trop de difficulté au système statistique existant. Ces Indicateurs clés, composites et fédérés, sont formulés par l'INSTAT en conformité avec les indicateurs des business plan sectoriel et selon les axes stratégiques et les plans d'actions sectoriels.

Ces indicateurs tiennent compte :

- des objectifs de réduction conséquente de la pauvreté, et de développement rapide et durable de l'économie Malgache
- des objectifs du développement pour le Millénaire auxquels Madagascar a souscrit
- des objectifs des différents partenaires financiers dont le système des Nations Unies, la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le Fonds Monétaire International, la Banque Africaine de Développement...
- des objectifs de coopération et d'intégration régionale, d'accords internationaux comme l'OMC, la COI, le COMESA, le NEPAD

Par ailleurs, les indicateurs intermédiaires identifiés au niveau de chaque secteur devront permettre d'améliorer le suivi des réalisations par rapport aux objectifs spécifiques de chaque programme.

Articulation du suivi-évaluation du DSRP avec l'ensemble du système d'information national : le dispositif offre une opportunité pour la relance de la coordination du système d'information statistique national. C'est un système intégré répondant aux objectifs suivants :

- informer en temps réel le Gouvernement sur l'état de la pauvreté et de son évolution
- apprécier les impacts de la stratégie de réduction de la pauvreté
- juger l'efficacité des politiques et proposer des ajustements
- mettre à la disposition de tous les acteurs de développement des informations accessibles, significatives et fiables, nécessaires aux processus de prise de décision, de contrôle et d'évaluation

7.2.2. MONTAGE INSTITUTIONNEL DU SYSTEME DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP

Cadre institutionnel

Le montage institutionnel proposé veillera à clarifier les différentes tâches assumées par chaque partie prenante. A cet effet, des structures de pilotage, de coordination et des groupes thématiques consultatifs sectoriels sont mises en place. A travers l'expérience de la première année de mise en œuvre du DSRP et de la mise en place des 22 régions sur le plan institutionnel, des améliorations sont apportées au système de suivi.

Cellule Technique chargée de l'élaboration et du suivi du DSRP

La Cellule Technique donne des recommandations, des orientations stratégiques et valide les différents rapports élaborés dans le cadre des travaux de suivi. Elle est composée de représentant de la Présidence, de la Primature, du Ministère des Finances, d'élus (Députés), de responsables de l'Administration, de représentants de la société civile et du secteur privé.

Secrétariat Technique de l'Ajustement (STA)

Le STA, secrétariat de la Cellule Technique, assure la coordination des travaux techniques relatifs au suivi, traitement des résultats, synthèse et analyse des indicateurs, élaboration des rapports, et le renforcement du processus participatif :

- la vérification de la pertinence et de la cohérence des objectifs
- la mesure de l'efficacité des programmes et des activités par rapport aux résultats
- les recommandations sur les orientations stratégiques et les affectations budgétaires
- l'organisation et l'animation des groupes consultatifs thématiques et des ateliers participatifs

Le STA coordonne les travaux de mise à jour et de suivi de la mise en œuvre du DSRP sur la base du cadrage macro-économique, de l'intégration régionale, des programmes d'appui budgétaire, des Plans de Travail Annuel des Ministères, des Programmes de Développement Régional. Le STA, avec les institutions concernées (INSTAT, DGP, DGE, SED), assure la centralisation, le traitement et l'analyse des informations relatives à la mise à jour du DSRP et à la mise en œuvre des programmes. Il assure également la conduite du processus participatif à travers les ateliers trimestriels, régionaux et nationaux regroupant les secteurs privé et public ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers pour récapituler et synthétiser et analyser les réalisations aux niveaux régional et national.

Sur la base des résultats des travaux participatifs ainsi effectués, le STA propose une méthodologie pour la mise à jour du DSRP et des recommandations et des orientations : renforcement ou réajustement des politiques/programmes du Gouvernement, allocation des ressources.

Groupes thématiques consultatifs

Trois groupes thématiques consultatifs : « Gouvernance », « Production-Investissement » et « Social » sous l'égide du STA sont mis en place, composés de représentants techniques des Ministères, du secteur privé, de la société civile, des ONG et des partenaires techniques et financiers. Ces groupes sont en majorité composés des membres des Commissions Techniques qui ont collaboré à l'élaboration du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Les groupes thématiques consultatifs se réunissent périodiquement tous les trimestres pour voir l'état d'avancement des plans d'actions et identifier les problèmes et contraintes rencontrés, et les mesures à prendre.

Les Ministères et institutions techniques

Les Ministères et les institutions techniques fournissent les informations relatives à l'utilisation des ressources affectées, aux indicateurs relatifs aux secteurs ainsi que le suivi des réalisations des programmes.

L'INSTAT

L'INSTAT assure:

- les enquêtes et sondages concernant les grands indicateurs de bien-être, auprès de ménages, le recensement
- le suivi des résultats à travers, essentiellement, les différents indicateurs sur :
 - le niveau de vie (bien-être)
 - la pauvreté et le développement humain
 - la macro-économie
 - les résultats sur les bénéficiaires
- le suivi des résultats à travers, si besoin est, avec la Direction Générale de la Planification, les différents indicateurs sur :
 - les produits générés
 - les services générés
 - les indicateurs financiers
 - les indicateurs physiques
 - les indicateurs humains
- la coordination des informations en collaboration avec la Direction chargée du Suivi-Evaluation.
- la mise en place d'un système d'étude d'impact de la mise en œuvre du DSRP avec un volet sur le suivi et de l'IPPE.

La Direction Générale de la Planification

A travers le système de suivi évaluation basé sur la méthode de cadre logique et de système de reporting déjà opérationnel au sein de son Département, la Direction Générale de la Planification (DCSEP et DPG) portera ses actions sur le suivi et évaluation des ressources et des activités et résultats des programmes et projets. A cet effet, elle élabore des rapports périodiques suivant un rythme trimestriel, semestriel et annuel. Elle fournira des éléments de réorientations dans les objectifs et activités des programmes et projets, dans l'affectation des ressources et sur les politiques sectorielles.

7.2.3. OBJETS DU SYSTEME DE SUIVI

Le système consiste à assurer le suivi des intrants, des programmes et des résultats ainsi que l'évaluation des impacts.

7.2.3.1. SUIVI DES INTRANTS

Les activités relatives au suivi des intrants consistent au suivi de l'affectation des ressources aux services et aux programmes qui ont pour objet de réduire la pauvreté par des opérations de contrôle financier sur les comptes budgétaires et financières.

7.2.3.2. SUIVI DES PROGRAMMES

Le suivi des programmes est relatif au suivi de la prestation des plans sectoriels prévus. Il s'agit d'opérations de contrôle des réalisations physiques telles que construction d'écoles, de centres de santé, de pistes rurales, de bornes fontaines...sur la base des documents administratifs provenant des Ministères ou institutions concernées.

7.2.3.3. SUIVI DES RESULTATS

Cette activité permettra de déterminer les segments de la population qui ont accès aux programmes et projets visant la réduction de la pauvreté et de mesurer la satisfaction de leurs besoins. Ce suivi sera basé sur les différentes enquêtes à travers les grands indicateurs de bien-être.

7.2.3.4. EVALUATION DES IMPACTS

L'évaluation des impacts de la stratégie sur la pauvreté est l'évaluation des effets globaux des mesures prises sur le niveau de bien-être et de pauvreté dans les divers secteurs à travers: les comptes nationaux, les enquêtes auprès des ménages, les recensements... L'approche consiste à combiner l'évaluation par les bénéficiaires et les études d'impacts socio-économiques.

7.2.4. COORDINATION DES AIDES EXTERIEURES

Dans le cadre du suivi des programmes, une attention particulière est attachée à l'aspect Coordination des Aides Extérieures. L'exercice de revues de portefeuille sera systématisé à l'ensemble des bailleurs de fonds. Au niveau de chaque secteur d'intervention, des plates-formes sectorielles seront constitués pour mieux coordonner les différentes activités.

Cette activité de coordination des aides extérieures sera placée sous la responsabilité du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, à travers la Direction de la Coordination des Aides Extérieures et de la Direction Générale de la Planification.

7.2.5. OPERATIONNALISATION DU SYSTEME DE SUIVI

Le renforcement du processus participatif sera poursuivi dans le cadre des travaux de suivi de la mise en œuvre des plans d'actions dans le DSRP et d'évaluation des impacts de la stratégie sur le niveau de la pauvreté. Les groupes consultatifs thématiques travailleront périodiquement pour l'analyse des informations au niveau du suivi des résultats et du suivi des impacts

Des ateliers participatifs de suivi seront organisés par le STA dans les régions. Les travaux porteront sur le suivi de la mise en œuvre des Programmes de Développement Régional et des politiques sectorielles de l'Etat et verront la participation de tous les acteurs de développement.

Pour assurer l'opérationnalisation du système, des cellules de suivi sont proposées pour être mises en place au niveau régional, sous la tutelle des Chefs de région. Elles seront composées des représentants des autorités régionales, des services déconcentrés et des différents acteurs de développement de la région : secteur privé, société civile et partenaires techniques et financiers.

Les cellules de suivi régionales, fourniront aux Ministères les éléments d'informations nécessaires au suivi de la mise en œuvre du DSRP à travers les réalisations sectorielles et la mise en oeuvre des Programme de Développement Régional.

Les Ministères par la suite après compilation, traitent les informations, pour les transmettre au STA qui procèdera aux travaux d'analyse de suivi et d'évaluation.

L'INSTAT assure le suivi de la dynamique de la pauvreté, des indicateurs de suivi du DSRP, autres indicateurs sectoriels dans le DSRP et les enquêtes relatives aux études d'impacts de la stratégie. La Direction Générale de la Planification assure le suivi et l'analyse de la performance au niveau des grands programmes. La Direction générale de l'Economie le cadrage macro-économique.

Le STA, chargé de la coordination des travaux, sera structuré avec 4 groupes de travail technique: Gouvernance, Production -investissement, Social, Programme d'appui budgétaire. Dans chaque groupe de travail seront procédé l'analyse et le traitement des données des suivis des intrants et des activités et évaluations des résultats et des impacts.

Schéma d'opérationnalisation du système de suivi

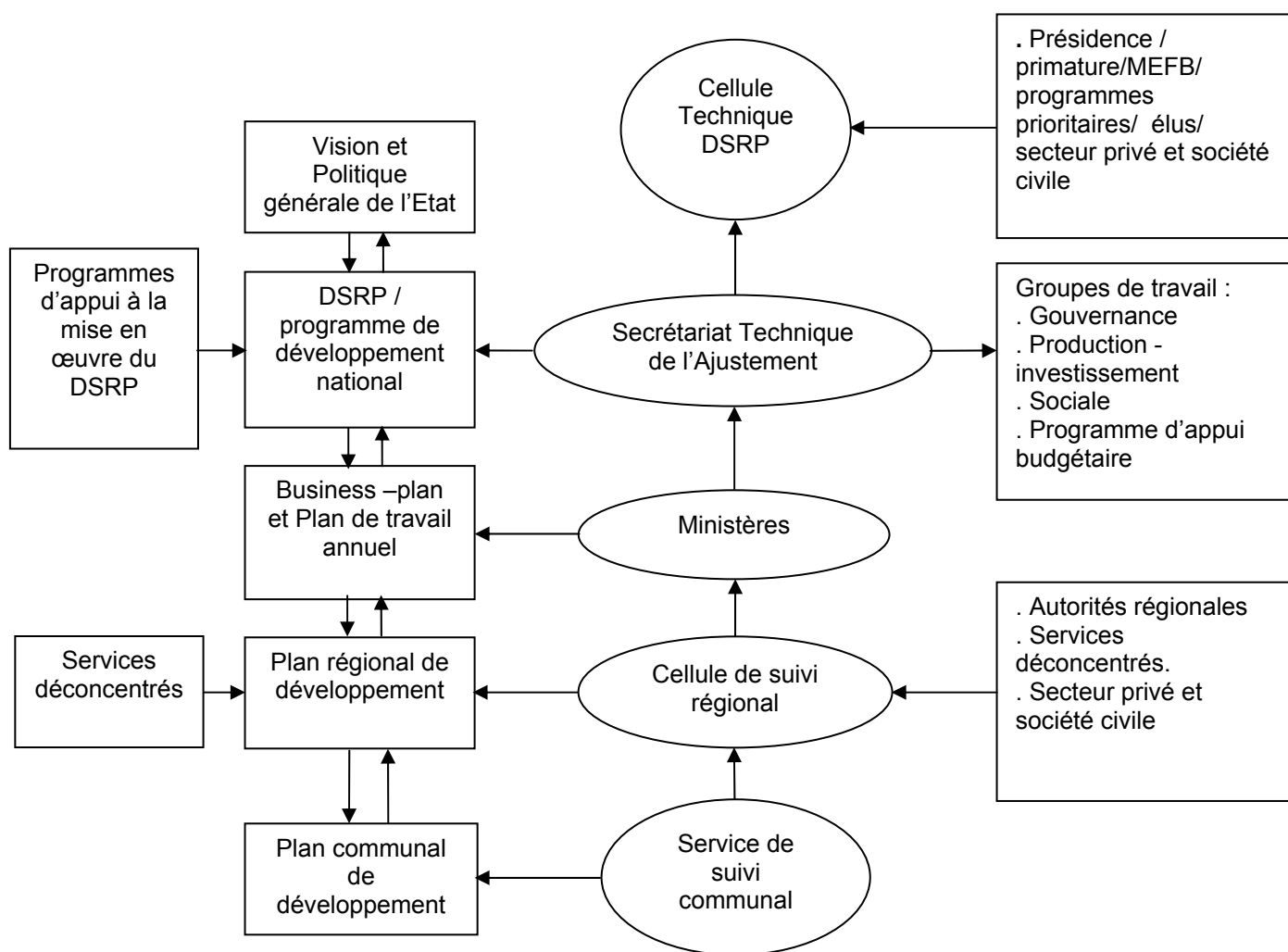


Tableau 9 : Madagascar : Synthèse des activités de suivi

Libellé	Activités	Questions	Sources d'informations	Fréquence
- Suivi des intrants	Suivi des ressources affectées aux services et aux programmes qui ont pour objet de réduire la pauvreté (opération de contrôle financier (examen des dépenses publiques, suivi des ressources humaines et matériels disponibles)	Les ressources sont-elles affectées aux programmes prévus et consommés suivant les objectifs fixés ?	Comptes budgétaires et financiers Rapport d'exécution budgétaire	Trimestriel
- Suivi des programmes	Suivi de la prestation des plans sectoriels conçus pour réduire la pauvreté (opération de contrôle des réalisations écoles construites, centres de santé, pistes, bornes fontaines...) Suivi des programmes macroéconomiques	Les activités de réduction de la pauvreté se déroulent-elles conformément aux plans ?	Plan d'actions (Ministères) et PRD (régions)	Trimestriel
- Suivi des résultats	Détermination des segments de la population qui ont accès aux programmes et projets visant à réduire la pauvreté, la mesure dans laquelle ils ont recours aux services offerts par ces programmes et projets et la mesure dans laquelle ces derniers satisfont à leurs besoins	Les pauvres ont-ils davantage accès à ces services et programmes? Ont-ils recours en ces derniers? Les programmes répondent-ils aux besoins des pauvres?	Plan d'actions Rapport de suivi (STA) Enquêtes sur la perception de la mise en œuvre de la stratégie Suivi participatif de la pauvreté (2 fois/an)	Semestriel
- Evaluation de l'impact	Evaluation de l'effet global des mesures prises sur le bien-être et les niveaux de pauvreté (sur des groupes sociaux économiques)	Y a-t-il eu des améliorations dans les divers secteurs (santé, éducation...) par suite des programmes?	Plan d'actions Rapport de suivi (STA) Comptes nationaux et indicateurs macroéconomiques budget ménages, statistique des prix.... Enquêtes auprès des ménages Evaluation participative de la pauvreté (1 fois/an)	Annuel
- Coordination des Aides Extérieures	Organisation des revues périodiques des programmes de coopération	Y a-t-il atteint des objectifs fixés en matière de décaissements, de réalisations physiques... ?	STA, DCAE, DGP, Ministères Bailleurs de fonds	

7.2.6. LES PRINCIPAUX INDICATEURS

Les principaux indicateurs de suivi sont au nombre de 31 et sont classés suivant les axes prioritaires. La budgétisation des activités de suivi est consignée dans le tableau 12.

Tableau 10 : Madagascar : Les principaux indicateurs de suivi

N°	Indicateurs	2003 Obj/Réal	2004 Obj/Réal	2005 Objectif	2006 Objectif	2007 Objectif	Sources
Indicateurs de pauvreté et indicateurs sociaux							
1	Taux de pauvreté (en % de la population pauvre/population)	72.0 / 73.6	67.0 / 74.1	71.5	70.0	68.9	INSTAT/EPM
2	Nombre de connections téléphoniques (fixes et portables) pour 1000 habitants	15.0 / 22.6	16.5 / 23.3	24.5	25.5	27.0	OMERT/INSTAT
3	Mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans (pour 1000 enfants de moins de 5 ans)		93.9		90.0	90.0	INSTAT/EDS
4	Taux de prévalence du SIDA parmi les femmes enceintes	<1.0 / 1.1	<1.0 / 1.1	<1.0	<1.0	<1.0	MSPF/PNPS
5	Taux net de scolarisation (effectif scolaire 6 -11 ans /population scolarisable) public et privé	79.5 / 82.0	84.0 / 97.0	97.0	97.0	97.0	MENRS/INSTAT
6	Taux de vaccination en DTCHB3 (nourrissons moins de 1 an en %)	80.0 / 85.8	83.0 / 75.1	80.0	80.0	80.0	MSPF
7	Taux d'achèvement du primaire en %	44.0 / 39.5	49.0 / 47.0	53.0	60.0	66.0	MENRS/INSTAT
8	Taux d'alphabétisation (% des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent lire et écrire)	54.0 / 57.0	55.0 / 57.0	57.0	57.0	58.0	INSTAT
9	Taux de réalisation des prescriptions médicales dans les CSB (en %)	90.0 / 87.2	90.0 / 85.5	90.0	90.0	90.0	MSPF
10	Pourcentage de la population ayant un accès durable à une source d'eau potable	28.0 / 29.4	30.0 / 29.4	32	34.0	36	INSTAT
Indicateurs d'infrastructures							
11	Kilomètre de routes entretenues et/ou réhabilitées	4 000 / 1 850	8 200 / 2 194	14 000	10 815	12 015	MTPT
12	Taux d'enclavement (en %)	35.0 / 59.0	31.0 / 40.0	29.0	26.0	22.0	MTPT
13	Pourcentage de réduction des frais de transport	5.0 / 12.4	10.3 / hausse de 18.0	5.0	5	5.0	MTPT/INSTAT
14	Nombre d'habitants pour un CSB1 et CSB2 opérationnels	7 588 / 7 386	7 586 / 7 574	7 523	7 470	7 400	MSPF/INSTAT
15	Nombre d'enfants 6-10 ans scolarisables pour une EPP opérationnelle	105 / 146	95 / 140	95	95	81	MENRS/INSTAT
16	Nombre de latrines	49.3 / 50.0	51.0 / 50.0	51	53	55	INSTAT
17	Nombre de villages électrifiés	150 / 128	150 / 81	150	150	150	MEM/JIRAMA
Indicateurs de Bonne gouvernance							
18	Temps nécessaire pour créer une entreprise (jour) • SARL • SA • EI	3 / 3 20 6	3 / 3 15 3	< 2 j	≤ 2 ≤ 2 ≤ 2	< 2 j	GUIDE
19	Taux de pression fiscale (en %)	10.3 / 10.0	11.2 / 11.2	11.6	12.1	12.6	DGE/INSTAT
20	Déficit budgétaire (en % du PIB)	3.3 / 4.9	5.9 / 4.3	4.3	4.5	4.2	DGE/INSTAT
21	Effectifs des policiers par nombre d'habitants	3 / 7 350	3 / 6 600	3 / 5 970	3 / 5 320	3 / 5 000	SESP/INSTAT
	Effectifs Gendarmes / 1000 habitants	0.68	0.65	0.64	0.67	0.68	MINDEF/INSTAT
22	Nombre cas de corruption suivi de poursuite judiciaire	0 / 0	/ 56	250	500	750	MinJust/CSLCC/BIANCO
23	Nombre de procès en retard (en %)	10.0 / 10.0	9.0 / 16.0	12	9	7	MinJust
Indicateurs du secteur de production							
24	Indice de la production agricole (indice base 100 = 2003)	100.0	111.0 / 111.0	125.0	141.0	157.0	MAEP
25	Superficie reboisée (indice base 100 = 2003)	100.0	120.4 / 117.4	802.3	962.8	1123.2	MINENVEF
26	Valeur des investissements dans le secteur minier (indice base 100 = 2003)	100	3 780	4 350	5 000	5 750	MEM
Indicateurs macroéconomiques							
27	Total du budget de l'éducation (Indice base 100 = 2003)	100	132.0 / 141.8	172.4	175.8	194.5	MENRS
27 bis	Part du budget alloué au MENRS par rapport à l'ensemble du budget (en %)	15.8 / 20.13	21.8 / 23.41	21.05 / 21.28	21.51	21.65	MENRS
28	Total du budget de la santé (Indice base 100 = 2003)	100	120 / 106	146	189	232	MSPF
28 bis	Part du budget alloué au MSPF par rapport à l'ensemble du budget (en %)	8.7 / 9.0	8.8 / 8.34	8.6 / 7.89	8.31	8.59	MSPF
29	PIB (taux de croissance en %)	6.0 / 9.8	7.0 / 5.3	6.3	7.0	7.5	INSTAT
30	Taux d'inflation (IPC moyenne période, variation annuelle en %)	6.6 / -1.7	6.0 / 13.8	16.5	5.0	5.0	INSTAT
31	Exportation (indice base 100 = 2003)	100.0	96.1	102.8	110.7	114	DGD/INSTAT

N°	Indicateurs	Produit	Résultats	Impact
	Indicateurs de pauvreté et indicateurs sociaux			
1	Taux de pauvreté (en % de la population pauvre/population)			I
2	Nombre de connections téléphoniques (fixes et portables) pour 1000 habitants	P		
3	Mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans (pour 1000 enfants de moins de 5 ans)		R	
4	Taux de prévalence du SIDA parmi les femmes enceintes		R	
5	Taux net de scolarisation (effectif scolaire 6 -11 ans /population scolarisable) public et privé		R	
6	Taux de vaccination en DTCHB3 (nourrissons moins de 1 an en %)		R	
7	Taux d'achèvement du primaire en %		R	
8	Taux d'alphabétisation (% des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent lire et écrire)		R	
9	Taux de réalisation des prescriptions médicales dans les CSB (en %)		R	
10	Pourcentage de la population ayant un accès durable à une source d'eau potable			I
	Indicateurs d'infrastructures			
11	Kilomètre de routes entretenues et/ou réhabilitées	P		
12	Taux d'enclavement (en %)			
13	Pourcentage de réduction des frais de transport		R	
14	Nombre d'habitants pour un CSB1 et CSB2 opérationnels		R	
15	Nombre d'enfants 6-10 ans scolarisables pour une EPP opérationnelle		R	
16	Nombre de latrines	P		
17	Nombre de villages électrifiés	P		
	Indicateurs de Bonne gouvernance			
18	Temps nécessaire pour créer une entreprise (jour) <ul style="list-style-type: none"> • SARL • SA • EI 		R	
19	Taux de pression fiscale (en %)		R	
20	Déficit budgétaire (en % du PIB)		R	
21	Effectifs des policiers par nombre d'habitants		R	
22	Effectifs Gendarmes / 1000 habitants		R	
23	Nombre cas de corruption suivi de poursuite judiciaire		R	
	Indicateurs du secteur de production			
24	Indice de la production agricole (indice base 100 = 2003)		R	
25	Superficie reboisée (indice base 100 = 2003)		R	
26	Valeur des investissements dans le secteur minier (indice base 100 = 2003)	P		
	Indicateurs macroéconomiques			
27	Total du budget de l'éducation (Indice base 100 = 2003)	P		
27 bis	Part du budget alloué au MENRS par rapport à l'ensemble du budget (en %)	P		
28	Total du budget de la santé (Indice base 100 = 2003)	P		
28 bis	Part du budget alloué au MSPF par rapport à l'ensemble du budget (en %)	P		
29	PIB (taux de croissance en %)		R	
30	Taux d'inflation (IPC moyenne période, variation annuelle en %)		R	
31	Exportation (indice base 100 = 2003)		R	

Tableau 11 : Madagascar : Indicateurs spécifiques aux secteurs sociaux

Les indicateurs suivants, spécifiques aux secteurs santé et éducation feront l'objet de suivi au même titre que les 31 principaux indicateurs.

Sous-programme	Indicateurs intermédiaires	Réal 2003	Obj 2004	Réal 2004	Obj 2005	Réal 2005	Obj 2006	Obj 2007
Education Fondamentale	- Pourcentage d'enfants âgés de 6 ans scolarisés dans le fondamental premier cycle	80.0	81.0	94.0	94.0		94.0	94.0
	- Part du budget du MENRS alloué aux EPP (en %)	53.0	58.0	54.3	60.0	64.0	67.0	66.0
	- Exécution budgétaire MENRS							
	Fonctionnement hors solde	97.4	95.0	93.15	93.0		95.0	95.0
	Dépenses d'Investissement	93.7	95.0	84.8	90.0		92.0	92.0
	- Pourcentage de redoublement général : public + privé en %	29.0	22.0	29.9	19.0		15.0	12.0
	public + privé en %, urbain	20.0	19.0	17.5	11.0		8.0	6.0
	public + privé en %, rural	32.0	29.0	31.4	27.0		15.0	12.0
	- Ration élèves/instituteurs dans toutes les écoles primaires publiques ensemble	59	57	58	56		54	53
	urbain	46	46	49	49		48	46
rural	60	58	58	56		54	53	
Santé	- Taux de disponibilité en médicaments au niveau des CSB, en % :							
	Chloroquine ou équivalent	89.9	95.0	96.0	90.0		90.0	90.0
	FAF ou équivalent	83.7	95.0	84.5	85.0		85.0	85.0
	Cotrimoxazole ou équivalent	83.0	95.0	94.7	90.0		90.0	90.0
	Paracétamol ou équivalent	79.4	95.0	90.6	90.0		90.0	90.0
	Vitamine A ou équivalent	93.4	95.0	93.5	90.0		90.0	90.0
	- Part du budget du MSPF alloué aux SSD (en %)	53.65	44.0	54.07	44.20	54.20	55.0	56.0
	- Exécution budgétaire MSPF :							
	Fonctionnement hors solde	95.0	70.7	83.7	85.0		87.0	90.0
	Dépenses d'Investissement	99.4	86.2	86.2	90.0		95.0	95.0
	- Taux d'accouchement avec assistance professionnelle dans tous les :							
	CSB et CHD1 publics, en %	28.04	35.0	26.10	27.10		28.5	29.9
	CHD2 publics, en %	2.08	2.1	2.2	2.1		2.15	2.2
- Taux de consultation en médecine curative dans les CSB publics, nouveau cas/an	0.57	0.4	0.44	0.58		0.61	0.64	

Tableau 12 : Madagascar : Budgétisation des activités de Suivi-Evaluation

OBJECTIFS	ACTIVITES	PERIODICITE	REPRESENT ATIVITE	COUTS ESTIMATIFS ANNUELS (en milliers d'euro)		UTILISATION	RESPONSA BLES
1/ Mesure des conditions de vie des Ménages 2/ Suivi de la pauvreté	Enquête Permanente auprès des Ménages (EPM)	2 ans pour les enquêtes de base 1 an pour les enquêtes prioritaires	Nationale, par province et par milieu	Année 2003 2004 2005 2006 2007	Coût 781 156 859 156 937	- Mesure de la pauvreté - Confection des Matrices de comptabilité sociale - Données des modèles - Etudes thématiques sur les secteurs sociaux - Confection des cartes de bien être... - Suivi des indicateurs - Base de données pour la confection des comptes nationaux	INSTAT
Se munir dans un court délai des appréciations et avis des acteurs économiques et de la population sur l'état de l'économie, la gouvernance, et leur degré de confiance	Enquête d'opinion	6 mois	Nationale, par province et par milieu	Année 2003 2004 2005 2006 2007	Coût 78 85 89 92 93	- Mesures des indicateurs de confiance - Prise en compte des avis des opérateurs et des citoyens dans la prise de décisions	INSTAT
Rendre comptes à la population des constats, analyses et prévisions de la situation socio-économique du pays Promotion d'une culture statistique	Ateliers et disséminations	a/ 1 mois pour l'INSTAT point information b/ 3 mois pour les ateliers c/ 1an pour chaque dissémination régionale		Année 2003 2004 2005 2006 2007	Coût 46 51 53 55 56	Vulgarisation des méthodes, principes et résultats des enquêtes Prise en compte des feed back de la part des usagers	INSTAT
Mise en cohérence et intégrations des activités des autres entités qui collectent des informations en vue d'un suivi	Coordination des suivis	Continu		Année 2003 2004 2005 2006 2007	Coût 39 42 44 46 46	Mise à la disposition des autres acteurs des méthodologies Appuis techniques Echanges d'expériences	INSTAT
Présentation synthétique et intégrée des indicateurs de suivi socio-économique	Tableau de Bord Social (TBS)	1 an	Nationale Provinciale	Année 2003 2004 2005 2006 2007	Coût 23 39 46 46 65	Consultation facile et rapide des principaux indicateurs socio-économiques (leurs évolutions dans le temps, les éventuelles disparités régionales....)	INSTAT
Suivi des activités et études d'impacts des programmes financés par l'IPTE	Suivi des programmes financés par l'IPTE	1 an		Année 2003 2004 2005 2006 2007	Coût 150 200 150 200 200	Mesure des réalisations, des impacts positifs et négatifs et recommandation concernant la suite ou les activités futures	INSTAT

OBJECTIFS	ACTIVITES	PERIODICITE	REPRESENTATIVITE	COUTS ESTIMATIFS ANNUELS (en milliers d'euro)		UTILISATION	RESPONSABLES
				Année	Coût		
Une meilleure utilisation du budget	Suivi budgétaire en cascade	Semestrielle	Nationale provinciale	Année 2003 2004 2005 2006 2007	Coût 200 450 450 450 450	Meilleure suivi et allocation du budget	INSTAT
Mise à jour du cadrage, prévision macro-économique et de la programmation économique et financière	- Modélisation Croissance et Pauvreté - Suivi des indicateurs et programmes macroéconomiques et financiers - Inventaire Socio-Economique par Fivondronana	1 an Trimestriel 1 an	 Nationale provinciale	Année 2003 2004 2005 2006 2007	Coût 78 85 89 92 93	Meilleure appréhension de la pauvreté et prise en compte du cadrage macro-économique dans le processus du DSRP.	DGE
Contribuer à la mise en oeuvre du système de suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement	- Mise en oeuvre et harmonisation du système national et régional de suivi-évaluation (SE) des programmes et projets : . Contribuer à l'élaboration du système régional de SE des programmes et projets . Renforcement des capacités des acteurs au niveau régional en matière de SE : outils, méthodologies, manuel de procédure . Travaux de SE des programmes et projets au niveau des ressources, activités et résultats : exploitation des données recueillies au niveau central et descentes sur terrain - Suivi et évaluation des réformes sectorielles	 Action continue Action continue Trimestriels Semestriels Annuel Action continue	 Décentralisé : Province, Région, Commune National Régional National	Année 2003 2004 2005 2006 2007	Coût 40 160 65 70 70	 Existence au niveau régional d'un cadre harmonisé de suivi-évaluation des programmes et projets nationaux et régionaux Appréciation des performances, efficacité et pertinence des programmes et projets en tant qu'instruments de mise en oeuvre du DSRP Identification des sources de blocage, proposition de mesures correctives, interpellation des responsables concernés susceptibles d'apporter des solutions	DCSEP/ DGP DCSEP/ DGP DGE

OBJECTIFS	ACTIVITES	PERIODICITE	REPRESENT ATIVITE	COUTS ESTIMATIFS ANNUELS (en milliers d'euro)	UTILISATION	RESPONSA BLES
Methode de suivi participative du DSRP	1. Organisation d'ateliers de travail sectoriels	Trimestriel	Central	(2005) 8	Traitement et analyse des informations au niveau des résultats	STA
	2. Organisation d'ateliers participatifs de suivi	Semestriel	Région (12)	120	Edition de situation semestrielle	STA
	3. Organisation d'atelier d'évaluation d'impacts de la stratégie de réduction de la pauvreté	Annuel	National	620	Suivi des intrants, des programmes et des résultats	STA
	4. Communication			20	Suivi des impacts Vérification de la pertinence et de la cohérence des objectifs	STA
	5. Fonctionnement Cellule Technique	Toute l'année		40	Sensibilisation et informations sur le DSRP Recommandations pour les réorientations stratégiques et les allocations des ressources	STA STA

Tableau 13 : Madagascar : Selected Economic and Financial Indicators

	Scénario Bas					Scénario Haut			
	2004 Prov	2005 Prév	2006 Prév	2007 Prév	2008 Prév	2005 Prév	2006 Prév	2007 Prév	2008 Prév
<i>(Annual percentage change, unless otherwise indicated)</i>									
National accounts and prices									
Real GDP at market prices	5,3	6,0	6,2	6,5	6,7	6,3	7,0	7,5	8,0
GDP deflator	14,3	19,2	4,7	4,9	4,9	16,7	6,2	4,9	4,9
Consumer price index									
Average ²	13,8	18,7	4,8	5,0	5,0	16,1	5,0	5,0	5,0
End of period ²	27,0	10,0	4,8	5,0	5,0	7,0	5,0	5,0	5,0
External sector (in terms of SDRs)									
Exports, f.o.b.	-3,9	7,0	10,7	7,6	7,2	7,0	11,5	12,1	12,6
Imports, c.i.f.	17,4	6,0	11,0	4,8	3,7	5,8	8,9	13,4	10,9
<i>(In percent of GDP)</i>									
National accounts									
Gross domestic investment	24,3	21,9	25,6	25,9	23,4	22,6	24,4	24,8	25,0
Public sector	12,5	10,3	10,7	10,8	11,0	10,3	11,7	11,5	11,4
Private sector (including public enterprises)	11,8	11,6	15,0	15,1	12,4	12,2	12,7	13,2	13,6
Gross national savings	13,7	12,9	15,5	16,7	15,6	13,7	15,2	14,5	14,8
Public sector	3,2	1,5	3,0	3,5	4,0	3,0	4,4	4,5	5,0
Private sector (including public enterprises)	10,5	11,4	12,5	13,2	11,7	10,7	10,8	9,9	9,8
Central government financial operations									
Total revenue	12,0	12,1	12,7	13,1	13,5	12,1	12,7	13,1	13,5
Of which : tax revenue	10,9	11,4	12,1	12,6	13,0	11,4	12,1	12,6	13,0
Total expenditure	25,1	22,9	22,5	22,5	22,4	21,5	22,1	22,1	21,7
Interest obligations	2,9	2,8	2,0	2,0	1,8	2,8	1,9	1,9	1,7
Noninterest current expenditures	9,7	9,8	9,9	9,7	9,6	8,4	8,5	8,6	8,6
Of which : Personnel	4,9	5,0	5,0	5,0	4,9	4,5	4,6	4,8	4,8
Other noninterest expenditure	3,2	4,1	4,4	4,4	4,4	3,1	3,5	3,5	3,5
Capital expenditure	12,5	10,3	10,7	10,8	11,0	10,3	11,7	11,5	11,4
Overall balance (commitment basis; excl. restructuring operations)									
Including grants	-4,8	-5,4	-4,3	-4,1	-3,9	-3,9	-4,0	-3,8	-3,4
Excluding grants	-13,0	-10,9	-9,9	-9,4	-8,9	-9,4	-9,4	-9,0	-8,2
Net balance of structural reforms	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total balance (commitment basis; including restructuring operations)	-4,9	-5,4	-4,3	-4,1	-3,9	-3,9	-4,0	-3,8	-3,4
Overall balance (cash basis; including restructuring operations)	-5,7	-5,8	-4,8	-4,4	-4,2	-4,3	-4,5	-4,2	-3,7
Gross official reserves (in millions of SDRs)	333,5	335,9	413,7	476,9	546,2	366,8	409,0	502,4	607,9
In months of imports of goods and non factors ser	2,8	2,7	3,0	3,2	3,5	3,0	3,0	3,2	3,5
Exchange rates (period average)									
Malagasy francs per SDR	2772	3222	3314	3408	3504	3151	3247	3339	3434
Malagasy francs per US\$	1871	2093	2150	2211	2274	2046	2107	2167	2228
Nominal GDP at market prices (in billions of Malagasy francs)	8156	10305	11461	12806	14336	10114	11489	12958	14679
GDP per capita (U.S. dollars)	264	290	305	323	342	291	312	333	357

Sources: DGE/MEFB

Tableau 14 : Madagascar : Taux de croissance par branche d'activités
(variation annuelle en %)

	2004 Prov	Scénario Bas				Scénario Haut			
		2005 Prév	2006 Prév	2007 Prév	2008 Prév	2005 Prév	2006 Prév	2007 Prév	2008 Prév
Secteur Primaire	3,1	3,5	3,3	3,5	3,7	3,6	3,9	4,5	4,9
Agriculture	3,5	3,8	3,5	3,7	4,0	4,0	4,3	4,9	5,3
Elevage et pêche	3,3	3,6	3,3	3,5	3,7	3,5	3,8	4,5	4,9
Sylviculture	0,0	2,0	2,0	2,1	2,2	2,0	2,0	2,3	2,5
Secteur secondaire	6,6	6,1	5,3	6,7	6,8	6,1	6,3	7,9	8,0
<i>Secteur Secondaire hors ZFI</i>	4,1	6,3	5,3	6,8	6,9	6,3	6,2	7,2	7,3
Agro-indus.	0,0	5,0	4,2	5,4	5,4	5,0	5,5	6,3	6,3
Indus.Extra.	7,7	5,6	4,7	6,0	6,0	5,6	7,0	8,2	8,2
Energie	6,0	6,2	5,3	6,7	6,7	6,2	7,0	8,2	8,2
Indus. Alimen	3,0	6,2	5,3	6,7	6,7	6,2	7,0	8,2	8,2
Indus. Boissons	4,5	8,8	7,4	9,4	9,5	7,4	8,0	9,1	9,1
Indus.Tabac	3,0	3,9	3,3	4,2	4,2	3,9	1,5	1,7	1,7
I.Corps gras	2,5	5,6	4,7	6,0	6,0	5,6	3,0	3,4	3,4
Pharmacie	3,1	4,3	3,6	4,6	4,6	4,4	2,0	2,5	2,5
Indus. Textile	6,0	9,2	7,8	9,9	9,9	9,3	4,9	5,5	5,5
I. Cuir	3,0	5,8	5,0	6,3	6,3	6,2	3,5	4,0	4,0
I. Bois	3,0	5,8	5,0	6,3	6,3	6,2	5,0	5,7	5,7
Mat.Const.	7,9	7,0	5,9	7,5	7,6	7,4	5,5	6,3	6,3
I. Metallique	6,7	2,2	1,9	2,4	2,4	2,2	2,0	2,3	2,3
Mat. Transport	0,8	8,0	6,8	8,6	8,6	8,8	6,0	6,8	6,8
Appareil Elect	2,5	5,7	4,8	6,1	6,2	9,7	9,7	11,0	11,0
I.papier	2,0	4,6	3,9	4,9	4,9	7,8	4,5	5,1	5,1
Autres	6,1	5,0	4,2	5,4	5,4	5,0	5,5	6,3	6,3
<i>Zone Franche Industrielles (ZFI)</i>	25,0	5,0	5,0	6,3	6,4	5,0	6,8	12,3	12,3
Secteur Tertiaire	6,0	6,7	5,7	6,9	7,1	7,4	6,9	8,2	8,7
B.T.P	29,0	17,0	14,2	17,0	17,2	18,2	16,7	18,9	19,7
Transports de marchandises	5,5	6,9	5,8	7,0	7,0	8,8	8,1	8,8	9,2
Transports de voyageurs	5,9	7,4	6,2	7,4	7,5	9,3	8,5	9,2	9,5
Auxi. Transport	5,4	6,8	5,7	6,8	6,9	7,4	6,8	7,5	7,8
Telecommunications	5,0	6,3	5,2	6,3	6,4	6,6	6,1	7,0	7,3
Commerce	3,4	4,3	3,6	4,3	4,4	6,4	5,9	8,5	8,9
Banque	5,0	6,3	5,2	6,3	6,4	8,3	7,6	8,2	8,5
Assurance	4,0	5,0	4,2	5,0	5,1	6,6	6,1	6,5	6,8
Services rend. Entrep. & ménages	6,5	8,2	6,8	8,2	8,3	6,2	5,7	6,7	7,0
Administration	1,6	2,1	1,8	2,1	2,2	3,0	2,8	3,0	3,1
Serv. banc. non imputés	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	8,4	8,4	8,4	5,0
PIB aux coûts des facteurs	5,0	5,5	4,8	5,7	6,0	5,9	5,7	6,9	7,4
Impôts indirects	7,3	9,4	9,0	9,4	9,0	9,6	9,4	9,4	9,0
PIB aux prix du marché	5,3	6,0	6,2	6,5	6,7	6,3	7,0	7,5	8,0

Tableau 15 : Madagascar : Disponibilité et emploi des ressources aux prix constants de 1984

(en milliards d'Ariary)

	2004 Prov	2005 Prév	2006 Prév	2007 Prév	2008 Prév	2005 Prév	2006 Prév	2007 Prév	2008 Prév
Secteur Primaire	159,6	165,3	170,7	176,7	183,2	165,3	171,7	179,4	188,2
Agriculture	73,6	76,4	79,1	82,1	85,3	76,6	79,8	83,7	88,2
Elevage et pêche	71,6	74,2	76,6	79,3	82,3	74,1	76,9	80,4	84,3
Sylviculture	14,4	14,7	15,0	15,3	15,6	14,7	15,0	15,3	15,7
Secteur Secondaire	58,8	62,4	65,7	70,1	74,9	62,4	66,3	71,6	77,3
<i>Secteur Secondaire hors ZFI</i>	<i>50,5</i>	<i>53,7</i>	<i>56,6</i>	<i>60,4</i>	<i>64,6</i>	<i>53,7</i>	<i>57,1</i>	<i>61,2</i>	<i>65,6</i>
Agro-indus.	1,4	1,4	1,5	1,6	1,7	1,4	1,5	1,6	1,7
Indus.Extra.	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,2	1,3	1,4	1,5
Energie	7,2	7,6	8,0	8,6	9,1	7,6	8,2	8,8	9,6
Indus. Alimen	10,7	11,3	11,9	12,7	13,6	11,3	12,1	13,1	14,2
Indus. Boissons	10,8	11,8	12,6	13,8	15,2	11,6	12,6	13,7	15,0
Indus.Tabac	3,7	3,8	3,9	4,1	4,3	3,8	3,9	3,9	4,0
I.Corps gras	1,6	1,7	1,8	1,9	2,0	1,7	1,8	1,8	1,9
Pharmacie	2,2	2,3	2,4	2,5	2,7	2,3	2,4	2,4	2,5
Indus. Textile	0,8	0,9	1,0	1,1	1,2	0,9	1,0	1,0	1,1
I. Cuir	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3
I. Bois	1,5	1,6	1,7	1,8	1,9	1,6	1,7	1,8	1,9
Mat.Const.	1,5	1,6	1,6	1,8	1,9	1,6	1,6	1,8	1,9
I. Metallique	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	2,2	2,3	2,3	2,4
Mat. Transport	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2	1,0	1,0	1,1	1,2
Appareil Elect	3,3	3,5	3,7	3,9	4,1	3,6	4,0	4,4	4,9
I.papier	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
Autres	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	0,9	1,0	1,0	1,1
<i>Zone Franche Industrielles (ZFI)</i>	<i>8,3</i>	<i>8,7</i>	<i>9,1</i>	<i>9,7</i>	<i>10,3</i>	<i>8,7</i>	<i>9,3</i>	<i>10,4</i>	<i>11,7</i>
Secteur Tertiaire	238,1	254,1	268,6	287,1	307,4	255,9	273,6	296,1	321,9
B.T.P	13,3	15,6	17,8	20,9	24,5	15,8	18,4	21,9	26,2
Transports de marchandises	47,2	50,4	53,4	57,1	61,1	51,3	55,5	60,3	65,9
Transports de voyageurs	13,7	14,7	15,6	16,7	18,0	14,9	16,2	17,7	19,4
Auxi. Transport	12,7	13,5	14,3	15,3	16,4	13,6	14,5	15,6	16,9
Telecommunications	8,4	8,9	9,4	10,0	10,6	8,9	9,5	10,1	10,9
Commerce	51,5	53,7	55,6	58,1	60,6	54,8	58,0	63,0	68,6
Banque	9,3	9,9	10,4	11,0	11,7	10,1	10,8	11,7	12,7
Assurance	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Services rend. Entrep. & ménages	57,7	62,4	66,7	72,1	78,1	61,3	64,7	69,1	73,9
Administration	24,2	24,8	25,2	25,7	26,3	25,0	25,7	26,4	27,2
Charges non imputees	-11,6	-12,1	-12,7	-13,4	-14,1	-12,5	-13,6	-14,7	-15,5
PIB c.f. aux prix de 1984	445,0	469,6	492,2	520,5	551,5	471,1	498,0	532,4	571,9
Taxes indirectes	53,8	59,1	69,2	77,4	86,5	59,1	69,2	77,4	86,5
PIB aux prix de 1984	498,8	528,7	561,5	598,0	638,0	530,2	567,3	609,8	658,4

Tableau 16 : Madagascar : PIB au prix courant (en milliards d'Ariary)

	2004 Prov	Scénario Bas				Scénario Haut			
		2005 Prév	2006 Prév	2007 Prév	2008 Prév	2005 Prév	2006 Prév	2007 Prév	2008 Prév
GDP at Market Prices	8 156	10 305	11 461	12 806	14 336	10 114	11 489	12 958	14 679
Net Imports of Goods and Non Factor Services	1 332	1 377	1 690	1 742	1 713	1 336	1 577	1 886	2 086
Imports of Goods and Non Factor Services	3 915	4 758	5 574	6 043	6 501	4 642	5 400	6 237	7 091
Exports of Goods and Non Factor Services	2 583	3 382	3 884	4 300	4 788	3 307	3 823	4 350	5 005
Total Available Resources	9 488	11 682	13 151	14 548	16 048	11 450	13 066	14 845	16 765
Consumption	7 507					9 168	10 258	11 632	13 095
Government	788	9 426	10 213	11 233	12 695	846	976	1 114	1 263
Non-Government	6 719	1 010	1 135	1 242	1 376	8 322	9 282	10 518	11 832
		8 416	9 078	9 991	11 319				
Investment	1 981					2 282	2 808	3 212	3 670
Government	1 018	2 256	2 938	3 315	3 353	1 044	1 346	1 495	1 673
Non-Government	963	1 061	1 223	1 383	1 577	1 238	1 462	1 717	1 996
		1 061	1 223	1 383	1 577				
Gross Domestic Savings	649					947	1 231	1 326	1 584
Government	195	1 195	1 715	1 932	1 777	375	479	584	712
Non-Government	454					571	753	742	872
Current Account (excluding grant)	-1 176	879	1 248	1 572	1 641	-1 146	-1 340	-1 624	-1 798
(including grant)	-863	234	317	436	553	-893	-1 062	-1 334	-1 499
		645	931	1 136	1 088				
Gross National Savings	1 118					1 389	1 746	1 878	2 171
Government	265					303	506	589	727
Non-Government	853	1 179	1 428	1 692	1 671	1 086	1 239	1 289	1 443

Madagascar : PIB au prix courant (pourcentage du PIB)

	2 004	Scénario Bas				Scénario Haut			
		2 005	2 006	2 007	2 008	2 005	2 006	2 007	2 008
GDP at Market Prices	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Net Imports of Goods and Non Factor Services	16,3	13,4	14,7	13,6	11,9	13,2	13,7	14,6	14,2
Imports of Goods and Non Factor Services	48,0	46,2	48,6	47,2	45,3	45,9	47,0	48,1	48,3
Exports of Goods and Non Factor Services	31,7	32,8	33,9	33,6	33,4	32,7	33,3	33,6	34,1
Total Available Resources	116,3	113,4	114,7	113,6	111,9	113,2	113,7	114,6	114,2
Consumption	92,0	91,5	89,1	87,7	88,6	90,6	89,3	89,8	89,2
Government	9,7	9,8	9,9	9,7	9,6	8,4	8,5	8,6	8,6
Non-Government	82,4	81,7	79,2	78,0	79,0	82,3	80,8	81,2	80,6
Investment	24,3	21,9	25,6	25,9	23,4	22,6	24,4	24,8	25,0
Government	12,5	10,3	10,7	10,8	11,0	10,3	11,7	11,5	11,4
Non-Government	11,8	11,6	15,0	15,1	12,4	12,2	12,7	13,2	13,6
Gross Domestic Savings	8,0	8,5	10,9	12,3	11,4	9,4	10,7	10,2	10,8
Government	2,4	2,3	2,8	3,4	3,9	3,7	4,2	4,5	4,8
Non-Government	5,6	6,3	8,1	8,9	7,6	5,6	6,6	5,7	5,9
Current Account (excluding grant)	-14,4	-11,5	-12,7	-11,5	-9,9	-11,3	-11,7	-12,5	-12,2
(including grant)	-10,6	-9,0	-10,2	-9,2	-7,8	-8,8	-9,2	-10,3	-10,2
Gross National Savings	13,7	12,9	15,5	16,7	15,6	13,7	15,2	14,5	14,8
Government	3,2	1,5	3,0	3,5	4,0	3,0	4,4	4,5	5,0
Non-Government	10,5	11,4	12,5	13,2	11,7	10,7	10,8	9,9	9,8

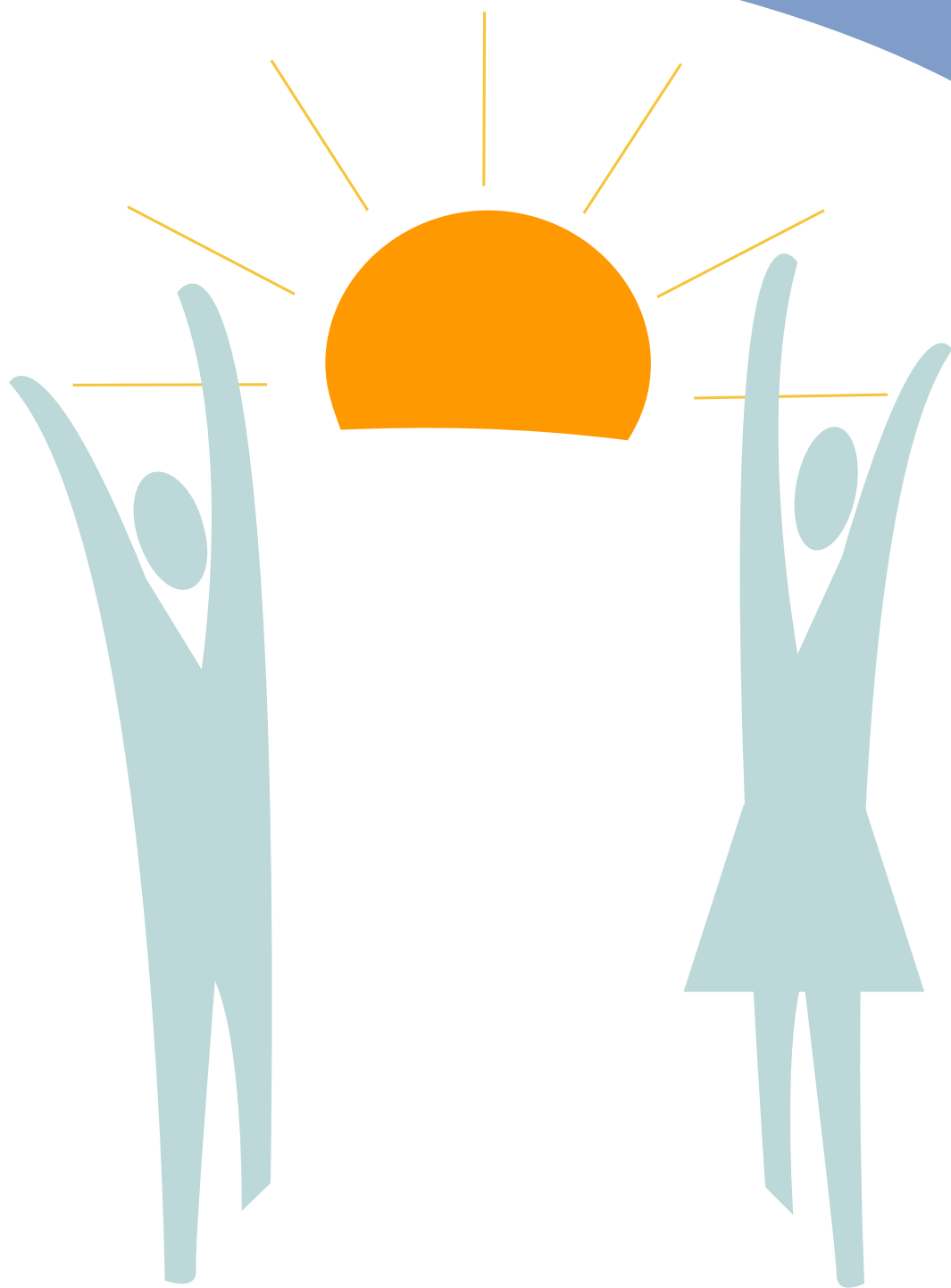
Tableau 17 : Madagascar : Opérations Globales du Trésor

(en milliards d'Ariary)

	2 004	Scénario Bas				Scénario Haut			
		2 005	2 006	2 007	2 008	2 005	2 006	2 007	2 008
Recettes totales et dons	1 653,4	1810,4	2 087,5	2 356,0	2 648,4	1774,8	2 078,3	2 362,3	2 680,0
Recettes totales	982,3	1244,0	1 451,4	1 678,2	1 928,8	1221,0	1 455,0	1 698,1	1 975,0
<i>Dont: Recettes fiscales</i>	887,1	1173,2	1 386,7	1 613,5	1 863,6	1151,5	1 390,2	1 632,7	1 908,3
Dons	671,1	566,3	636,1	677,8	719,5	553,8	623,3	664,2	705,0
Dépenses totales	2 045,3	2364,6	2 581,6	2 878,5	3 207,2	2169,7	2 539,9	2 860,5	3 185,3
Dépenses de fonctionnement	1 027,3	1303,5	1 358,6	1 495,5	1 630,3	1125,8	1 194,3	1 365,1	1 511,9
Dépenses en capital	1 018,0	1061,1	1 223,0	1 383,0	1 576,9	1043,9	1 345,6	1 495,4	1 673,4
<i>Ressources intérieures</i>	229,5	278,9	397,3	687,9	505,4	274,4	437,1	485,8	543,6
<i>Ressources extérieures</i>	788,5	782,2	825,7	695,1	1 071,6	789,5	908,5	1 009,6	1 129,8

(en pourcentage du PIB)

Recettes totales et dons	20,3	17,6	18,2	18,4	18,5	17,5	18,1	18,2	18,3
Recettes totales	12,0	12,1	12,7	13,1	13,5	12,1	12,7	13,1	13,5
<i>Dont: Recettes fiscales</i>	10,9	11,4	12,1	12,6	13,0	11,4	12,1	12,6	13,0
Dons	8,2	5,5	5,6	5,3	5,0	5,5	5,4	5,1	4,8
Dépenses totales	25,1	22,9	22,5	22,5	22,4	21,5	22,1	22,1	21,7
Dépenses de fonctionnement	12,6	12,6	11,9	11,7	11,4	11,1	10,4	10,5	10,3
Dépenses en capital	12,5	10,3	10,7	10,8	11,0	10,3	11,7	11,5	11,4
<i>Ressources intérieures</i>	2,8	2,7	3,5	5,4	3,5	2,7	3,8	5,7	3,7
<i>Ressources extérieures</i>	9,7	7,6	7,2	5,4	7,5	7,6	7,9	5,8	7,7



"Miasa miaraka isika"